

Document d'information sur le budget des dépenses et la planification axée sur les résultats 2010-2011

Ministère du Tourisme et de la Culture

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I : PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2010-11	3
VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE	5
Vision du ministère	5
Organigramme du ministère	11
Organismes, conseils et commissions (OCC)	12
Lois	18
PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2010-2011	28
INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE	45
Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2010-2011	45
Tableau 2 : Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit	46
ANNEXE I : RAPPORT ANNUEL 2009-2010	47
Tableau 1 : Dépenses ministérielles réelles provisoires 2009-2010	61
PARTIE II : DONNÉES FINANCIÈRES DÉTAILLÉES 2010-2011	63
INFORMATION PAR CRÉDIT	
Tableau 1 : Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit	65
Tableau 2 : Sommaire – Fonctionnement par crédit	66
Tableau 3 : Fonctionnement – Rapprochement avec les données publiées antérieurement	67
Tableau 4 : Sommaire – Fonctionnement par crédit et par catégorie de dépenses	68
Tableau 5 : Sommaire – Immobilisations par crédit	69
Tableau 6 : Sommaire – Immobilisations par crédit et par catégorie de dépenses	70
Tableau 7 : Immobilisations – Rapprochement avec les données publiées antérieurement	71
Sommaire – Crédit/poste	
3801 : Administration du ministère	73
01 Bureau principal	78
03 Charges d'immobilisations	80
02 Biens immobilisés	82
01 Services de communications	84
3802 : Programme du tourisme	87
01 Politiques et développement du tourisme	92
01 Marketing touristique	98
01 Activités et planification touristiques	102
03 Charges d'immobilisations	106
02 Biens immobilisés	108
3804 : Programme d'immobilisations touristiques et culturelles	111
01 Immobilisations touristiques et culturelles	114

3805 : Programme de la culture	117
01 Culture	122
03 Charges d'immobilisations	128
02 Biens immobilisés	130
3806 : Fondation Trillium de l'Ontario	133
01 Fondation Trillium de l'Ontario	136
3807 : Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	139
01 Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	142

**PARTIE I :
PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS
PUBLIÉ
2010-2011**

PARTIE I : Plan axé sur les résultats publié 2010-2011

VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

Le ministère du Tourisme et de la Culture contribue de manière essentielle à assurer la fierté et la prospérité économique de la province. Issu de la fusion des anciens ministères de la Culture et du Tourisme en janvier 2010, le ministère oriente les activités de deux secteurs de l'économie provinciale en plein essor. Ceux-ci jouent un rôle fondamental dans la prospérité et la qualité de vie des Ontariens et sont de véritables pôles d'attraction pour les investisseurs et les visiteurs étrangers.

En partenariat avec le secteur du tourisme, le ministère aide à stimuler la croissance économique et l'investissement, et crée un environnement favorisant la compétitivité de l'Ontario sur un marché mondial des voyages et des loisirs en pleine évolution.

Grâce à son rôle mobilisateur au sein de la communauté artistique et culturelle, le ministère contribue à mettre en place un environnement culturel dynamique en Ontario, une économie novatrice et prospère, des collectivités accueillantes et débordantes de vitalité ainsi qu'une gestion des biens patrimoniaux.

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario élabore une large gamme de programmes et de services qui tiennent compte des besoins des aînés et les aident à mener une vie bien remplie et saine, en toute sécurité. Le Secrétariat établit également des partenariats avec des organismes servant les personnes âgées dans toute la province et donne des conseils sur l'élaboration des politiques et des programmes à l'échelle du gouvernement, au nom des personnes âgées.

Vision du ministère

Le ministère du Tourisme et de la Culture collabore avec les secteurs touristique et culturel ainsi que d'autres ministères et ordres de gouvernement pour consolider la place de l'Ontario comme destination touristique réputée dans le monde et pour établir un secteur culturel fort et stable. Pour ce faire, il met en place des politiques, programmes et services novateurs, et appuie les organismes et attractions touristiques et culturels de premier plan en Ontario. Il contribue ainsi à créer les conditions requises pour que l'Ontario soit le lieu de résidence de collectivités dynamiques et accueillantes, développe son économie originale et novatrice du savoir, et renforce la compétitivité mondiale de son industrie du tourisme.

Pour consolider la place de l'Ontario comme destination touristique réputée dans le monde, le ministère :

- Effectue des études de marché essentielles dans les domaines du marketing, du développement de produit et de l'investissement pour appuyer les décisions commerciales des gouvernements et du secteur;

- Favorise l'investissement du secteur privé et le développement de nouveaux produits pour élargir le secteur touristique de l'Ontario et promouvoir l'essor économique du tourisme régional;
- Appuie et facilite l'émergence de nouvelles expériences et destinations; fait la promotion de l'Ontario comme destination touristique et investit dans ses organismes touristiques.

Pour établir un secteur culturel fort et stable, le ministère :

- prend des initiatives visant à élaborer du nouveau contenu concurrentiel sur le plan mondial pour l'industrie du cinéma, de la télévision, des médias numériques interactifs, de l'enregistrement sonore, du livre et du magazine;
- contribue à la création d'emplois et confère un avantage concurrentiel à l'Ontario en investissant dans des industries novatrices et à forte croissance pour présenter la province comme un chef de file de l'économie du savoir;
- augmente la contribution des arts au bien-être économique, culturel et social de l'Ontario en favorisant et appuyant le secteur culturel et les artistes ontariens, en protégeant le patrimoine de la province, en renforçant le système des bibliothèques publiques et en investissant dans les organismes culturels.

Responsabilités, programmes et services

Le ministère compte trois divisions et un secrétariat :

La **Division des politiques et du développement du tourisme** s'occupe des activités liées à la politique stratégique ainsi que des projets de recherche du ministère qui appuient l'industrie touristique et contribuent à accroître la fréquentation et les dépenses des touristes dans la province.

De plus, la division :

- prend des initiatives pour stimuler les activités d'investissement et de développement du ministère, à savoir les activités visant à inciter le secteur privé à investir dans l'industrie touristique ontarienne, à favoriser la planification touristique et le développement économique à l'échelle régionale, et à encourager les projets de développement gérés par l'industrie touristique.

La **Division de la planification et des activités touristiques** est chargée de mettre en place les organismes et attractions touristiques relevant du ministère, notamment la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique, afin qu'ils soient des catalyseurs pour le développement économique régional ou des destinations de voyage réputées dans le monde. Deux attractions relevant du ministère (le parc historique du Fort William et les Parcs historiques de la Huronie) offrent les programmes touristiques voulus garantissent la protection du patrimoine.

De plus, la division :

- garantit la bonne gouvernance et la responsabilisation pour satisfaire aux exigences de la Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre compte des organismes;
- préserve les immobilisations culturelles grâce à une gestion des actifs et aux charges d'immobilisations, et aide les organismes et les sociétés d'exploitation des attractions à assurer la conformité avec les initiatives ministérielles.

La **Division des affaires culturelles** assume l'élaboration et la mise en place des politiques, programmes et services qui optimisent le rôle que jouent les industries culturelles, les arts, les organismes de mise en valeur du patrimoine, les archéologues, les bibliothèques, les musées et les organismes culturels dans la vitalité économique et la qualité de vie en Ontario.

De plus, la division :

- collabore avec son ministère, la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario et d'autres partenaires pour renforcer et accroître le secteur ontarien du divertissement et de la création;
- investit dans des organismes culturels de premier plan en Ontario pour appuyer des collections et programmes inventifs qui démontrent la diversité et la créativité culturelles de la province dans ce qu'elles ont de mieux;
- applique la *Loi sur les bibliothèques publiques* et la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, délivre les permis aux archéologues dans la province, et offre un soutien financier, des conseils et des services de proximité aux municipalités, aux bibliothèques, aux musées et aux organismes provinciaux de mise en valeur du patrimoine.

Organismes et attractions

Le ministère supervise les activités de ses organismes et sociétés d'exploitation des attractions qui favorisent la culture, le tourisme, la croissance économique et la création d'emplois. Les organismes et sociétés d'exploitation des attractions sont les responsables d'incomparables biens historiques, biens patrimoniaux aménagés et naturels, espaces verts et forêts-parcs, ainsi que de centres d'excellence et d'innovation dans toutes les régions de l'Ontario. Ils offrent toute une série d'activités éducatives, récréatives, touristiques, culturelles et divertissantes aux résidents et aux visiteurs.

Organismes

- Musée des beaux-arts de l'Ontario
- Collection McMichael d'art canadien
- Société du Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto
- Comité consultatif ministériel pour les arts et la culture
- Commission des parcs du Niagara
- Conseil des arts de l'Ontario
- Fiducie du patrimoine ontarien
- Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord
- Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario
- Société d'exploitation de la Place de l'Ontario
- Centre des sciences de l'Ontario
- Société du Partenariat ontarien du marketing touristique
- Fondation Trillium de l'Ontario
- Société du Centre des congrès d'Ottawa
- Jardins botaniques royaux
- Musée royal de l'Ontario
- Science Nord
- Services des bibliothèques de l'Ontario – Sud
- Commission des parcs du Saint-Laurent

Attractions

- Parc historique du Fort William
- Parcs historiques de la Huronie

Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario propose, met en place et soutient des initiatives stratégiques visant à améliorer la qualité de vie des personnes âgées de la province et à sensibiliser le public aux questions qui les concernent.

Vue d'ensemble

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario joue deux rôles principaux :

1) Rôle stratégique

- Aider le ministre délégué aux Affaires des personnes âgées à recommander l'élaboration ou la modification de politiques et programmes gouvernementaux pour tenir compte des changements survenus dans les données sociodémographiques des personnes âgées;
- Diriger les initiatives stratégiques à l'intention des personnes âgées qui nécessitent la participation d'autres ministères ou d'autres sphères de compétences;

- Apporter des contributions « à valeur ajoutée » aux politiques adoptées par d'autres ministères.

2) Rôle de sensibilisation du public

- Élaborer et mettre en œuvre des programmes éducatifs (en collaboration avec la Direction des services régionaux) qui :
 - renseignent les personnes âgées sur les programmes et services auxquels elles ont droit;
 - favorisent la participation active des personnes âgées et valorisent les personnes âgées en santé et les modes de vie sains;
 - sensibilisent le grand public aux rôles que jouent les personnes âgées dans les familles, les collectivités, la province et le pays.

Pour bien remplir ses deux mandats, le Secrétariat demeure à l'écoute des personnes âgées de l'Ontario par l'intermédiaire d'importants organismes qui agissent dans leurs intérêts. Il reste en étroite relation avec les onze principaux groupes de personnes âgées de l'Ontario et d'autres organismes de services spécialisés, et les fait régulièrement participer à l'élaboration des politiques et aux activités de sensibilisation.

Responsabilités, programmes et services

Les initiatives stratégiques sont les suivantes :

- Élaboration du cadre législatif pour réglementer les soins et les services offerts dans les maisons de retraite de l'Ontario (projet de loi visant la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite*), et si ce projet est adopté, appui au processus réglementaire et à la mise en œuvre;
- Élaboration et mise en œuvre continues de la Stratégie ontarienne de prévention des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées;
- Optimisation des perspectives en matière de santé, de participation et de sécurité en incitant les collectivités à entreprendre un processus d'évaluation et d'amélioration de la convivialité à l'égard des aînés grâce à l'Initiative des collectivités-amies des aînés;
- Collaboration avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sur la planification du vieillissement de la population au Canada;
- Appui à la stratégie décennale du gouvernement sur la santé mentale et la lutte contre les dépendances pour répondre aux besoins des personnes âgées de l'Ontario en la matière.

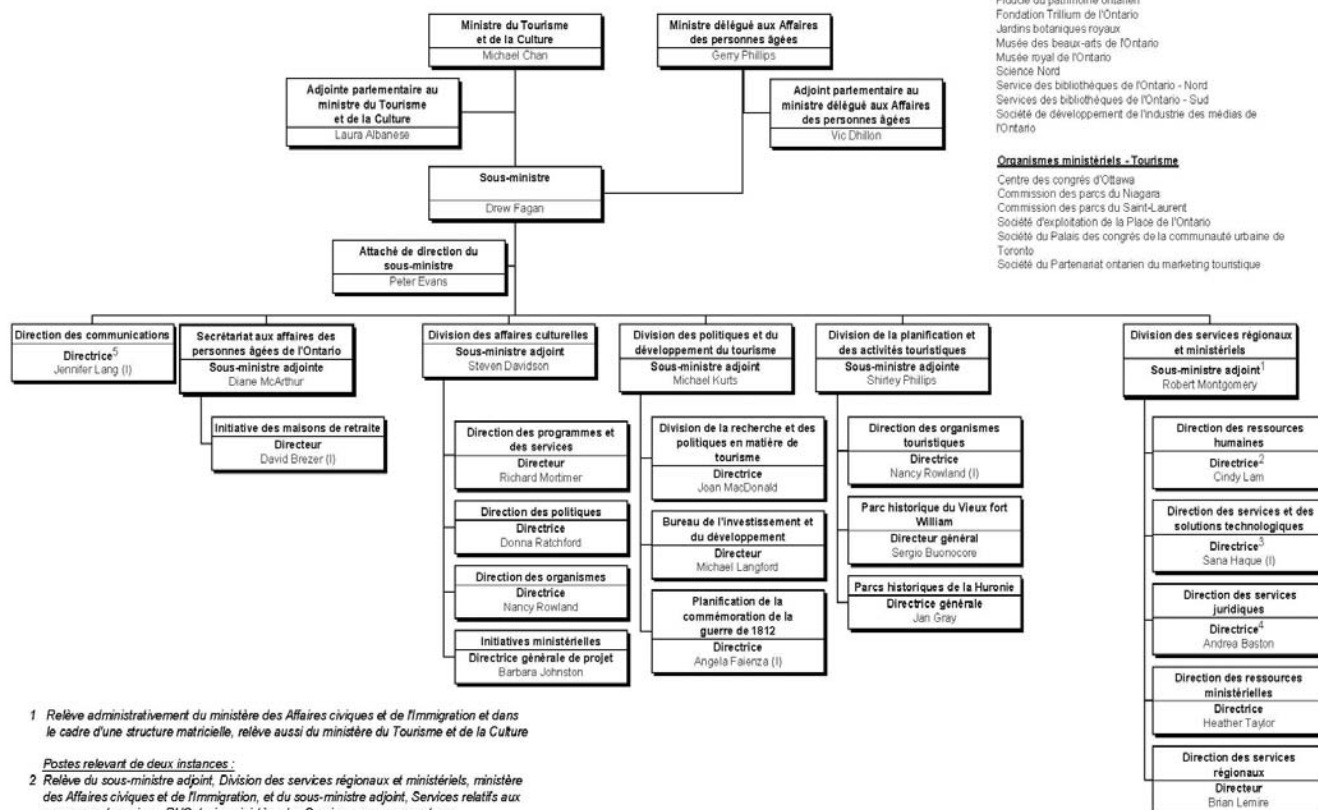
Les initiatives de sensibilisation du public sont les suivantes :

- Amélioration et mise à jour du Réseau du Portail commun des aînés, un site Web réalisé dans le cadre d'une collaboration pour donner aux personnes âgées, à leur famille et aux fournisseurs de services un accès facile à l'information et aux services offerts ou financés par les trois ordres de gouvernement. Ce site dresse la liste des ressources disponibles dans 29 communautés ontariennes;
- Poursuite des efforts pour retenir l'attention des aînés grâce aux foires d'information à l'intention des personnes âgées, qui sont proposées dans les deux langues officielles et sont conçues en collaboration avec les principaux organismes de personnes âgées afin d'augmenter la sensibilisation des aînés au vieillissement en santé et aux services qui leur sont destinés. Les séminaires portent notamment sur le Programme d'utilisation sécuritaire des médicaments pour les personnes âgées, la planification préalable des soins, la prévention des chutes et Drive Wise (formation à la conduite automobile);
- Collaboration continue sur la Liaison avec les personnes âgées des communautés culturelles : étude des obstacles que rencontrent les personnes âgées issues de diverses communautés culturelles et élaboration de modules et de documents d'information visant à améliorer leur accès aux programmes et services auxquels elles ont droit;
- Appui aux activités du Mois des personnes âgées : les activités de quartier présentées dans le cadre du mois des personnes âgées célèbrent le rôle que les personnes âgées continuent de jouer dans leurs familles, leurs collectivités, la province et le pays.

Organigramme du ministère

Ministère du Tourisme et de la Culture

Organigramme
Avril 2010



Organismes ministériels - Culture

Centre des sciences de l'Ontario
Collection McMichael d'art canadien
Comité consultatif ministériel pour les arts et la culture
Conseil des arts de l'Ontario
Fiducie du patrimoine ontarien
Fondation Trillium de l'Ontario
Jardins botaniques royaux
Musée des beaux-arts de l'Ontario
Musée royal de l'Ontario
Science Nord
Service des bibliothèques de l'Ontario - Nord
Services des bibliothèques de l'Ontario - Sud
Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario

Organismes ministériels - Tourisme

Centre des congrès d'Ottawa
Commission des parcs du Niagara
Commission des parcs du Saint-Laurent
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario
Société du Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto
Société du Partenariat ontarien du marketing touristique

1 Relève administrativement du ministère des Affaires civiles et de l'immigration et dans le cadre d'une structure matricielle, relève aussi du ministère du Tourisme et de la Culture

Postes relevant de deux instances :

2 Relève du sous-ministre adjoint, Division des services régionaux et ministériels, ministère des Affaires civiles et de l'immigration, et du sous-ministre adjoint, Services relatifs aux ressources humaines, RHOntario, ministère des Services gouvernementaux

3 Relève du sous-ministre adjoint, Division des services régionaux et ministériels, ministère des Affaires civiles et de l'immigration, et du directeur de l'information, Groupement des services à la collectivité

4 Relève du sous-ministre adjoint, Division des services régionaux et ministériels, ministère des Affaires civiles et de l'immigration, et du sous-procureur adjoint, ministère du Procureur général

5 Relève du sous ministre, ministère du Tourisme et de la Culture, du secrétaire associé du Conseil des ministres et du sous-ministre des communications

(I) Signifie "par intérim"

Organismes, conseils et commissions (OCC)

Voici les OCC exerçant leurs activités dans le domaine du tourisme :

Nom	Description
Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto	Régi par la <i>Loi sur la Société du palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto</i> , le Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto gère un centre de conférence de renommée internationale à Toronto. Il offre plus de 600 000 pieds carrés (55 800 mètres carrés) d'espace d'exposition, des salles de réunion et de bal ainsi qu'un théâtre de classe mondiale de 1 330 sièges pour accueillir des congrès nationaux et internationaux, des foires commerciales et des salons à l'intention des consommateurs.
Commission des parcs du Niagara	Établie en 1885 et régie par la <i>Loi sur les parcs du Niagara</i> , la Commission des parcs du Niagara a pour mission de préserver et d'améliorer la beauté naturelle de Niagara Falls et du corridor de la rivière Niagara pour le plus grand bonheur des visiteurs et des générations à venir, tout en maintenant son autonomie.
Société du Partenariat ontarien de marketing touristique	Établie par règlement en application de la <i>Loi sur les sociétés de développement</i> , la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique, en coopération avec le secteur privé, a pour principal objectif de promouvoir l'Ontario comme une destination touristique de premier plan tout au long de l'année afin de maximiser les possibilités du secteur touristique dans l'intérêt général de l'Ontario.
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario	Régie par la <i>Loi sur la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario</i> , la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a pour mission de gérer un centre provincial touristique et récréatif et d'élaborer des programmes spéciaux pour rehausser l'image de la province.
Société du Centre des congrès d'Ottawa	Régie par la <i>Loi sur la Société du Centre des congrès d'Ottawa</i> , la Société du Centre des congrès d'Ottawa gère un centre des congrès de premier ordre à Ottawa. Le Centre est actuellement fermé en raison du réaménagement des installations. Sa réouverture est prévue en avril 2011. L'espace de 200 000 pieds carrés (18 600 mètres carrés) permettra d'accueillir des congrès nationaux et internationaux, des salons à l'intention des consommateurs et des foires commerciales.

Nom	Description
Commission des parcs du Saint-Laurent	Régie par la <i>Loi sur la Commission des parcs du Saint-Laurent</i> , la Commission des parcs du Saint-Laurent offre toute une gamme d'expériences de tourisme récréatif, culturel et patrimonial dans ses diverses attractions qui s'étendent sur 200 kilomètres entre Kingston et la frontière avec le Québec. La Commission aménage, exploite et valorise 12 parcs et terrains de camping, des promenades panoramiques, une marina, un parcours de golf, un vaste réseau de sentiers cyclables et récréatifs, en plus des attractions patrimoniales primées que sont Upper Canada Village et le site historique national du Canada du Fort-Henry, récemment désigné site du patrimoine mondial de l'UNESCO (conjointement avec le canal Rideau).
Attractions touristiques	
Parc historique du Fort William	Régi par règlement en application de la <i>Loi sur les parcs historiques</i> , le parc historique du Fort William exploite une attraction touristique de premier ordre à Thunder Bay. Le parc favorise l'investissement, la création d'emplois et le développement économique dans le nord de l'Ontario en préparant, gérant et valorisant un éventail d'expériences historiques, culturelles et touristiques.
Parcs historiques de la Huronie	Régie par règlement en application de la <i>Loi sur les parcs historiques</i> , cette direction gère deux attractions touristiques à vocation historique : Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons à Midland – site national historique – et le Havre de la découverte à Penetanguishene. Ces deux sites patrimoniaux possèdent des richesses culturelles et archéologiques d'une grande valeur pour la population de l'Ontario et du Canada.

Voici les OCC exerçant leurs activités dans le domaine de la culture :

Nom	Description
Musée des beaux-arts de l'Ontario	Régi par la <i>Loi sur le Musée des beaux-arts de l'Ontario</i> avec la mission de cultiver et de promouvoir les arts visuels en Ontario, le Musée des beaux-arts de l'Ontario est l'un des plus grands musées d'art en Amérique du Nord et compte plus de 73 000 œuvres dans sa collection.
Centre Centennial des sciences et de la technologie (Centre des sciences de l'Ontario)	Régi par la <i>Loi sur le Centre Centennial des sciences et de la technologie</i> , le Centre des sciences de l'Ontario décrit les sciences et la technologie, sensibilise le public et suscite son intérêt envers ces deux disciplines, leur relation avec la société et le rôle de l'Ontario dans l'avancement des sciences et de la technologie.
Collection McMichael d'art canadien	Régie par la <i>Loi sur la Collection McMichael d'art canadien</i> et grâce au don qu'ont fait les membres de la famille McMichael en 1965 de leur collection d'art canadien, de leur maison et de leur terre à Kleinburg, la Collection est la seule galerie d'art publique d'importance consacrée uniquement à la collection et l'exposition d'art canadien.
Comité consultatif ministériel pour les arts et la culture	Créé en 2004 en tant que comité consultatif, le Comité conseille le ministre du Tourisme et de la Culture sur les politiques et les programmes qui favorisent des collectivités fortes et dynamiques par le truchement des secteurs des arts, des industries culturelles, du patrimoine et des bibliothèques.
Fiducie du patrimoine ontarien	Régie par la <i>Loi sur le patrimoine de l'Ontario</i> , la Fiducie a pour mandat la conservation, la protection et la préservation du patrimoine de l'Ontario, y compris les propriétés ayant un intérêt historique, architectural, archéologique, récréatif, esthétique ou pittoresque.
Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord	Créé en vertu de la <i>Loi sur les bibliothèques publiques</i> en tant que conseil spécial de services aux bibliothèques, le Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord, personne morale à but non lucratif constituée en vertu de la <i>Loi sur les personnes morales</i> , a pour mission de fournir aux comités de bibliothèques publiques des services et programmes qui répondent à leurs besoins et de favoriser la coopération et la coordination au sein des comités de bibliothèques publiques et d'autres fournisseurs d'information afin de promouvoir la prestation des services de bibliothèques.

Nom	Description
Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario	Régie par règlement en application de la <i>Loi sur les sociétés de développement</i> , la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario stimule l'emploi, l'investissement et la création de contenu dans le secteur des médias culturels de la province, y compris les industries du livre, du magazine, du cinéma, de la télévision, des médias numériques interactifs et de la musique.
Fondation Trillium de l'Ontario	Créée en qualité de personne morale en vertu de la <i>Loi sur les personnes morales de l'Ontario</i> , la Fondation Trillium de l'Ontario investit de façon stratégique des fonds gouvernementaux générés par les casinos caritatifs de l'Ontario en vue de bâtir des collectivités saines et dynamiques grâce aux arts, à la culture, aux sports et aux loisirs, aux services sociaux et à la personne et à l'environnement.
Conseil des arts de la province de l'Ontario (Conseil des arts de l'Ontario)	Régi par la <i>Loi sur le Conseil des arts</i> en tant que principal organisme de la province qui subventionne les activités artistiques professionnelles, le Conseil des arts de l'Ontario octroie des subventions, des bourses d'études et des prix pour la création d'œuvres d'art afin d'en faire profiter les Ontariennes et les Ontariens et d'enrichir leur vie.
Jardins botaniques royaux	Régi par la <i>Royal Botanical Gardens Act</i> , ce site historique national met en valeur 2 700 acres (1 100 hectares) de jardins et de sanctuaires en pleine nature et a pour mission de développer, de documenter, de protéger et d'exposer des collections de plantes et d'animaux vivants, d'effectuer des recherches dans ce domaine et de servir de centre d'information et de ressources en éducation.
Musée royal de l'Ontario	Régi par la <i>Loi sur le Musée royal de l'Ontario</i> , ce musée, l'un des plus grands en Amérique du Nord, promeut l'éducation, l'enseignement, la recherche et la publication, et collectionne et expose des objets, des documents et des livres pour illustrer l'histoire naturelle de l'Ontario, du Canada et du monde ainsi que l'histoire de l'Homme au fil du temps.
Science Nord	Régi par la <i>Loi sur Science Nord</i> , cet organisme met en valeur de nombreuses attractions, y compris un centre des sciences et une mine miniature, et dirige des programmes publics dans l'ensemble du Nord de l'Ontario à propos des origines, du développement et du progrès des sciences et de la technologie et de leurs relations avec la société.

Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud	Créé en vertu de la <i>Loi sur les bibliothèques publiques</i> en tant que conseil spécial de services aux bibliothèques, le Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud, personne morale à but non lucratif constituée en vertu de la <i>Loi sur les personnes morales</i>, a pour mission de fournir aux comités de bibliothèques publiques des services et des programmes qui répondent à leurs besoins et de favoriser la coopération et la coordination au sein des comités de bibliothèques publiques et d'autres fournisseurs d'information afin de promouvoir la prestation des services de bibliothèques.
---	--

Résumé des données financières sur les OCC

Nom	Prévisions 2010-2011 Dépenses	Prévisions 2010-2011 Revenus	Chiffres réels provisoires 2009-2010 Dépenses	Chiffres réels provisoires 2009-2010 Revenus	Chiffres réels 2008-2009 Dépenses	Chiffres réels 2008-2009 Revenus
<u>Tourisme</u>						
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario	7 817 200	S. O. (1)	7 844 000	S. O. (1)	10 160 700	S. O. (1)
Société du Partenariat ontarien de marketing touristique	43 091 000	S. O. (1)	49 639 800	S. O. (1)	52 657 827	S. O. (1)
Commission des parcs du Niagara	-	S. O. (1)	-	S. O. (1)	1 400 000	S. O. (1)
St. Clair Parks Commission (2)	0					
Commission des parcs du Saint-Laurent	7 409 400	S. O. (1)	11 773 700	S. O. (1)	10 387 800	S. O. (1)
Société du Centre des congrès d'Ottawa	-	S. O. (1)	-	S. O. (1)	-	S. O. (1)
Parcs historiques de la Huronie (2)	3 540 400	654 644	9 320 900	654 099	4 640 788	695 448
Parc historique du Fort William (2)	3 993 000	1 450 000	7 582 600	1 086 364	8 152 146	1 051 450
Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto (3)	0	6 500 000		8 000 000		8 100 000
	0					
	0					
<u>Culture</u>						
Musée des beaux-arts de l'Ontario	21 182 500	S. O. (1)	31 167 500	S. O. (1)	12 550 500	S. O. (1)
Centre Centennial des sciences et de la technologie (Centre des sciences de l'Ontario)	19 383 100	S. O. (1)	21 713 100	S. O. (1)	19 259 100	S. O. (1)
Collection McMichael d'art canadien	3 140 800	S. O. (1)	4 020 800	S. O. (1)	3 290 800	S. O. (1)
Comité consultatif ministériel pour les arts et la culture	-	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Fiducie du patrimoine ontarien	4 116 200	S. O. (1)	6 502 300	S. O. (1)	3 453 150	S. O. (1)
Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord	1 316 200	S. O. (1)	1 387 200	S. O. (1)	1 388 671	S. O. (1)
Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario	17 750 300	S. O. (1)	30 750 300	S. O. (1)	10 750 300	S. O. (1)
Fondation Trillium de l'Ontario	120 001 000	S. O. (1)	120 000 000	S. O. (1)	110 000 000	S. O. (1)
Conseil des arts de l'Ontario	59 937 400	S. O. (1)	59 937 400	S. O. (1)	55 487 400	S. O. (1)
Jardins botaniques royaux	3 798 500	S. O. (1)	5 124 500	S. O. (1)	4 176 000	S. O. (1)
Musée royal de l'Ontario	27 517 800	S. O. (1)	35 917 800	S. O. (1)	19 580 300	S. O. (1)
Science Nord	6 776 300	S. O. (1)	8 146 300	S. O. (1)	4 238 800	S. O. (1)
Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud	2 588 100	S. O. (1)	2 697 700	S. O. (1)	2 692 129	S. O. (1)

Notes :

Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes.

Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.

Les dépenses réelles pour 2008-2009 et 2009-2010 tiennent compte des charges de fonctionnement et des charges d'immobilisations; les dépenses provisoires pour 2010-2011 ne tiennent compte que des charges de fonctionnement.

(1) Les recettes générées par les organismes sont conservées par les organismes et non déposées au Trésor. Les dépenses représentent les subventions de la province aux organismes.

(2) Les recettes générées par les attractions sont déposées au Trésor.

(3) Pour obtenir des renseignements complets sur les budgets des organismes, conseils et commissions, se référer à leurs rapports annuels respectifs qui sont disponibles sur demande auprès de l'organisme, du conseil ou de la commission.

Lois

La création du nouveau ministère du Tourisme et de la Culture ressort d'un décret émis le 14 avril 2010. Ce décret précise les pouvoirs et les obligations du ministre et du ministère, et indique les lois qui relèvent du ministre.

Loi sur le Musée des beaux-arts de l'Ontario, L.R.O. 1990, c. A.28

D'après son texte, la *Loi sur le Musée des beaux-arts de l'Ontario* doit perpétuer le Musée des beaux-arts de l'Ontario, géré par un conseil d'administration de 27 membres, dont dix sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil (« LTG »), cinq sont nommés par le Collège des fondateurs du Musée des beaux-arts de l'Ontario, dix sont élus par les membres du Musée et deux sont nommés par le conseil de la cité de Toronto.

Le Musée a pour mission de promouvoir les arts visuels, de diriger des programmes éducatifs ainsi que de collectionner et d'exposer des œuvres d'art.

Loi sur le Conseil des arts, L.R.O. 1990, c. A.30

D'après son texte, la *Loi sur le Conseil des arts* doit perpétuer le Conseil des arts de l'Ontario, composé de douze membres nommés par le LTG.

La Collection a pour mission de conserver et d'exposer la collection d'art, d'acquérir des œuvres d'art et d'entretenir les terrains, la galerie publique et les autres installations du musée.

Loi de 2005 sur le patrimoine asiatique, L.O. 2005, c. 10

Cette loi fixe le mois du patrimoine asiatique en mai.

Loi de 2001 sur la fête du patrimoine portugais, L.O. 2001, c. 22

Cette loi fixe le jour du Portugal au 10 juin de chaque année. Elle désigne le mois de juin de chaque année comme celui de l'histoire et du patrimoine portugais.

Loi sur le Centre Centennial des sciences et de la technologie, L.R.O. 1990, c. 5

Le Centre Centennial des sciences et de la technologie (Centre des sciences de l'Ontario) doit être régi par un conseil d'administration de 16 à 26 membres nommés par le LTG.

Le Centre a pour mission d'administrer un centre des sciences et de sensibiliser le public aux sciences et à la technologie.

Le ministère approuve les règlements du Centre. Celui-ci peut conserver son revenu qui doit être affecté à la réalisation de sa mission. Les produits et investissements du Centre ne font pas partie du Trésor.

Loi de 2008 sur le Jour de l'Émancipation, L.O. 2008, c. 25

Cette loi fixe le jour de l'émancipation au 1^{er} août.

Loi sur l'insaisissabilité des biens culturels étrangers, L.R.O. 1990, c. F.23

Cette loi prévoit l'immunité contre la saisie des œuvres d'art importées en Ontario par une institution culturelle aux fins d'exposition. La ministre a la responsabilité de déterminer si une œuvre d'art étrangère a une importance culturelle et si l'exposition temporaire de l'œuvre présente un intérêt pour la population de l'Ontario. Le pouvoir de décision en la matière revient habituellement au sous-ministre adjoint.

Un avis de décision est publié dans la *Gazette de l'Ontario* avant que l'œuvre d'art soit livrée à la province. Dès la publication de la décision, l'œuvre en question ne peut faire l'objet d'une saisie.

Loi sur le George R. Gardiner Museum of Ceramic Art, L.R.O. 1990, c. G.7

Le Museum est géré par un conseil administratif de quinze membres, dont cinq sont nommés par le conseil d'administration de l'Université Victoria, l'un est nommé par le conseil de la cité de Toronto et neuf sont élus conformément aux règlements administratifs du conseil. Aucun des membres de ce conseil n'est nommé par le LTG.

Le musée a pour mission d'exposer des œuvres en céramique, des objets d'art décoratifs et des œuvres des beaux-arts, de promouvoir l'intérêt public dans l'histoire du développement de la céramique et d'exploiter un musée.

Loi de 2000 sur le Jour des pionniers allemands, L.O. 2000, c. 7

Cette loi fixe le jour des pionniers allemands au lendemain de l'Action de grâce.

Loi sur les parcs historiques, L.R.O. 1990, c. H.9

Cette loi autorise le LTG à désigner comme parcs historiques des terres de la Couronne où se trouve un objet ou un site de valeur historique.

Le règlement pris en application de la *Loi* désigne comme parcs historiques Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons (Parcs historiques de la Huronie), le parc historique du Fort William et le Havre de la Découverte (ancien parc historique des Établissements navals et militaires de Penetanguishene).

Loi sur l'inscription dans les hôtels, L.R.O. 1990, c. H.17

Cette loi impose à chaque hôtel de tenir un registre de ses clients et prévoit diverses infractions possibles liées à la tenue du registre. Un hôtel doit également afficher le tableau des tarifs de location dans chaque chambre, sous peine d'infraction.

Loi de 1998 sur la Société du Centre Hummingbird des arts d'interprétation, L.O. 1998, c. 37

La société est gérée par un comité de douze directeurs, dont neuf sont choisis conformément aux règlements administratifs de la société et trois sont nommés par le conseil de la cité de Toronto. Aucun des directeurs de ce comité n'est nommé par le LTG.

La Société a pour mission d'accroître l'appréciation des arts de la scène et de diriger le théâtre pour les spectacles, les expositions et les réceptions.

Loi sur les aubergistes, L.R.O. 1990, c. I.7

Cette loi donne à l'aubergiste un droit de rétention sur les biens apportés par son client jusqu'à concurrence du prix de la nourriture ou du logement fournis. Le patron d'une écurie de louage a un droit de rétention sur chaque cheval, autre animal ou voiture d'un client jusqu'à concurrence des frais raisonnables engagés pour l'abri et l'entretien. Dans les deux cas, l'aubergiste ou le patron d'une écurie peut vendre ces biens aux enchères après avoir fait publier une annonce.

En cas de dégradation ou de perte des biens d'un client, la responsabilité de l'aubergiste est limitée à 40 dollars, sauf si la dégradation ou la perte est due à un acte volontaire, une omission ou une négligence de la part de l'aubergiste.

Loi de 2004 sur le Jour du patrimoine irlandais, L.O. 2004, c. 10

Cette loi fixe le jour du patrimoine irlandais au 17 mars de chaque année.

Loi sur la Collection McMichael d'art canadien, L.R.O. 1990, c. M.4

Cette loi a fait l'objet d'une modification en 2000 pour reconnaître le rôle de Robert et Signe McMichael. La Collection est gérée par un conseil d'administration de 23 membres tout au plus, nommés par le LTG. M. et M^{me} McMichael étaient administrateurs à vie.

Cette loi établit un Comité consultatif des arts composé de cinq membres : le président et le vice-président du Conseil et en l'absence de M. et M^{me} McMichael, trois personnes nommées. Le Comité consultatif des arts est habilité à faire des recommandations sur l'acquisition et la vente d'œuvres et à désigner les artistes qui peuvent faire partie de la collection. Pour être désigné comme tel, un artiste doit avoir contribué au développement de l'art canadien.

Le Conseil s'assure que la Collection représente le patrimoine culturel du Canada et qu'elle est composée d'œuvres d'art du Groupe des Sept et de leurs contemporains et d'autres artistes désignés par le Comité consultatif des arts.

Le ministère approuve les règlements de la Collection ainsi que la nomination ou la destitution du directeur de la collection dès qu'il estime que la Collection se conforme à la loi.

Loi sur la Société du Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto, L.R.O. 1990, c. M.11

Cette loi institue la Société, qui est dirigée par un conseil d'administration de sept à treize membres, dont dix membres tout au plus peuvent être nommés par le LTG.

L'objet de la Société est d'exploiter et de gérer un palais des congrès de premier ordre à Toronto.

Loi sur le ministère des Affaires civiques et culturelles, L.R.O. 1990, c. M.18, sujets relatifs à la culture

Cette loi visait à l'origine un ministère qui a fait l'objet d'un remaniement ultérieur. En vertu d'un décret, les pouvoirs et obligations de cette loi qui renvoient à la citoyenneté ont été transférés à la ministre des Affaires civiques et de l'Immigration. Les pouvoirs et obligations qui renvoient à la culture ont été transférés à l'ancienne ministre de la Culture.

Selon cette loi, le ministre est responsable du ministère désormais appelé le ministère du Tourisme et de la Culture, et de l'exécution des lois de ce ministère. Le ministre peut déléguer au sous-ministre ou à un employé du ministère tout pouvoir ou toute fonction que lui confère ou lui attribue cette loi.

Le ministère a pour mission de « favoriser la vie culturelle en Ontario tant au niveau de la création que de la participation en contribuant à l'expression culturelle et à la sauvegarde de la culture ».

Par suite des modifications de 2007, le ministre a le pouvoir de fixer et d'exiger des droits pour recouvrer les coûts des services fournis par le ministère, et de rembourser des droits.

Loi sur le ministère du Tourisme et des Loisirs, L.R.O. 1990, c. M.35, sujets relatifs au tourisme

Cette loi visait à l'origine un ministère qui a fait l'objet d'un remaniement ultérieur. Elle donne au ministre la direction du ministère du Tourisme et des Loisirs et la responsabilité d'appliquer les lois relevant du ministère. À la suite de la réorganisation du ministère en 2005 et du transfert de la responsabilité des Sports et des Loisirs au ministre de la Promotion de la santé, le ministère du Tourisme et de la Culture est désormais chargé uniquement des activités et des programmes relatifs au tourisme.

Les objectifs du ministère sont la promotion du tourisme en Ontario, l'utilisation du tourisme en vue de stimuler l'emploi et les possibilités de revenus, et l'amélioration des normes en matière de services offerts aux voyageurs.

Loi sur les parcs du Niagara, L.R.O. 1990, c. N.3

Cette loi institue la Commission des parcs du Niagara, qui est composée de dix à douze membres désignés par le LTG.

La Commission est chargée de gérer, de diriger et d'aménager les parcs du Niagara. Le ministre peut émettre des directives en matière de politique, approuvées par le LTG, et la Commission doit veiller à la mise en œuvre de ces directives.

Les règlements pris en application de cette loi traitent de l'utilisation des parcs et de la délivrance de permis pour les guides et les véhicules d'excursion.

Loi sur le patrimoine de l'Ontario, L.R.O. 1990, c. O.18, à l'exception de la partie III

Cette loi présente le processus de désignation municipale des biens culturels. Elle a fait l'objet d'une modification en 2005 pour habiliter les municipalités à interdire la démolition des biens désignés comme patrimoniaux. D'après les modifications apportées, le ministre a le pouvoir de désigner les biens patrimoniaux. Ces biens ne peuvent être démolis sans le consentement du ministre. Cette loi crée également un système de délivrance des permis pour les fouilles archéologiques.

Cette loi établit la Fiducie du patrimoine ontarien, qui a pour mission l'acquisition de propriétés d'intérêt historique pour les Ontariens. La Fiducie est gérée par un conseil d'administration qui compte tout au plus douze membres, nommés par le LTG.

Le procureur général fait appliquer la partie III, qui régit la Commission des biens culturels.

Loi sur la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, L.R.O. 1990, c. O.34

Cette loi institue la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, qui est dirigée par un conseil d'administration de sept à treize membres. Les membres du conseil, dont l'un doit être choisi parmi les administrateurs de l'Association de l'Exposition nationale canadienne, sont nommés par le LTG.

La Société a notamment pour mission d'exploiter la Place de l'Ontario comme centre d'exposition et de loisirs pour la province, d'élaborer des programmes visant à rehausser l'image de l'Ontario et de coordonner les activités avec l'Exposition nationale canadienne.

Loi de 2005 sur la Semaine des vins de l'Ontario, L.O. 2005, c. 22

Cette loi désigne la troisième semaine du mois de juin comme la Semaine des vins de l'Ontario.

Loi sur la Société du Centre des congrès d'Ottawa, L.R.O. 1990, c. O.45

Cette loi institue la Société du Centre des congrès d'Ottawa, qui est dirigée par un conseil d'administration de sept à douze membres, dont neuf au plus peuvent être nommés par le LTG.

Le Centre a pour objet d'assurer le fonctionnement et la gestion d'un centre de congrès de premier ordre à Ottawa.

Loi sur les bibliothèques publiques, L.R.O. 1990, c. P.44

Cette loi prévoit le maintien de différents types de conseils de bibliothèques, y compris des conseils de bibliothèques publiques, les membres des conseils, ainsi que leurs pouvoirs et fonctions. Elle autorise le paiement de subventions législatives aux conseils de bibliothèques publiques admissibles aux subventions d'exploitation. Elle exige que certains services des bibliothèques soient offerts gratuitement aux résidents.

La ministre a le pouvoir de créer par décret des conseils spéciaux de services aux bibliothèques publiques en vue de fournir des ressources, des services et des subventions aux bibliothèques. Le Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud (« SBO–Sud ») et le Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord (« SBO–Nord ») sont deux exemples de ces conseils, et sont constitués par lettre patente en vertu de la *Loi sur les personnes morales*. Ces organismes bénéficient de paiements de transfert. La ministre nomme deux des neuf membres du conseil du SBO-Nord et cinq des vingt membres du conseil du SBO-Sud.

Royal Botanical Gardens Act, [1989 c.Pr.22]

Cette loi perpétue les Jardins botaniques royaux, gérés par un conseil d'administration qui compte tout au plus 24 membres. Le LTG nomme deux membres du conseil. Le recteur de l'Université McMaster et le président du service des auxiliaires des Jardins botaniques royaux en sont membres, ainsi que neuf personnes nommées par le conseil. La municipalité régionale de Hamilton-Wentworth nomme jusqu'à trois membres tandis que le LTG en nomme deux.

Le conseil a pour mission le développement et l'entretien d'une collection de plantes et d'animaux vivants, la protection de la faune et de la flore, et la recherche botanique.

Loi sur le Musée royal de l'Ontario, L.R.O. 1990, c. R.35

Cette loi prévoit que le Musée royal de l'Ontario doit être géré par un conseil d'administration comptant 21 membres. Le président du conseil d'administration de l'Université de Toronto, le recteur de l'Université de Toronto et le directeur du Musée sont administrateurs d'office du Musée. Trois administrateurs sont élus par les membres du Musée et quinze sont nommés par le LTG. Le Musée a pour mission la collection et l'exposition d'objets, de documents et de livres qui illustrent l'histoire humaine et naturelle.

Le Musée requiert l'approbation du LTG s'il veut emprunter plus de 100 000 \$.

Loi sur Science Nord, L.R.O. 1990, c. S.4

Cette loi prévoit que l'organisme Science North doit être géré par un conseil d'administration d'au moins quinze membres nommés par le LTG.

Il a pour mission l'exploitation d'une mine miniature et d'un musée ainsi que l'éducation sur les origines, le développement et la progression des sciences et de la technologie dans le Nord de l'Ontario.

L'organisme requiert l'approbation du LTG s'il veut faire des emprunts.

Loi de 2001 sur l'héritage sud-asiatique, L.O. 2001, c. 29

Cette loi fixe le jour de l'arrivée des Asiatiques du sud au 5 mai de chaque année. Elle désigne le mois de mai de chaque année comme le mois de l'héritage sud-asiatique.

Loi sur la Commission des parcs du Saint-Laurent, L.R.O. 1990, c. S.24

Cette loi institue la Commission des parcs du Saint-Laurent, qui est dirigée par un conseil d'administration de trois à quinze membres désignés par le LTG.

La Commission est chargée d'aménager et d'entretenir les parcs. Elle doit avoir l'autorisation du LTG pour acheter ou vendre des terres.

Les règlements pris en application de cette loi traitent de l'utilisation des parcs.

Loi de 2007 sur le statut des artistes ontariens, L.O. 2007, c. 7, annexe 39

Cette loi a reçu la sanction royale le 17 mai 2007. Elle a pour but de reconnaître la valeur des artistes et leurs contributions à l'Ontario ainsi que la création d'un climat propice à l'épanouissement des artistes.

En plus de la disposition de déclaration d'objet, cette loi comprend des déclarations de reconnaissance de la valeur des artistes et des engagements du gouvernement envers l'amélioration de la vie des artistes. Elle établit également que le ministre fixera la Fin de semaine des artistes.

Loi de 2000 sur le tartan, L.O. 2000, c. 8

Cette loi adopte et décrit le tartan officiel de l'Ontario. Elle a fait l'objet de modifications en 2006 pour corriger une erreur dans la description du tissage.

Loi de 1997 sur le jour des Loyalistes de l'Empire-Uni, L.O. 1997, c. 42

Cette loi fixe le jour des Loyalistes de l'Empire-Uni au 19 juin de chaque année.

Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario, Règlement ontarien 672/00

La Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario a été établie par le règlement 672/00 de la *Loi sur les sociétés de développement*. À l'origine, la Société s'appelait la *Société de développement de l'industrie cinématographique ontarienne*. Le conseil d'administration peut être composé tout au plus de 17 membres, nommés par le LTG.

La Société a pour mission de stimuler l'emploi et les investissements en Ontario à l'aide de méthodes telles que la promotion de l'industrie des médias culturels et l'administration des programmes provinciaux de crédit d'impôt.

Société du Partenariat ontarien de marketing touristique, Règlement de l'Ontario 618/98

La Société du Partenariat ontarien de marketing touristique a été instituée par le Règlement de l'Ontario 618/98 pris en application de la *Loi sur les sociétés de développement*.

La Société est dirigée par un conseil d'administration composé d'un minimum de trois membres, désignés par le LTG. L'un des membres du conseil doit être le sous-ministre d'un ministère autre que celui du Tourisme et de la Culture.

L'un des objets de la Société est de promouvoir l'Ontario comme destination de voyage.

Fondation Trillium de l'Ontario

Contrairement aux organismes mentionnés ci-dessus, la Fondation Trillium de l'Ontario n'a pas été constituée par une loi spéciale du Parlement, mais par lettres patentes en application de la *Loi sur les personnes morales de l'Ontario*. La Fondation effectue des investissements stratégiques pour établir des communautés saines, bienveillantes et économiquement solides en Ontario.

Le conseil d'administration compte un maximum de 25 administrateurs que le LTG a approuvé avant leur élection par certains membres du ministère. Le ministre approuve l'élection du président et nomme le vice-président. L'organisme compte 16 équipes d'évaluation des demandes de subvention, qui regroupent plus de 300 bénévoles nommés par le LTG.

PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2010-2011

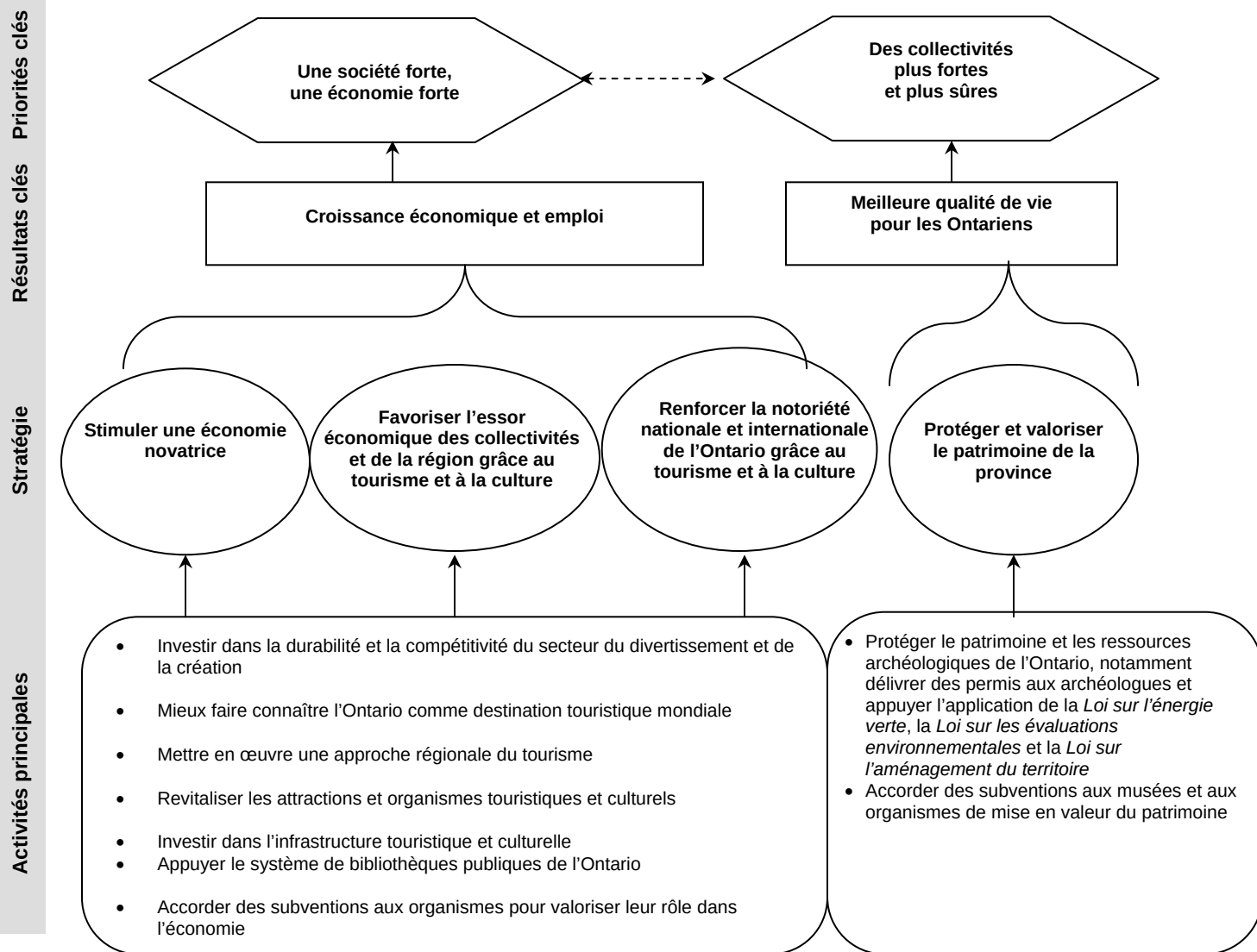
Priorités et résultats pour 2010-2011

Le ministère du Tourisme et de la Culture est bien conscient que les secteurs de la culture et du tourisme en Ontario contribuent fortement à la prospérité globale de l'Ontario sur le plan social et économique. Ces secteurs permettent à la province d'établir une économie forte et concurrentielle ainsi que des collectivités dynamiques et accueillantes.

En 2010-2011, le ministère s'emploiera à favoriser l'innovation, à créer des emplois dans des secteurs à forte croissance, à appuyer un marché du tourisme florissant, à stimuler la compétitivité économique, à protéger les biens patrimoniaux et à améliorer la qualité de vie des membres de la collectivité, ce qui contribue directement à la réalisation de deux grandes priorités :

- Une société forte, une économie forte;
- Des collectivités plus fortes et plus sûres.

Contribution du ministère à la réalisation des priorités et des résultats clés



Activités du ministère pour 2010-2011

Le ministère participe à l'accroissement de la prospérité de l'Ontario :

- en développant l'économie novatrice et en lui permettant d'innover et de saisir les occasions qu'offre une époque numérique en pleine évolution;
- en favorisant la coordination régionale des activités touristiques;
- en protégeant et valorisant les ressources du patrimoine culturel de la province;
- en renforçant la notoriété de l'Ontario à l'échelle nationale et internationale grâce au tourisme et à la culture;
- en augmentant les investissements de l'Ontario dans les organismes d'exploitation des attractions touristiques et culturelles et leur infrastructure, et mieux faire connaître ces lieux.

Le ministère s'est engagé à établir des collectivités dynamiques et accueillantes en collaborant avec les municipalités, les partenaires locaux et les intervenants pour tirer parti des ressources culturelles et mieux préserver et valoriser le patrimoine unique des collectivités de l'Ontario.

Le ministère s'attache à mettre en place des organismes solides et durables dans le but de revitaliser et renforcer les rapports de responsabilisation avec ses 19 organismes touristiques et culturels.

APPROCHE STRATÉGIQUE : STIMULER UNE ÉCONOMIE NOVATRICE

Grâce à des investissements stratégiques dans les industries culturelles du divertissement et de la création, le ministère renforce l'environnement par l'innovation, encourage la création d'emplois très qualifiés et favorise les partenariats qui génèrent la croissance économique et confèrent un avantage concurrentiel à l'Ontario dans l'économie du savoir.

En 2010-2011, le ministère privilégiera les actions suivantes :

Partenariats

- Poursuivre avec les intervenants de différentes industries en Ontario (cinéma, télévision, livre, magazines, musique et médias numériques interactifs) le dialogue portant sur le partage des objectifs prioritaires à suivre pour stimuler l'innovation et le développement économique dans le secteur.

- Collaborer avec la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario pour améliorer les actions visant à appuyer les entreprises concurrentielles et à établir un environnement favorable à la réussite constante, notamment la mise en place d'une deuxième série d'investissements dans le cadre du Fonds de partenariats pour le secteur du divertissement et de la création (12 millions de dollars répartis sur quatre ans).
- Collaborer avec les ministères partenaires pour harmoniser les politiques et investissements liés au secteur avec les priorités générales du gouvernement.
- S'assurer que les politiques évolutives du gouvernement fédéral appuient les priorités du secteur du divertissement et de la création en Ontario, et ce :
 - o en nouant le dialogue avec le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et en participant aux travaux du Conseil, au besoin;
 - o en collaborant avec Industrie Canada et le ministère du Patrimoine canadien pour s'assurer que la Stratégie nationale sur l'économie numérique et les modifications apportées à la *Loi sur le droit d'auteur* prennent en compte les besoins et les perspectives des industries du divertissement et de la création.

Investissement

- Grâce au Conseil des arts de l'Ontario, continuer à effectuer des investissements stratégiques dans les artistes, les organisations et les collectivités de toute la province.

Recherche

- Explorer les options stratégiques qui permettront de favoriser la croissance du secteur du divertissement et de la création dans l'économie mondiale du savoir. Ces options privilégieront la recherche visant à améliorer la capacité d'encadrement du ministère et à faciliter le repérage des priorités dans les domaines principaux.

APPROCHE STRATÉGIQUE : FAVORISER L'ESSOR ÉCONOMIQUE DES COLLECTIVITÉS ET DE LA RÉGION GRÂCE AU TOURISME ET À LA CULTURE

Les organismes et attractions culturels et touristiques en Ontario dégagent de forts rendements économiques pour les collectivités ontariennes. La revitalisation de leur infrastructure sert de vecteur pour créer des emplois et stimuler l'économie. L'amélioration des structures de responsabilisation garantira la croissance et la durabilité.

Le ministère continue d'appliquer les principales recommandations tirées de l'étude de 2009 intitulée *À la découverte de l'Ontario – Rapport sur l'avenir du tourisme*. Il collabore avec les partenaires régionaux en mettant l'accent sur la coordination du marketing et de la gestion touristiques afin d'augmenter le nombre de visites, de favoriser l'activité économique et de créer des emplois dans toute la province.

En 2010-2011, le ministère privilégiera les actions suivantes :

Régions touristiques

- Adopter une approche régionale du tourisme et établir 13 régions touristiques en Ontario, notamment trois sous-régions dans le nord de la province. De vastes consultations avec les partenaires touristiques ont permis d'élaborer cette proposition qui a reçu l'appui du gouvernement.
- Affecter 65 millions de dollars au cours de chacune des deux premières années, puis 40 millions de dollars sous forme de financement annuel à compter de 2012-2013 pour favoriser le marketing des régions touristiques en Ontario dès qu'elles seront établies.
- Continuer à consulter les partenaires touristiques dans toute la province au sujet de l'élaboration de mécanismes de financement pertinents pour renforcer le tourisme régional.

Formation

- Poursuivre la collaboration avec des fournisseurs de services de formation pour veiller à ce que l'industrie touristique ait accès à la formation nécessaire à l'amélioration de l'expérience des touristes.

Ontario ouvert sur le monde

- Collaborer avec l'industrie en vue de moderniser le secteur et de réduire ou supprimer les obstacles au développement économique.

Recherche

- Continuer à éclairer les décisions en matière de marketing, de politiques et de développement de produits en fournissant des renseignements et des analyses stratégiques, notamment de l'information sur les tendances du tourisme national et international, des prévisions, des études de produits, des analyses de l'incidence économique ainsi que le poids et la contribution du tourisme dans l'économie provinciale.

- Continuer à élaborer des politiques et à effectuer des recherches pour justifier la pertinence de la planification culturelle municipale (PCM) comme stratégie de développement économique et s'associer avec d'autres ministères pour prendre en compte la PCM dans l'initiative interministérielle de développement économique.

Investissement

- Investir jusqu'à 12 millions de dollars grâce au programme Fêtons l'Ontario en 2010 pour mettre en valeur la programmation du festival et des événements ainsi que les activités proposées par 171 candidats retenus, ce qui favorisera les améliorations à long terme et un accroissement de la fréquentation et des dépenses des visiteurs.
- Inciter le secteur privé à investir dans l'industrie touristique ontarienne, appuyer la planification et le développement économique du tourisme régional, et encourager les projets novateurs de l'industrie en matière de développement touristique.
- Appuyer les initiatives de développement du tourisme régional, la planification du tourisme régional, les mesures pour attirer les investissements et les projets de formation de l'industrie grâce au Fonds de développement du tourisme.
- Continuer à investir dans les bibliothèques en s'attachant à encourager le renforcement des capacités et à offrir un accès équitable à l'information, aux ressources et aux programmes qui facilitent le recyclage professionnel et le développement des compétences.
- Accroître d'un maximum de un million de dollars le financement du Fonds de prospérité pour les communautés créatrices pour aider jusqu'à deux fois plus de municipalités et de Premières nations à utiliser les biens culturels comme parties intégrantes de leurs stratégies de développement de l'économie et des collectivités, ainsi que pour permettre aux organismes à but non lucratif d'intensifier la planification culturelle municipale à l'échelle des collectivités.
- Grâce à la Fondation Trillium de l'Ontario, continuer à appuyer les initiatives – qui visent à créer des collectivités saines et fortes – dans les arts et la culture, l'environnement, les services à la personne et services sociaux, les sports et les loisirs.

Modernisation des organismes

- Continuer à revitaliser les organismes et attractions touristiques et à les appuyer dans leur rôle d'emblèmes touristiques et de catalyseurs économiques à l'échelle locale et régionale.
- La Commission des parcs du Niagara poursuivra son examen opérationnel, la mise en place d'autres changements opérationnels et l'instauration d'un processus concurrentiel visant la signature d'un bail immobilier pour les excursions en bateau à Niagara Falls.

- Entreprendre un examen de la gouvernance de la Commission des parcs du Saint-Laurent pour améliorer l'efficacité du conseil d'administration et les procédures de responsabilisation, et mettre en place des pratiques exemplaires.
- Poursuivre l'examen des programmes de la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique (SPOMT). L'examen comprenait l'évaluation de l'efficacité actuelle de la SPOMT ainsi que des recommandations sur l'élaboration future d'un modèle d'organisme de marketing provincial dans le contexte ontarien. Le rapport repère les nombreux points forts de la SPOMT ainsi que les perspectives d'amélioration et d'action. Les options de mise en œuvre d'un modèle de marketing provincial d'ici le milieu de 2010 et le plan y afférent sont en cours d'élaboration

Partenariats

- Continuer à établir de nouveaux partenariats entre le monde des affaires et le milieu artistique afin de générer des revenus pour les organisations participantes et la collectivité locale grâce au Fonds d'investissement stratégique dans le secteur culturel.

Charges d'immobilisations

Le ministère protège et améliore l'infrastructure touristique et culturelle de l'Ontario. Il gère les dépenses engagées pour le développement de l'infrastructure dans le cadre du volet Partenaires pour les sports, la culture et le tourisme de l'initiative provinciale sur l'infrastructure, qui totalise 300 millions de dollars.

En 2010-2011, les principaux projets du ministère viseront surtout à :

- revitaliser l'infrastructure et les centres d'interprétation à la Commission des parcs du Saint-Laurent;
- commencer à construire de nouveaux lieux d'exposition et continuer à préserver les bâtiments à Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons;
- aménager un accotement pour protéger contre les futures inondations les structures patrimoniales et modernes du parc historique du Fort William. De plus, une voie secondaire d'accès et d'issue sera aménagée pour réduire les embouteillages et faciliter l'accès aux véhicules d'urgence;
- Continuer à investir dans la réparation et la rénovation des immobilisations des organismes culturels et touristiques pour faciliter les rénovations, les aménagements requis par le Code du bâtiment, les améliorations liées à la santé et la sécurité et la conformité aux lois et règlements;
- Continuer à assurer la gestion du projet de construction du Palais des congrès d'Ottawa, qui devrait se terminer en avril 2011.

En 2010-2011, le ministère mettra en œuvre les projets suivants dans le cadre du Fonds de stimulation de l'infrastructure, programme d'investissement conjoint entre les gouvernements fédéral et provinciaux :

- Commission des parcs du Saint-Laurent – 7,1 millions de dollars pour effectuer la réparation de routes et de ponts.
- Commission des parcs du Niagara – 8,94 millions de dollars pour procéder à plusieurs projets liés la commémoration de la guerre de 1812, notamment la construction d'un nouveau centre pour les visiteurs au Vieux Fort Erie.
- Collection McMichael d'art canadien – 4,2 millions de dollars pour réhabiliter les terrains et améliorer l'accès au site.
- Science Nord – 7,3 millions de dollars pour effectuer plusieurs projets, notamment un important agrandissement de l'espace d'exposition dans le bâtiment central.
- Fiducie du patrimoine ontarien – 1,5 million de dollars pour plusieurs projets de réhabilitation de propriétés historiques en Ontario.

APPROCHE STRATÉGIQUE : RENFORCER LA NOTORIÉTÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE DE L'ONTARIO GRÂCE AU TOURISME ET À LA CULTURE

Le tourisme culturel est l'un des segments les plus en expansion du marché touristique mondiale. Le ministère promeut et valorise les aménagements, festivals, collections et programmes de premier plan en Ontario pour démontrer la diversité et la créativité culturelles de la province dans ce qu'elles ont de mieux et ainsi faire de l'Ontario une destination culturelle réputée pour les touristes.

En 2010-2011, le ministère privilégiera les actions suivantes :

Marketing national et international

- Continuer à promouvoir l'Ontario, à l'échelle nationale et internationale, comme une destination touristique de premier plan tout au long de l'année grâce à la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique (SPOMT), à savoir :
 - o S'employer à maximiser les rendements des marchés existants tout en continuant d'étudier les nouvelles occasions qu'offrent les marchés internationaux émergents;
 - o Améliorer le site www.ontariotravel.net pour qu'il soit la principale voie de communication avec les consommateurs du monde entier;
 - o Continuer à aider les festivals et les événements dans tout l'Ontario, notamment les festivals emblématiques qui suscitent l'intérêt national et international.

Événements de portée internationale

- Mieux faire connaître l'Ontario avant et pendant la tenue des Sommets du G8 et du G20 au Deerhurst Resort à Huntsville et au Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto (PCCUT), respectivement. Grâce à ces deux événements, l'attention du monde entier se focalisera sur la province ainsi que ses destinations et activités touristiques et culturelles. Le Sommet du G20 mettra en évidence le PCCUT et Toronto. Par l'intermédiaire de la SPOMT et du PCCUT, le ministère continuera de collaborer étroitement avec Tourism Toronto, Muskoka Tourism et les partenaires de l'industrie pour attirer les voyageurs internationaux et les clients d'affaires.
- Préparer l'organisation de l'International Indian Film Academy Awards en juin 2011, un important événement international qui attire 350 millions de téléspectateurs dans le monde. Toronto est la première ville nord-américaine à organiser cette remise des prix. L'Ontario s'attend à la venue de 40 000 visiteurs pendant les quatre jours de festival, notamment 500 acteurs et producteurs.
- Continuer à faire de la commémoration du bicentenaire de la guerre de 1812 un événement symbolique en matière de tourisme patrimonial, qui aura une envergure internationale et d'importantes retombées économiques. Le ministère collabore avec des groupes régionaux dans toute la province (Toronto, Niagara, Windsor/Chatham, Baie Georgienne sud, Algoma/Sault Ste. Marie, Saint-Laurent et Hamilton/Brantford), des intervenants clés, des ministères ontariens, le gouvernement fédéral et d'autres gouvernements (dont celui des États-Unis) pour cerner et accroître les occasions liées aux principales activités touristiques et patrimoniales du bicentenaire.

Investissement

- Continuer à mettre en œuvre le programme Initiatives internationales pour le secteur culturel (programme IISC) afin d'accroître les occasions stratégiques qu'offre le marché international pour les produits culturels ontariens. Le programme IISC contribuera à accroître la présence internationale des industries artistiques et culturelles de l'Ontario et à donner aux artistes, aux organismes culturels de la province et aux industries novatrices la possibilité de saisir de nouvelles occasions mondiales à long terme.

APPROCHE STRATÉGIQUE : PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE DE LA PROVINCE

Pour préserver les constructions patrimoniales et les ressources archéologiques de l'Ontario, le ministère applique la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, délivre des permis aux archéologues, étudie les rapports archéologiques et investit dans les organisations, musées communautaires et sociétés historiques qui jouent un rôle majeur dans la gestion des biens patrimoniaux remarquables de la province.

Le ministère donne des conseils, du soutien et des services de proximité aux municipalités, aux comités municipaux du patrimoine et à d'autres organisations qui s'occupent de la conservation du patrimoine ou de la planification culturelle.

En 2010-2011, le ministère privilégiera les actions suivantes :

Protection et gestion

- Si l'autorisation est accordée, mettre en œuvre un système complet de protection et gestion des ressources patrimoniales que possède et contrôle l'Ontario, et ce, conformément aux normes et lignes directrices obligatoires pour la conservation des biens patrimoniaux de la province.
- Continuer à offrir des services de formation, de communication de renseignements, de proximité et de consultation technique sur la conservation du patrimoine culturel aux partenaires municipaux afin de favoriser l'application de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, ce qui se traduira par la formation de nouveaux comités municipaux du patrimoine et une augmentation du nombre de biens désignés comme patrimoniaux.
- Grâce à la Fiducie du patrimoine ontarien, continuer à offrir le Programme commémorant les lieux de sépulture des anciens premiers ministres de l'Ontario.

Investissement

- Poursuivre l'investissement dans les musées communautaires et les organismes de mise en valeur du patrimoine pour atteindre les normes en matière de muséologie, créer de nouvelles expositions intéressantes, améliorer les collections et rendre l'histoire de la province plus accessible.
- Renouveler les programmes de subventions destinées au patrimoine pour les musées et les organismes provinciaux et locaux de mise en valeur du patrimoine, et y investir 650 000 \$ de plus.

Archéologie

- Protéger le patrimoine archéologique de l'Ontario grâce à un programme renforcé de délivrance de permis pour les archéologues-conseils, un registre de rapports archéologiques et une banque de données des sites importants.
- Actualiser les normes et lignes directrices pour les archéologues-conseils afin que la structure provinciale de délivrance de permis à leur intention reste à jour, pertinente et utile.
- Pour la première fois en Ontario, exiger que les intérêts des Autochtones soient pris en compte dans le processus archéologique à l'occasion de l'actualisation des normes et lignes directrices pour les archéologues-conseils.

- Veiller à la protection des ressources patrimoniales et archéologiques de l'Ontario en étudiant les demandes d'aménagement du territoire conformément à la *Loi sur l'Énergie verte*, la *Loi sur l'aménagement du territoire* et la *Loi sur les évaluations environnementales*.

Aperçu des réalisations en 2009-2010

En 2009-2010, le ministre a protégé les ressources patrimoniales et culturelles de la province, a fait la promotion de ses sites touristiques de premier ordre et a investi dans des événements et aménagements qui jouent un rôle important dans la vie des collectivités ontariennes.

En investissant dans des industries novatrices à forte croissance, le ministère a renforcé la compétitivité de l'Ontario dans l'économie du savoir. Grâce à sa coopération constante avec le milieu culturel et d'autres partenaires, il a permis au secteur culturel d'offrir de nombreux avantages qui améliorent la qualité de vie et inspirent un sentiment communautaire et identitaire dans toute la province.

Grâce à ces mesures et à d'autres encore, le ministère veille toujours à ce que les générations actuelles et futures en Ontario profitent d'une forte croissance à long terme dans les industries du tourisme, de la culture et de la création.

Les résultats et les principales réalisations en 2009-2010 sont les suivants :

Application de l'étude À la découverte de l'Ontario : rapport sur l'avenir du tourisme

- Élaboration de politiques fondées sur la diffusion en 2009 du document *À la découverte de l'Ontario : rapport sur l'avenir du tourisme*, l'étude la plus approfondie jamais réalisée sur l'industrie du tourisme de la province. Le rapport énonce 20 recommandations relevant de quatre stratégies qui, ensemble, appuient l'objectif de l'Ontario de devenir l'un des lieux à visiter les plus prisés au monde.
- Élaboration de politiques pour l'affectation de 40 millions de dollars dans le cadre du financement annuel continu pour appuyer le marketing des régions touristiques de l'Ontario dès qu'elles seront établies, et ce, conformément aux recommandations de l'étude *À la découverte de l'Ontario : rapport sur l'avenir du tourisme*. À cet investissement s'ajouteront 50 millions de dollars supplémentaires pendant deux ans à compter de 2010-2011 pour promouvoir la régionalisation de l'industrie touristique.

Fêtons l'Ontario

- Mise en œuvre du programme Fêtons l'Ontario en 2009, qui a permis d'investir 11 millions de dollars pour développer et améliorer 224 festivals et événements dans toute la province. D'après les résultats, le nombre de visiteurs a augmenté de 536 776 (soit une augmentation de 23 % par rapport à 2008) et les dépenses des visiteurs ont progressé de 50 millions de dollars (soit une augmentation de 19 % par rapport à 2008).

IIFA

- Candidature retenue pour accueillir le festival de l'International Indian Film Academy (IIFA) Awards en juin 2011. L'Ontario est le premier endroit en Amérique du Nord à organiser l'événement.

COVAN

- Supervision du projet intergouvernemental pour gérer la participation de l'Ontario dans les Jeux olympiques d'hiver de Vancouver, notamment le Programme ontarien d'aide financière aux communautés pour le relais de la flamme dans 62 lieux de célébration en Ontario ainsi que la construction de la Maison de l'Ontario à Vancouver et la programmation y afférente. Ces initiatives ont mis davantage l'Ontario en évidence comme destination idéale et ont augmenté la fierté des Ontariens pour les réalisations commerciales, sportives et culturelles de la province.

Appui aux organismes

- Examens des organismes
 - o Réalisation d'examens approfondis sur la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, la Commission des parcs du Niagara, la Commission des parcs du Saint-Laurent et la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique pour augmenter l'efficacité, la transparence et la responsabilisation des organismes.
- Commission des parcs du Niagara
 - o Appui constant à la Commission des parcs du Niagara (CPN) en sollicitant la nomination d'un nouveau président qui assurera la direction des activités de la Commission à mesure que la CPN avancera dans le processus concurrentiel de sélection d'un organisateur d'excursions en bateau.

- Amélioration de la programmation de plusieurs organismes et attractions pour augmenter l'attrait et la fréquentation du public :
 - Ouverture du Canada Gateway Centre à Grand Marais, au Minnesota, par le parc historique du Fort William pour encourager les séjours des Américains dans le nord-ouest de l'Ontario;
 - Réalisations des projets concernant la place du patrimoine et le sentier Martin Goodman à la Place de l'Ontario, et lancement de l'exposition Wild World of Weather;
 - Programmation marquante à la Commission des parcs du Saint-Laurent – nuit du « Fort Fright » et « cérémonies du crépuscule » – et aux Parcs historiques de la Huronie – fête des « Premières lueurs ».
- Palais des congrès
 - Appui constant au secteur des congrès et des réunions grâce à la mise en chantier du nouveau Centre des congrès d'Ottawa, dont l'ouverture est prévue en avril 2011.
 - Rôle dans l'excellent rendement du Palais des congrès du Toronto métropolitain (organisation de 652 événements qui ont rassemblé 1,5 million de personnes).
- Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario
 - Collaboration avec le ministère des Finances et la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario pour apporter d'importantes améliorations fiscales aux programmes de crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne, de crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production, de crédit d'impôt de l'Ontario pour les produits multimédias interactifs numériques, de crédit d'impôt de l'Ontario pour les maisons d'édition et de crédit d'impôt de l'Ontario pour les effets spéciaux et l'animation informatiques. Il s'agit d'un nouvel investissement de 348 millions de dollars répartis sur les quatre prochaines années.
 - Investissement de 10 millions de dollars pour appuyer le nouveau Fonds pour le développement de la propriété intellectuelle, qui contribue à rembourser une partie des coûts associés au développement de la propriété intellectuelle par les industries télévisuelles de l'Ontario.
- Organismes d'attractions culturelles
 - Augmentation du financement de base pour sept organismes d'exploitation d'attractions culturelles – il s'agit de la première augmentation depuis plus de dix ans. Cet investissement se caractérise par un financement unique de 18,9 millions de dollars et de nouvelles augmentations annuelles de 28,4 millions pour le fonctionnement. Ces investissements permettent aux organismes de concevoir et d'offrir des manifestations culturelles de choix : ils améliorent la compétitivité de l'Ontario en attirant et fidélisant des travailleurs du savoir et en valorisant l'Ontario comme destination touristique culturelle.

- o Mise en place de trois nouveaux fonds : Fonds pour les musées et la technologie, Fonds de prospérité pour les communautés créatrices et programme Initiatives internationales pour le secteur culturel.
- o Financement unique de plus de 3,5 millions de dollars pour permettre à environ 1,3 million d'Ontariens incapables de lire les imprimés d'avoir accès, dans les librairies locales et les librairies publiques des Premières nations, à du matériel dans un format différent fourni par la bibliothèque de l'Institut national canadien pour les aveugles.
- o Augmentation de 10 millions de dollars du budget de la Fondation Trillium de l'Ontario, ce qui porte à 120 millions de dollars son investissement annuel dans les projets des collectivités liés aux arts, à la culture, aux services à la personne et services sociaux, aux sports, aux loisirs et à l'environnement.
- o Augmentation de 5 millions de dollars du financement pour le Conseil des arts de l'Ontario, ce qui porte son budget d'exploitation annuel à 60 millions de dollars.

Pour en savoir plus sur les réalisations de 2009-2010, reportez-vous aux rapports annuels 2009-2010 du ministère du Tourisme et du ministère de la Culture.

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES DES PERSONNES ÂGÉES DE L'ONTARIO

PRINCIPALE STRATÉGIE : PLANIFICATION DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

D'après les estimations, le nombre d'Ontariens âgés de plus de 65 ans devrait plus que doubler d'ici 2036, pour passer de 1,8 million à 4,1 millions de personnes, soit de 13,7 % à 23,2 % de la population totale. D'ici 2017, les personnes âgées représenteront pour la première fois une plus grande part de la population que les enfants de 14 ans et moins.

Les gouvernements, les entreprises, les collectivités au sens large et les personnes âgées doivent fortement collaborer pour contrebalancer les effets qu'aura cette évolution démographique sur les domaines tels que l'hébergement et le logement, la santé, la sécurité financière, la sécurité et la protection, les possibilités d'emploi et de bénévolat ainsi que les collectivités-amies des aînés.

Les personnes âgées de l'Ontario veulent jouer un rôle dans la planification du vieillissement de la population et recevoir l'appui nécessaire pour préserver leur indépendance et leur participation dans les collectivités, lequel appui doit optimiser leur potentiel et les possibilités qui s'offrent à eux.

En 2010-2011, le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario apportera son soutien à ces objectifs en collaborant étroitement avec 11 des principaux organismes de personnes âgées en Ontario. Il portera son attention sur les domaines suivants :

Hébergement (logement)

- Élaborer un cadre législatif pour réglementer les soins et services offerts dans les maisons de retraite, notamment appuyer le processus législatif pour le projet de loi visant la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite*, et si ce dernier est adopté, procéder à des consultations sur les règlements et élaborer ces derniers, notamment des normes pour les soins et la sécurité, l'établissement d'un organisme de réglementation et la mise en œuvre de projets d'information pour les personnes âgées, leurs familles et les directeurs de maisons de retraite.
- Donner aux organismes de personnes âgées la possibilité d'informer le gouvernement sur les besoins des personnes âgées en matière de logement abordable et accessible grâce à des initiatives telles que le Programme de logement abordable et le Programme de rénovation et de modernisation des logements sociaux.

Sécurité financière

- Collaborer avec les ministères partenaires et les organismes de personnes âgées pour améliorer les connaissances financières des aînés et leur accès aux avantages liés à la réforme du régime de retraite, à la taxe de vente harmonisée et à l'impôt des particuliers. Par exemple, valoriser la campagne d'information sur la déclaration de revenus pour améliorer l'accès des personnes âgées aux avantages fiscaux, notamment la prestation ontarienne de transition au titre de la taxe de vente.

Sécurité et protection

- Poursuivre la mise en place de la Stratégie ontarienne de prévention des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées et supervision conjointe avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux des projets contre les mauvais traitements à l'égard des personnes âgées.
- Sensibiliser les personnes âgées au problème de l'exploitation financière et de la fraude grâce à des partenariats avec des organismes financiers, judiciaires et communautaires.

Personnes âgées en bonne santé

- Promouvoir la participation active des personnes âgées et valoriser les personnes âgées en bonne santé et les modes de vie sains.
- Appuyer l'élaboration de la Stratégie décennale de santé mentale et de lutte contre les dépendances du gouvernement de l'Ontario.
- Encourager le partage des nouvelles technologies qui améliorent la santé et l'indépendance des personnes âgées grâce à des projets comme le Festival de conférences internationales relatives aux prestations de soins, aux incapacités, au vieillissement et à la technologie. Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario participe au comité directeur chargé de la préparation de cette conférence, qui aura lieu à l'été 2011.

Emploi et bénévolat

- Reconnaître le rôle des personnes âgées dans les familles, les collectivités et la société tout en valorisant leur participation dans le monde du travail et du bénévolat.
- Remettre les Prix d'excellence de l'Ontario pour les personnes âgées, le Prix de la personne âgée de l'année de l'Ontario et les distinctions pour services bénévoles de plus de 50 ans afin de souligner les nombreuses contributions qu'apportent les personnes âgées à leurs collectivités.

Collectivités-amies des aînés

- Encourager le vieillissement actif en optimisant les perspectives en matière de santé, de participation et de sécurité. Pour ce faire, inciter les collectivités à entreprendre un processus d'évaluation et d'amélioration de leur convivialité à l'égard des aînés dans huit domaines : espaces extérieurs et bâtiments, soutien communautaire et services de santé, communication et information, participation communautaire et emploi, respect et inclusion sociale, participation sociale, logement et transport.

Aperçu des résultats en 2009-2010

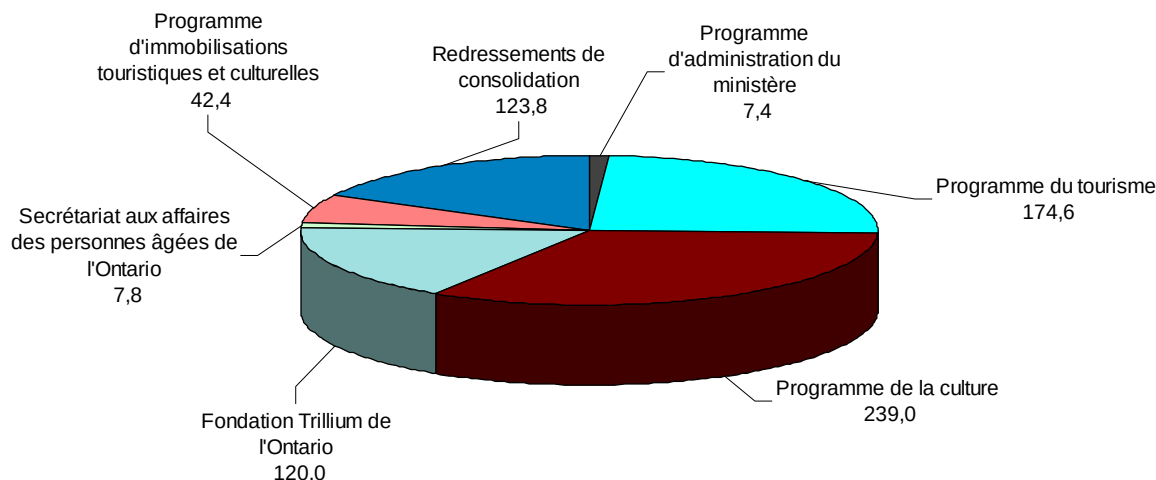
- Meilleures protections législatives pour les personnes âgées en maison de retraite; des aînés et des directeurs mieux informés. S'il est adopté, le projet de loi visant la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite* obligerait les maisons de retraite à respecter les normes en matière de soins et de sécurité, établirait un organisme de réglementation (pour délivrer des permis aux maisons de retraite et veiller au respect des normes), accorderait des droits aux résidents et protégerait ces droits.

- Des collectivités ontariennes mieux à même de réduire les mauvais traitements à l'égard des personnes âgées et de favoriser les milieux amis des aînés, qui répondent davantage à leurs besoins et appuient leur participation communautaire.
- Davantage de personnes âgées, qui adoptent des modes de vie sains, participent à la défense des aînés aujourd'hui et demain, et ont accès aux services auxquels ils ont droit.
- Multiplication des politiques gouvernementales qui sont à l'écoute des personnes âgées.

INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE

Le diagramme circulaire suivant illustre l'investissement du ministère du Tourisme et de la Culture en 2010-2011 en fonction de la structure du crédit ou du poste et des redressements de consolidation.

**Répartition des dépenses de base du ministère 2010-2011
(en millions de dollars)**



MINISTÈRE DU TOURISME ET DE LA CULTURE

Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2010-2011 (M\$)

Fonctionnement (1)	649,9
Immobilisations (2)	65,2
TOTAL	715,1
Effectif maximal – mars 2011 (3)	985,1

Note 1 : Le total du fonctionnement comprend 101,0 M\$ en redressements de consolidation.

Note 2 : Le total des immobilisations comprend 22,8 M\$ en redressements de consolidation.

Note 3 : Comprend le personnel du ministère ainsi que le personnel de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, de la Commission des parcs du Saint-Laurent, de la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique, du Centre des sciences de l'Ontario, de la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario et de la Fiducie du patrimoine ontarien.

MINISTÈRE DU TOURISME ET DE LA CULTURE

Tableau 2 : Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit

Le ministère du Tourisme et de la Culture contribue de manière essentielle à assurer la fierté et la prospérité économique de la province. Issu de la fusion des anciens ministères de la Culture et du Tourisme en janvier 2010, le ministère oriente les activités de deux secteurs de l'économie provinciale en plein essor. Ceux-ci jouent un rôle fondamental dans la prospérité et la qualité de vie des Ontariens et sont de véritables pôles d'attraction pour les investisseurs et les visiteurs étrangers.

En partenariat avec le secteur du tourisme, le ministère aide à stimuler la croissance économique et l'investissement, et crée un environnement favorisant la compétitivité de l'Ontario dans le monde – en évolution rapide – du voyage et des loisirs.

Grâce à son rôle mobilisateur au sein de la communauté artistique et culturelle, le ministère contribue à mettre en place un environnement culturel dynamique en Ontario, une économie novatrice et prospère, des collectivités accueillantes et débordantes de vitalité ainsi qu'une gestion des biens patrimoniaux.

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées élabore une vaste gamme de programmes et de services en vue de répondre aux besoins des personnes âgées et de les aider à demeurer actifs et en bonne santé, et ce, dans un milieu sûr. Il établit également des partenariats avec des organisations pour les aînés de partout en Ontario, et oriente les politiques et les programmes à l'échelle du gouvernement, au nom des personnes âgées.

Crédits et programmes	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010		Prévisions 2009-2010	Chiffres réels provisoires 2009-2010	Chiffres réels 2008-2009
	\$	\$	%	\$	\$	\$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS						
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Programme d'administration du ministère	7 295 900	260 900	3,7	7 035 000	7 271 100	6 442 062
Programme du tourisme	174 608 600	59 904 900	52,2	114 703 700	124 169 000	98 279 663
Programme de la culture	238 983 200	(33 664 600)	(12,3)	272 647 800	274 137 000	178 526 424
Fondation Trillium de l'Ontario	120 001 000	-	-	120 001 000	120 000 000	110 000 000
Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	7 815 000	5 995 500	329,5	1 819 500	3 762 900	3 429 003
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Programme d'administration du ministère	2 000	-	-	2 000	-	-
Programme du tourisme	1 000	-	-	1 000	-	-
Programme d'immobilisations touristiques et culturelles	42 375 000	(19 087 100)	(31,1)	61 462 100	42 920 000	31 379 466
Programme de la culture	1 000	-	-	1 000	-	-
Total, y compris mandats spéciaux	591 082 700	13 409 600	2,3	577 673 100	572 260 000	428 056 618
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter – Charges de fonctionnement et d'immobilisations	591 082 700	13 409 600	2,3	577 673 100	572 260 000	428 056 618
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	128 028	(16 173)	(11,2)	144 201	159 000	148 603
Crédits législatifs – Amortissement	4 000	-	-	4 000	-	-
Total du ministère – Charges de fonctionnement et d'immobilisations	591 214 728	13 393 427	2,3	577 821 301	572 419 000	428 205 221
Redressements de consolidation - Fonctionnement	101 034 900	6 038 900	6,4	94 996 000	87 323 900	126 998 681
Redressements de consolidation - Immobilisations	22 801 700	2 539 700	12,5	20 262 000	24 223 200	10 558 800
Total du ministère, y compris redressements de consolidation	715 051 328	21 972 027	3,2	693 079 301	683 966 100	565 762 702
BIENS IMMOBILISÉS						
Programme d'administration du ministère	2 000	-	-	2 000	-	-
Programme du tourisme	1 000	-	-	1 000	-	-
Programme de la culture	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter	4 000	-	-	4 000	-	-
Total à voter – Biens immobilisés	4 000	-	-	4 000	-	-

Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario. À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures et meubles (ICMM) de la province sont comptabilisées de manière prospective. La comparaison directe des chiffres de 2010-2011, 2009-2010 et 2008-2009 risque de ne pas être concluante.

ANNEXE I
RAPPORT ANNUEL 2009-2010

RAPPORT ANNUEL 2009-2010

TOURISME

Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à renforcer la compétitivité globale de l'industrie ontarienne du tourisme. À cet effet, le gouvernement a appuyé le secteur au moyen de nouveaux investissements pour stimuler l'industrie. L'étude *À la découverte de l'Ontario : rapport sur l'avenir du tourisme* est considérée comme la première étape d'un processus continu visant à modifier fondamentalement la façon dont l'industrie et le gouvernement tirent parti des possibilités existantes et à favoriser la croissance du tourisme comme moteur économique majeur.

Les principales réalisations du ministère en 2009-2010 sont les suivantes :

Défense des intérêts, recherche et collaboration intergouvernementale

- Élaboration de politiques fondées sur la diffusion en 2009 du document *À la découverte de l'Ontario : rapport sur l'avenir du tourisme*, l'étude la plus approfondie jamais réalisée sur l'industrie du tourisme de la province. Le rapport énonce 20 recommandations relevant de quatre stratégies qui, ensemble, appuient l'objectif de l'Ontario de devenir l'un des lieux à visiter les plus prisés au monde.
- Affectation de 40 millions de dollars dans le cadre du financement annuel continu pour appuyer le marketing des régions touristiques de l'Ontario dès qu'elles seront établies.
- Augmentation du financement pour la régionalisation de l'industrie touristique grâce à un investissement supplémentaire de 25 millions de dollars au cours de chacune des deux premières années.
- Prise en compte d'une approche similaire pour la perception actuelle des frais de marketing de destination grâce à la collecte d'une taxe pour le développement du tourisme régional. Grâce à cette mesure, l'industrie pourra recueillir plus facilement un financement régulier, qui viendra s'ajouter au financement continu de 40 millions de dollars accordé aux régions touristiques.
- Apport de renseignements indispensables sur le marché, y compris des études sur les tendances, les intentions de voyages et les répercussions économiques par industrie qui appuient la commercialisation, la création de produits, les investissements, les politiques et les décisions commerciales des entreprises.
- Proposition d'abrogation de la *Loi sur le tourisme* et de son règlement 1037. Cette démarche a permis d'éliminer plusieurs dispositions réglementaires désuètes et une exigence administrative annuelle de délivrance de permis visant environ 900 établissements touristiques axés sur les ressources.
- Offre d'une politique stratégique et de conseils en matière de planification sur plusieurs projets interministériels, dont l'élaboration du Plan de croissance du Nord de l'Ontario, de la loi relative à l'aménagement du Grand Nord et d'autres éléments liés aux ressources naturelles et terres de la Couronne.

- Le ministère a renouvelé la coopération entre les partenaires intergouvernementaux, la Commission canadienne du tourisme et l'industrie pour que les questions liées au tourisme suivent une orientation nationale, et ce, en coordonnant avec succès une réunion des ministères du Tourisme des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à Toronto en septembre 2009.
- Collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, la Commission canadienne du tourisme, le ministère du Développement économique et du Commerce de l'Ontario et les partenaires de l'industrie concernant les Sommets 2010 du G8 et du G20 à Muskoka et à Toronto : organisation d'un accueil chaleureux à l'aéroport international Pearson de Toronto; élaboration d'un microsite Internet pour les médias internationaux, traduction de documents promotionnels dans sept langues; tournage d'une vidéo haute définition de trois minutes sur Muskoka et élaboration des circuits-information et des circuits à l'intention des médias. Dans le centre de presse des différents sommets, l'équipe chargée des partenariats continuera à installer des comptoirs pour attirer les investissements au Canada.

Développement et investissement dans le secteur touristique

- Mise en œuvre du programme de 2009 Fêtons l'Ontario, qui a permis d'investir 11 millions de dollars pour développer et améliorer 224 festivals et événements dans toute la province. D'après les bénéficiaires du financement, le nombre de visiteurs a augmenté de 536 776 (soit une augmentation de 23 % par rapport à 2008) et les dépenses des visiteurs ont progressé de 50 millions de dollars (soit une augmentation de 19 % par rapport à 2008).
- Administration de 38 paiements de transfert pour un montant de 10 393 367 \$ au titre du Fonds de développement du tourisme pour appuyer les projets de développement économique du tourisme régional, les nouvelles activités touristiques, les événements internationaux, le développement de produits et la formation de l'industrie.
- Candidature retenue pour accueillir le festival de l'International Indian Film Academy (IIFA) Awards en juin 2011. L'Ontario est le premier endroit en Amérique du Nord à organiser l'événement.
- Mise en œuvre du Cadre pour le repérage des destinations touristiques de haute qualité et appui aux stratégies de planification touristique et aux projets de mise en œuvre dans l'ensemble des régions de la province.
- Diffusion de lettres d'information électronique sur les investissements dans l'est et le nord-ouest de l'Ontario pour faire connaître les possibilités offertes par le secteur touristique aux investisseurs internationaux et aux personnes qui peuvent influencer leurs décisions.
- Valorisation de l'Ontario comme lieu d'investissement touristique de choix et établissement d'une liste d'investissements potentiels au Marché International des Professionnels de l'immobilier, le plus grand salon en la matière au monde, à Cannes (France), en partenariat avec la ville de Toronto.

- Élaboration et organisation de 10 ateliers sur la réceptivité à l'investissement à l'intention de 250 agents de développement économique et des représentants officiels des municipalités dans toute la province.
- Appui financier à l'échelle régionale aux projets de commémoration de la guerre de 1812 et orientation provinciale pour la coordination de ces initiatives dans toute la province.
- Encadrement de la participation de l'Ontario aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, notamment aide financière pour les célébrations communautaires liées au relais de la flamme en Ontario et la construction d'un pavillon qui a réussi à présenter la province de l'Ontario dans ce qu'elle a de mieux. La Maison de l'Ontario, qui a offert des attractions de pointe, des programmes expérimentaux ainsi que des produits alimentaires, des boissons et des distractions de la région, a accueilli plus de 150 000 personnes, a suscité le grand intérêt des médias et du public et a présenté l'Ontario au monde entier comme l'endroit idéal pour s'installer, faire du tourisme et investir.

Marketing stratégique

- Poursuite de la campagne publicitaire incitant toute la population de l'Ontario et les segments de consommateurs ciblés à passer leurs vacances dans la province.
- Diffusion de la nouvelle stratégie quinquennale de marketing du tourisme dans le Nord de l'Ontario. La stratégie a été élaborée en partenariat avec Industrie Canada-FedNor et le ministère ontarien du Développement et des Mines et en consultation avec l'industrie du tourisme.
- Octroi d'une aide au marketing de 2,8 millions de dollars à 117 festivals et événements grâce au Programme de partenariat pour le marketing d'événements de Tourisme Ontario.
- Octroi d'une aide au marketing de 600 000 \$ à 20 organismes et groupes d'entreprises chargés du marketing des destinations pour élaborer et mettre en œuvre des campagnes ciblées à l'échelle nationale et dans les marchés frontaliers avec les États-Unis.
- Mise à profit des Jeux olympiques de Vancouver grâce à une campagne de marketing touristique dans les marchés intérieurs, notamment la télévision, le marketing en ligne et le publipostage direct de trousseaux de l'industrie touristique.
- Présentation des organismes touristiques et culturels et des parcs ontariens grâce à une vidéo de 60 secondes diffusée sur écran à la place Yonge Dundas de Toronto pendant quatre semaines et en ligne sur le site www.ontariotravel.net. Une brochure se trouve également sur le site Internet de la SPOMT.
- Distribution du passeport Plaisirs aux conseils scolaires de l'Ontario ainsi qu'aux écoles privées et à domicile. Environ 57 000 passeports ont été distribués, soit une augmentation de 6,7 % par rapport à 2008.
- Participation aux missions de la Commission canadienne du tourisme dans les marchés émergents en Inde et au Brésil.

Revitalisation des organismes

- Encouragement des visites transfrontalières au parc historique du Fort William et dans le Nord de l'Ontario grâce à l'ouverture du Canada Gateway Centre à Grand Marais, au Minnesota.
- Augmentation de cinq pour cent de la fréquentation des Parcs historiques de la Huronie grâce à la dixième édition de la fête des « Premières lueurs » et sa reconnaissance par Festivals and Events Ontario comme l'un des 100 événements marquants de la province.
- Signature d'une lettre d'entente avec la Commission des parcs du Niagara, qui fixe des priorités et des obligations d'information relativement aux dépenses de 1,55 million de dollars en 2009 et en 2010 sur les centrales électriques. Avec l'approbation de la province, la Commission des parcs du Niagara a procédé au transfert de terres à la Fort Erie Public Bridge Authority et a reçu 1,2 million de dollars pour faciliter la mobilisation de capitaux.
- La Commission des parcs du Niagara a reçu les conseils du ministère d'après les résultats d'un examen de la gouvernance et d'une vérification des occasions en matière d'approvisionnement et de production de revenus, qui font suite aux recommandations de la commissaire à l'intégrité de l'Ontario.
- La Commission des parcs du Niagara poursuivra son examen opérationnel, la mise en place d'autres changements opérationnels et l'instauration d'un processus concurrentiel visant la signature d'un bail immobilier pour les excursions en bateau à Niagara Falls.
- Poursuite de l'examen des programmes de la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique (SPOMT). L'examen comprenait l'évaluation de l'efficacité actuelle de la SPOMT ainsi que des recommandations sur l'élaboration future d'un modèle d'organisme de marketing provincial dans le contexte ontarien. Le rapport repère les nombreux points forts de la SPOMT ainsi que les perspectives d'amélioration et d'action. Les options de mise en œuvre d'un modèle de marketing provincial d'ici le milieu de 2010 et le plan y afférent sont en cours d'élaboration.
- La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a inauguré la place du patrimoine, le sentier Martin Goodman et l'exposition Wild World of Weather. Elle a également organisé plusieurs événements liés au Jour du patrimoine, à savoir la journée de salsa à la Place de l'Ontario, deux événements en l'honneur des Caraïbes, le festival de musique Virgin, le Festival de pêche de l'automne et les événements de la journée Mazda Canoe/Kayak Knock-out.
- Le Palais des congrès du Toronto métropolitain a organisé 652 événements qui ont rassemblé 1,5 million de personnes. Il a accueilli trois prestigieuses remises des prix de la Building Owners and Managers Association de la région du Grand Toronto (BOMA Toronto) : le prix Édifice de l'année 2009 dans la catégorie Établissement de réunion, le certificat 2009 d'excellence immobilière et le certificat 2009 d'excellence en gestion. Le Palais des congrès du Toronto métropolitain a continué à maintenir sa place comme chef de file de l'industrie dans le domaine de la gestion environnementale.

- La Société du palais des congrès d'Ottawa a amorcé la construction de ses nouveaux locaux, dont l'ouverture est prévue en avril 2011. Le processus de conception s'est fait parallèlement au processus de construction et tous les plans sont terminés. Les modèles pour la prestation de service ont fait l'objet d'une évaluation attentive, les besoins des clients ont été mis au centre de toutes les décisions et la recherche de partenariats complets avec des fournisseurs de services s'est appuyée sur des processus d'approvisionnement concurrentiels. Les priorités stratégiques de la Société du palais des congrès d'Ottawa ont subi une évaluation et les plans tactiques en découlant ont été mis en œuvre. L'équipe des ventes a réussi d'excellentes percées dans les nouveaux marchés (telles les associations internationales) tandis que son déploiement sur le marché canadien a continué de porter ses fruits. D'après les réservations d'emplacements, le palais des congrès est bien parti pour réaliser les revenus prévus au cours de sa première année d'exploitation.
- La Commission des parcs du Saint-Laurent a reçu le prix de la chambre de commerce de Kingston, qui récompense la meilleure entreprise touristique de l'année pour la mise en valeur du Fort-Henry. L'organisme Festivals and Events Ontario a ajouté les événements uniques du Fort-Henry (la nuit du « Fort Fright » et les « cérémonies du crépuscule ») à la liste des 100 événements marquants en Ontario. Il a également reconnu la nuit du « Fort Fright » comme la meilleure nouvelle manifestation touristique en Ontario. L'Upper Canada Golf Course a reçu un certificat de mérite en planification environnementale d'Audubon International.

RAPPORT ANNUEL 2009-2010

CULTURE

En 2009-2010, le ministère de la Culture a pris en main le développement d'un solide secteur de la culture, qui représente près de 20 milliards de dollars dans le produit intérieur brut de l'Ontario. Les investissements gouvernementaux contribuent de manière essentielle à ce que l'ensemble du secteur culturel continue de générer d'importants produits et de créer des emplois tout en consolidant les arts et la culture en Ontario. Les activités du ministère de la Culture s'orientaient autour de deux approches stratégiques : favoriser la prospérité de l'économie créative et appuyer le dynamisme des collectivités où il fait bon vivre.

Favoriser la prospérité de l'économie créative

Les personnes œuvrant et investissant dans le secteur du divertissement et de la création élaborent du nouveau contenu concurrentiel sur le plan mondial pour les industries du cinéma, de la télévision, des médias numériques interactifs, de l'enregistrement sonore, du livre et des magazines. En 2009-2010, le gouvernement ontarien a effectué plusieurs nouveaux investissements pour appuyer la croissance constante de ce secteur.

En 2009-2010, les réalisations principales du ministère de la Culture, qui visent à appuyer la croissance constante et la compétitivité du secteur, sont les suivantes :

- Collaboration avec le ministère des Finances et la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario pour apporter d'importantes améliorations fiscales aux programmes de crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne, de crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production, de crédit d'impôt de l'Ontario pour les produits multimédias interactifs numériques, de crédit d'impôt de l'Ontario pour les maisons d'édition et de crédit d'impôt de l'Ontario pour les effets spéciaux et l'animation informatiques. Il s'agit d'un nouvel investissement de 348 millions de dollars répartis sur les quatre prochaines années.
- Défense des initiatives du secteur du divertissement et de la création en soumettant des commentaires par écrit au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, par exemple sur une approche de groupe en matière de délivrance de permis pour les services télévisuels.
- Collaboration avec la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario (SODIMO) en vue de cibler et d'intensifier les efforts visant à appuyer les entreprises concurrentielles et à créer un environnement favorable au succès en mettant en œuvre les initiatives budgétaires suivantes :
 - o Projet pilote de 10 millions de dollars relativement à la propriété intellectuelle, qui vise à protéger les entreprises des industries télévisuelles de l'Ontario.

- o Allocation unique de 20 millions de dollars à la SODIMO pour améliorer et mettre à jour les programmes phares et mieux appuyer les entreprises concurrentielles.
- o Première série de réinvestissement dans le Fonds de partenariats pour le secteur du divertissement et de la création (12 millions de dollars sur quatre ans) : investissement de 2,9 millions de dollars qui permettrait d'obtenir 7,1 millions de dollars supplémentaires de la part de 94 partenaires pour appuyer 17 projets novateurs.

Renforcer les organismes culturels de l'Ontario et promouvoir le tourisme culturel

Les investissements dans les organismes culturels de l'Ontario permettent à ces derniers de concevoir et d'offrir des manifestations culturelles de choix : ils améliorent la compétitivité de l'Ontario en attirant et fidélisant les travailleurs du savoir et en valorisant l'Ontario comme destination touristique culturelle.

Les principales réalisations en 2009-2010 sont les suivantes :

- Affectation d'un financement unique de 18,94 millions de dollars et de nouvelles augmentations annuelles de 28,4 millions de dollars à sept organismes culturels de l'Ontario.
- Poursuite du soutien à l'investissement dans les organismes provinciaux d'exploitation des attractions culturelles de premier ordre qui ont attiré des millions de visiteurs et aidé l'Ontario à faire face à la concurrence internationale grâce à une programmation et des collections qui sortent de l'ordinaire (p. ex., les manuscrits de la mer Morte au Musée royal de l'Ontario, l'exposition King Tut au Musée des beaux-arts de l'Ontario).
- Nouveau financement des gouvernements fédéral et provincial pour un montant total de 13 millions de dollars afin d'appuyer neuf projets et améliorer les attractions à la Fiducie du patrimoine ontarien, à la Collection McMichael d'art canadien et à Science Nord.
- Augmentation de 5 millions de dollars du budget du Conseil des arts de l'Ontario, ce qui le porte à près de 60 millions de dollars. Cette augmentation permettra au Conseil de poursuivre son financement complet d'artistes et d'organismes artistiques dans les collectivités de l'Ontario.

Appuyer le dynamisme des collectivités où il fait bon vivre

Grâce à la protection des biens patrimoniaux, la valorisation de la planification culturelle municipale et l'appui aux services novateurs des musées et des bibliothèques, le ministère de la Culture aide le secteur culturel de la province à jouer un rôle essentiel dans le soutien des collectivités et l'amélioration de la qualité de vie des Ontariens.

Les principales réalisations en 2009-2010 sont les suivantes :

- Offre de conseils et d'une expertise à plus de 50 municipalités pour appuyer la planification culturelle municipale.
- Participation à la prestation de services de formation, de communication de renseignements, de proximité et de consultation technique sur la conservation du patrimoine culturel à un ensemble d'intervenants du milieu culturel lors de 90 événements environ.
- Appui au renforcement des capacités dans les bibliothèques des Premières nations et à l'établissement des relations entre les bibliothèques publiques et les municipalités, ce qui permet de garantir le respect de la *Loi sur les bibliothèques publiques* et d'offrir une aide pour la promotion de la Semaine des bibliothèques publiques de l'Ontario, de la Semaine des bibliothèques publiques des Premières nations et du Mois des bibliothèques au Canada.

Gestion des biens patrimoniaux et architecturaux

En 2009-2010, le ministère de la Culture a concentré ses efforts sur plusieurs initiatives visant à protéger le patrimoine de la province.

Les principales réalisations sont les suivantes :

- Supervision d'un projet d'élaboration de normes et lignes directrices pour les archéologues-conseils et de deux bulletins techniques : La participation des communautés autochtones au processus archéologique et Les opérations forestières sur les terres de la Couronne, en collaboration avec les organismes archéologiques de la province. Ces mesures font partie des efforts du ministère pour actualiser les exigences relatives aux archéologues-conseils et mieux protéger le patrimoine culturel de l'Ontario.
- Réalisation d'une large consultation avec les ministères concernés et d'autres organismes provinciaux sur la protection et la gestion des biens patrimoniaux de la province et sur un projet d'élaboration de normes et lignes directrices, qui a été soumis aux commentaires du public sur le Registre environnemental de l'Ontario.
- Dialogue avec 32 organismes des Premières nations, des Métis et des Autochtones sur des questions liées à l'archéologie et au patrimoine.

Renforcement des capacités dans les collectivités

Le ministère de la Culture est responsable de plusieurs programmes de subventions qui lui permettent d'investir de manière stratégique dans des projets favorisant le développement des collectivités.

Les principales réalisations en 2009-2010 sont les suivantes :

- Octroi de plus d'un million de dollars à 49 organisations grâce au Fonds d'investissement stratégique dans le secteur culturel pour leur permettre de saisir des occasions en matière de croissance économique et de création d'emplois au moyen de partenariats entre les entreprises et les milieux artistiques.
- Grâce au nouveau Fonds de prospérité pour les communautés créatrices et un investissement de plus de 1,5 million de dollars, financement de 36 projets qui aident les municipalités, les Premières nations et les autres organismes à intégrer la culture dans le développement économique local et l'aménagement urbain.
- Lancement du nouveau Fonds pour les musées et la technologie (un million de dollars) et financement de 43 projets afin de permettre aux organismes artistiques et patrimoniaux d'utiliser la technologie numérique pour appuyer le développement économique, la formation et l'apprentissage continu.
- Financement unique de plus de 3,5 millions de dollars pour permettre à environ 1,3 million d'Ontariens incapables de lire les imprimés d'avoir accès, dans les librairies locales et les librairies publiques des Premières nations, à du matériel dans un format différent fourni par la bibliothèque de l'Institut national canadien pour les aveugles.
- Investissement de près de 6 millions de dollars dans des subventions d'exploitation pour les musées communautaires ainsi que pour les organismes patrimoniaux locaux et provinciaux.
- Octroi de 28,6 millions de dollars dans le cadre du financement annuel continu du secteur des bibliothèques. Cette aide comprend un financement à l'exploitation de 18,7 millions de dollars, octroyé à 388 bibliothèques publiques et municipalités contractantes, notamment les bibliothèques des Premières nations, conformément au programme de subvention de fonctionnement aux bibliothèques publiques.
- Augmentation de 10 millions de dollars du budget de la Fondation Trillium de l'Ontario, ce qui porte à 120 millions de dollars son investissement annuel dans les projets des collectivités liés aux arts, à la culture, aux services à la personne et services sociaux, aux sports, aux loisirs et à l'environnement.

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES DES PERSONNES ÂGÉES DE L'ONTARIO

Planification du vieillissement de la population

Les personnes âgées constituent un segment important et croissant de la population ontarienne. Par son travail avec d'autres ministères et les organismes de personnes âgées, le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario a mis en place un éventail d'initiatives stratégiques et d'éducation du public destinées à améliorer la qualité de vie des aînés dans la province.

Voici les principales réalisations en 2009-2010 :

Initiatives pour les maisons de retraite

- Tout au long de 2009-2010, le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario a élaboré un cadre législatif pour réglementer les soins et services offerts dans les maisons de retraite. Ce cadre comprend des discussions avec des consommateurs, des défenseurs, la famille de résidents, des directeurs de maison de retraite, des municipalités et d'autres ministères – notamment le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, le ministère des Affaires municipales et du Logement ainsi que le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels. Le 30 mars 2010, le projet de loi visant la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite* a été soumis à une première lecture.

Initiatives stratégiques

- Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario collabore étroitement avec les principaux organismes de personnes âgées en Ontario par l'intermédiaire du Comité de liaison du Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario et ses sous-comités sur les soins à long terme et le logement. Ce Comité se réunit tous les trois mois et organise des réunions extraordinaires aussi souvent qu'il le faut pour régler certains problèmes.
- En juin 2009, un financement annuel pour les initiatives liées à la prévention des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées a été annoncé. Le financement annuel de 900 000 \$ donne au Réseau ontarien de prévention des mauvais traitements envers les personnes âgées une stabilité à long terme pour mieux aider les victimes de ce genre de mauvais traitements dans l'ensemble des collectivités de la province. La sixième conférence annuelle sur les mauvais traitements à l'égard des personnes âgées, qui s'est tenue en novembre 2009, a rassemblé plus de 300 participants de l'Ontario et du Canada.

- Huit forums régionaux réunissant plus de 700 personnes ont eu lieu dans toute la province pour encourager l'adoption par les collectivités du cadre sur les collectivités-amies des aînés. Il s'agissait d'inciter les organismes et responsables du milieu municipal, du monde des affaires et des collectivités à entamer une réflexion sur les moyens d'optimiser les occasions en matière de vieillissement actif, de participation et de sécurité des aînés. Ces forums ont été organisés en partenariat avec la Coalition des organismes d'aînés et d'aînées de l'Ontario, la Fédération des aînés et des retraités francophones de l'Ontario, le Murray Alzheimer Research and Education Program (Université de Waterloo) et d'autres organismes de personnes âgées et chefs de file dans les collectivités.
- Appui à l'élaboration d'une future Stratégie décennale de santé mentale et de lutte contre les dépendances à l'échelle de la province grâce à l'organisation d'une table ronde et d'un atelier qui ont rassemblé des personnes âgées, des fournisseurs de service, des chercheurs et des décideurs pour étudier comment une telle stratégie permettrait de répondre aux besoins uniques des personnes âgées en cas de problème de santé mentale et de dépendances. Participation à des groupes de travail interministériels et présentation devant le Comité spécial de la santé mentale et de la lutte contre les dépendances.
- Les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux (FPT) responsables des affaires des personnes âgées ont décidé que les mauvais traitements à l'égard des aînés, et plus récemment la question des abus financiers, constituaient un domaine prioritaire d'action concertée. À l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements infligés aux personnes âgées (le 15 juin 2010), les personnes âgées pourront se procurer, dans l'ensemble des provinces et territoires, une série de huit fiches techniques sur la planification financière et la protection contre l'exploitation financière.
- Conformément à l'Entente Canada-Ontario sur les services en français (2009-2011), une entente de partenariat de deux ans a été conclue avec la Fédération des aînés et des retraités francophones de l'Ontario et l'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes. Ces projets visent à faciliter l'accès des aînés francophones en Ontario à des services en français de grande qualité, ce qui leur permettra de faire des choix éclairés pour vieillir en bonne santé et de se protéger contre les mauvais traitements. Le premier rapport annuel du Commissariat aux services en français mentionne comme pratique exemplaire l'action du Comité consultatif des personnes âgées francophones, qui a formulé des avis sur ces projets de partenariat.

Initiatives d'éducation et de sensibilisation du public

- Trente-trois foires d'information à l'intention des personnes âgées, notamment trois foires visant à répondre aux besoins des personnes âgées issues des communautés multiculturelles, ont été organisées partout en Ontario. Ces foires permettent aux personnes âgées de mieux connaître les programmes et services auxquels elles ont droit, et les informent à propos du vieillissement et des modes de vie sains.

- Des pharmaciens ont offert 25 séminaires sur l'utilisation sécuritaire des médicaments pour les personnes âgées dans la langue de préférence du groupe d'aînés. Le Programme d'utilisation sécuritaire des médicaments pour les personnes âgées se caractérise essentiellement par des présentations orales (diapositives à l'appui) données par un pharmacien en exercice aux personnes âgées et aux fournisseurs de soins dans la collectivité. Les participants reçoivent des renseignements sur l'utilisation appropriée et sans risque de médicaments en tout genre ainsi que sur le rôle du pharmacien dans la bonne utilisation des médicaments et la satisfaction des besoins de santé. Les présentations ont été suivies d'une séance de questions et réponses en anglais, en français, en chinois, en hindi, en gujarati, en coréen, en italien, en farsi et en polonais.
- Huit journées d'appréciation des anciens combattants ont été organisées dans la province avec la participation d'anciens combattants, d'étudiants, de cadets, du personnel des Forces canadiennes, de députés provinciaux et de responsables municipaux. Une trousse expliquant comment organiser de tels événements pour rendre hommage aux vétérans locaux a été conçue et remise à toutes les municipalités et Premières nations.
- Un comité de pharmaciens (à la retraite et en exercice), de représentants du Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario et du ministère de la Santé et des Soins de longue durée a élaboré une nouvelle brochure sur l'utilisation sans risque des médicaments. Cette brochure est offerte dans les séminaires sur l'utilisation sans risque des médicaments ainsi que dans les salons professionnels du Secrétariat. Elle est également jointe à la lettre de présentation du Programme de médicaments de l'Ontario qu'envoie le bureau de l'Assurance-santé de l'Ontario à tous les aînés juste avant leur 65^e anniversaire.
- Organisation de onze séminaires multiculturels sur la prestation de soins et d'autres sujets : ils ont été élaborés en consultation avec un groupe de travail multiculturel. Début de la mise à l'essai de futurs modules de sensibilisation sur des sujets pertinents pour les personnes âgées des communautés culturelles.
- Le Mois des personnes âgées en 2009 s'est caractérisé par plus de 300 événements communautaires dans plus de 100 municipalités.
- Au cours des activités du Mois des personnes âgées, le ministre délégué aux Affaires des personnes âgées a annoncé l'octroi d'un financement de base à 34 centres pour personnes âgées qui viennent de se joindre au programme de centres pour personnes âgées géré par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée.

MINISTÈRE DU TOURISME ET DE LA CULTURE
Tableau 1: Dépenses ministérielles réelles provisoires 2009-2010 (M\$)

	Dépenses ministérielles réelles provisoires 2009-2010 (M\$)
Fonctionnement (1)	616,8
Immobilisations (2)	67,1
Effectif (au 31 mars 2010) (3)	1 013,1

Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.

Note 1 : Le total du fonctionnement comprend 87,3 M\$ en redressements de consolidation.

Note 2 : Le total des immobilisations comprend 24,2 M\$ en redressements de consolidation.

Note 3 : Comprend le personnel du ministère ainsi que le personnel de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, de la Commission des parcs du Saint-Laurent, de la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique, du Centre des sciences de l'Ontario, de la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario et de la Fiducie du patrimoine ontarien.

**PARTIE II
DONNÉES FINANCIÈRES
DÉTAILLÉES 2010-2011**

PARTIE II : DONNÉES FINANCIÈRES DÉTAILLÉES 2010-2011

MINISTÈRE DU TOURISME ET DE LA CULTURE

Tableau 1 : Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit

Le ministère du Tourisme et de la Culture contribue de manière essentielle à assurer la fierté et la prospérité économique de la province. Issu de la fusion des anciens ministères de la Culture et du Tourisme en janvier 2010, le ministère oriente les activités de deux secteurs de l'économie provinciale en plein essor. Ceux-ci jouent un rôle fondamental dans la prospérité et la qualité de vie des Ontariens et sont de véritables pôles d'attraction pour les investisseurs et les visiteurs étrangers.

En partenariat avec le secteur du tourisme, le ministère aide à stimuler la croissance économique et l'investissement, et crée un environnement favorisant la compétitivité de l'Ontario sur un marché mondial des voyages et des loisirs en pleine évolution.

Grâce à son rôle mobilisateur au sein de la communauté artistique et culturelle, le ministère contribue à mettre en place un environnement culturel dynamique en Ontario, une économie novatrice et prospère, des collectivités accueillantes et débordantes de vitalité ainsi qu'une gestion des biens patrimoniaux.

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario élabore une large gamme de programmes et de services qui tiennent compte des besoins des aînés et les aident à mener une vie bien remplie et saine, en toute sécurité. Le Secrétariat établit également des partenariats avec des organismes servant les personnes âgées dans toute la province et donne des conseils sur l'élaboration des politiques et des programmes à l'échelle du gouvernement, au nom des personnes âgées.

Crédits et programmes	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010		Prévisions 2009-2010	Chiffres réels provisoires 2009-2010	Chiffres réels 2008-2009
	\$	\$	%	\$	\$	\$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS						
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Programme d'administration du ministère	7 295 900	260 900	3,7	7 035 000	7 271 100	6 442 062
Programme du tourisme	174 608 600	59 904 900	52,2	114 703 700	124 169 000	98 279 663
Programme de la culture	238 983 200	(33 664 600)	(12,3)	272 647 800	274 137 000	178 526 424
Fondation Trillium de l'Ontario	120 001 000	-	-	120 001 000	120 000 000	110 000 000
Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	7 815 000	5 995 500	329,5	1 819 500	3 762 900	3 429 003
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Programme d'administration du ministère	2 000	-	-	2 000	-	-
Programme du tourisme	1 000	-	-	1 000	-	-
Programme d'immobilisations touristiques et culturelles	42 375 000	(19 087 100)	(31,1)	61 462 100	42 920 000	31 379 466
Programme de la culture	1 000	-	-	1 000	-	-
Total, y compris mandats spéciaux	591 082 700	13 409 600	2,3	577 673 100	572 260 000	428 056 618
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter – Charges de fonctionnement et d'immobilisations	591 082 700	13 409 600	2,3	577 673 100	572 260 000	428 056 618
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	128 028	(16 173)	(11,2)	144 201	159 000	148 603
Crédits législatifs – Amortissement	4 000	-	-	4 000	-	-
Total du ministère – Charges de fonctionnement et d'immobilisations	591 214 728	13 393 427	2,3	577 821 301	572 419 000	428 205 221
Redressements de consolidation - Fonctionnement	101 034 900	6 038 900	6,4	94 996 000	87 323 900	126 998 681
Redressements de consolidation - Immobilisations	22 801 700	2 539 700	12,5	20 262 000	24 223 200	10 558 800
Total du ministère, y compris redressements de consolidation	715 051 328	21 972 027	3,2	693 079 301	683 966 100	565 762 702
BIENS IMMOBILISÉS						
Programme d'administration du ministère	2 000	-	-	2 000	-	-
Programme du tourisme	1 000	-	-	1 000	-	-
Programme de la culture	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter	4 000	-	-	4 000	-	-
Total à voter – Biens immobilisés	4 000	-	-	4 000	-	-

Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario. À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures et meubles (ICMM) de la province sont comptabilisées de manière prospective. La comparaison directe des chiffres de 2010-2011, 2009-2010 et 2008-2009 risque de ne pas être concluante.

Sommaire – Fonctionnement

MINISTÈRE DU TOURISME ET DE LA CULTURE
Tableau 2 : Sommaire – Fonctionnement par crédit

Crédits et programmes	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010		Prévisions 2009-2010	Chiffres réels provisoires 2009-2010	Chiffres réels 2008-2009
	\$	\$	%	\$	\$	\$
FONCTIONNEMENT						
Administration du ministère	7 295 900	260 900	3,7	7 035 000	7 271 100	6 442 062
Programme du tourisme	174 608 600	59 904 900	52,2	114 703 700	124 169 000	98 279 663
Programme de la culture	238 983 200	(33 664 600)	(12,3)	272 647 800	274 137 000	178 526 424
Fondation Trillium de l'Ontario	120 001 000	-	-	120 001 000	120 000 000	110 000 000
Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	7 815 000	5 995 500	329,5	1 819 500	3 762 900	3 429 003
Total, y compris mandats spéciaux	548 703 700	32 496 700	6,3	516 207 000	529 340 000	396 677 152
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter – Charges de fonctionnement	548 703 700	32 496 700	6,3	516 207 000	529 340 000	396 677 152
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	128 028	(16 173)	(11,2)	144 201	159 000	148 603
Total du ministère – Charges de fonctionnement	548 831 728	32 480 527	6,3	516 351 201	529 499 000	396 825 755
Redressements de consolidation :						
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario	10 393 300	327 300	3,3	10 066 000	13 621 200	15 771 275
Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto	37 974 900	(4 906 100)	(11,4)	42 881 000	37 987 400	44 520 428
Société du Partenariat ontarien de marketing touristique	3 223 400	(1 476 600)	(31,4)	4 700 000	4 167 500	3 379 310
Centre des sciences de l'Ontario	21 368 200	2 937 200	15,9	18 431 000	20 086 300	14 231 774
Fondation Trillium de l'Ontario	(141 500)	2 971 500	(95,5)	(3 113 000)	(4 881 300)	10 081 694
Musée royal de l'Ontario	28 216 600	6 185 600	28,1	22 031 000	16 342 800	39 014 200
Total du ministère – Fonctionnement	649 866 628	38 519 427	6,3	611 347 201	616 822 900	523 824 436
Actifs	-	-	-	-	-	-
Total à voter – Actifs	-	-	-	-	-	-

Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.

MINISTÈRE DU TOURISME ET DE LA CULTURE
Tableau 3 : Fonctionnement – Rapprochement avec les données publiées antérieurement

Charges de fonctionnement	Prévisions 2009-2010 \$	Chiffres réels 2008-2009 \$
Total – Charges de fonctionnement (données publiées antérieurement)*	119 911 214	102 804 236
Réorganisation gouvernementale :		
Transfert de fonctions d'autres ministères	396 439 987	294 021 519
Transfert de fonctions à d'autres ministères		
Total – Charges de fonctionnement redressées	516 351 201	396 825 755

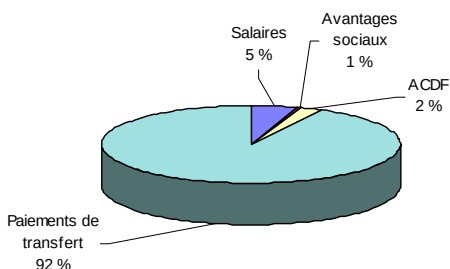
* Le poste Total – Fonctionnement comprend les sous-postes votés suivants : Fonctionnement, Crédits législatifs et Mandats spéciaux. Le sous-poste Redressement de consolidation et autres redressements est exclu. Les chiffres réels 2008-2009 proviennent des Comptes publics.

**MINISTÈRE DU TOURISME ET DE LA CULTURE
PRÉVISIONS 2010-2011
Tableau 4 : Sommaire – Fonctionnement par crédit et
par catégorie de dépenses**

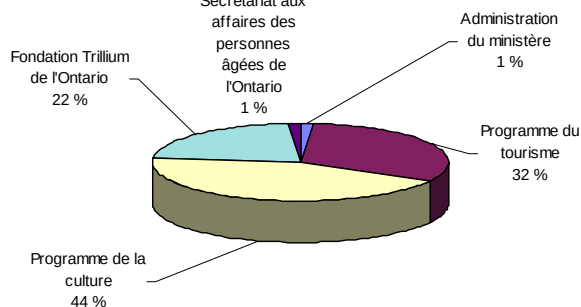
Catégorie de dépenses	3801 Administration du ministère	3802 Tourisme	3805 Culture	3806 Fondation Trillium de l'Ontario	3807 Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	Total du ministère	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	%
FONCTIONNEMENT							
Traitements et salaires (1)	5 003 528	10 630 100	9 409 200		1 855 000	26 897 828	4,9
Avantages sociaux	638 400	1 488 700	928 100		217 500	3 272 700	0,6
Transports et communications	661 200	1 257 200	430 600		35 400	2 384 400	0,4
Services	905 900	5 036 900	1 065 900		1 106 000	8 114 700	1,5
Fournitures et matériel	214 900	972 600	379 400		53 000	1 619 900	0,3
Paiements de transfert	-	157 259 600	226 771 000	120 001 000	4 548 100	508 579 700	92,7
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	(2 036 500)	(1 000)			(2 037 500)	(0,4)
TOTAL	7 423 928	174 608 600	238 983 200	120 001 000	7 815 000	548 831 728	100,0
POURCENTAGE DU TOTAL – MINISTÈRE	1,4	31,8	43,5	21,9	1,4	100,00	
ACTIFS							
Dépôts et charges payées d'avance	-	-	-	-	-	-	-
Avances et montants récupérables	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et investissements	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
POURCENTAGE DU TOTAL – MINISTÈRE	-	-	-	-	-	-	-

(1) Inclut les salaires du ministre et de l'adjoint parlementaire, qui totalisent 128 028 \$.

Par catégorie de dépenses



Par programme



Sommaire – Immobilisations

MINISTÈRE DU TOURISME ET DE LA CULTURE Tableau 5 : Sommaire – Immobilisations par crédit

Crédits et programmes	Prévisions 2010-2011 \$	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010 \$ %	Prévisions 2009-2010* \$	Chiffres réels provisoires 2009-2010* \$	Chiffres réels 2008-2009* \$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
Programme d'administration du ministère	2 000	-	2 000	-	-
Programme du tourisme	1 000	-	1 000	-	-
Programme d'immobilisations touristiques et culturelles	42 375 000	(19 087 100) (31,1)	61 462 100	42 920 000	31 379 466
Programme de la culture	1 000	-	1 000	-	-
Total Immobilisations, y compris mandats spéciaux	42 379 000	(19 087 100) (31,1)	61 466 100	42 920 000	31 379 466
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-
Total à voter – Charges d'immobilisations	42 379 000	(19 087 100) (31,1)	61 466 100	42 920 000	31 379 466
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	4 000	-	4 000	-	-
Total du ministère – Charges d'immobilisations	42 383 000	(19 087 100) (31,1)	61 470 100	42 920 000	31 379 466
Redressements de consolidation :					
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario	(1 691 200)	(1 046 200) 162,2	(645 000)	(664 200)	(1 555 700)
Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto	5 251 400	280 400 5,6	4 971 000	5 160 400	4 989 000
Société du Partenariat ontarien de marketing touristique	845 000	243 000 40,4	602 000	792 000	465 000
Centre des sciences de l'Ontario	4 917 000	735 000 17,6	4 182 000	5 018 000	(720 000)
Fondation Trillium de l'Ontario	486 500	14 500 3,1	472 000	407 000	342 000
Musée royal de l'Ontario	12 993 000	2 313 000 21,7	10 680 000	13 510 000	7 038 500
Total du ministère – Charges d'immobilisations, y compris redressements de consolidation	65 184 700	(16 547 400) (20,2)	81 732 100	67 143 200	41 938 266
BIENS IMMOBILISÉS					
Programme d'administration du ministère	2 000	-	2 000	-	-
Programme du tourisme	1 000	-	1 000	-	-
Programme de la culture	1 000	-	1 000	-	-
Total à voter – Biens immobilisés	4 000	-	4 000	-	-
Total du ministère – Biens immobilisés	4 000	-	4 000	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2010.

Note : À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures et meubles (ICMM) de la province sont comptabilisées de manière prospective. La comparaison directe des chiffres de 2010-2011, 2009-2010 et 2008-2009 risque de ne pas être concluante.

**MINISTÈRE DU TOURISME ET DE LA CULTURE
PRÉVISIONS 2010-2011**
**Tableau 6 : Sommaire – Immobilisations par crédit et
par catégorie de dépenses**

Catégorie de dépenses	3801	3802	3804	3805	Total du ministère	
	Administration du ministère	Tourisme	Immobilisations touristiques et culturelles	Culture		
	\$	\$	\$		\$	%
Traitements et salaires	-	-	-		-	-
Avantages sociaux	-	-	-		-	-
Transports et communications	-	-	-		-	-
Services	-	-	3 217 500		3 217 500	7,6
Fournitures et matériel	-	-	5 850 500		5 850 500	13,8
Paie ments de transfert	-	-	33 307 000		33 307 000	78,6
Autres opérations	2 000	1 000	-	1 000	4 000	-
Recouvrements	-	-	-		-	-
Crédits législatifs – Amortissement	2 000	1 000	-	1 000	4 000	-
TOTAL	4 000	2 000	42 375 000	2 000	42 383 000	100,0
POURCENTAGE DU TOTAL – MINISTÈRE	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	100,0
ACTIFS						
Dépôts et charges payées d'avance	-	-	-		-	-
Avances et montants récupérables	-	-	-		-	-
Prêts et investissements	-	-	-		-	-
Parc automobile et flotte de bateaux	2 000	1 000	-	1 000	4 000	100,0
Recouvrements	-	-	-		-	-
TOTAL	2 000	1 000	-	1 000	4 000	100,0
POURCENTAGE DU TOTAL – MINISTÈRE	50,0	25,0	-	25,0	100,0	100,0

* Comprend les crédits législatifs.



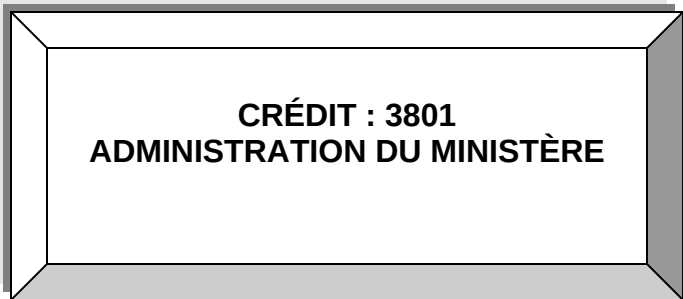
MINISTÈRE DU TOURISME ET DE LA CULTURE
Tableau 7 : Immobilisations – Rapprochement avec les données publiées antérieurement

Charges d'immobilisations*	Prévisions 2009-2010 \$	Chiffres réels 2008-2009 \$
Total – Charges d'immobilisations (données publiées antérieurement)*	33 892 800	14 751 047
Réorganisation gouvernementale :		
Transfert de fonctions d'autres ministères	27 577 300	16 628 419
Total – Charges d'immobilisations redressées	61 470 100	31 379 466

* Le poste Total – Charges d'immobilisations comprend les sous-postes suivants : Crédits législatifs, Mandats spéciaux et Total à voter – Charges d'immobilisations. Les chiffres réels 2008-2009 et les prévisions 2009-2010 ont fait l'objet d'un rajustement pour rendre compte des nouvelles structures ministérielles.

Biens immobilisés	Prévisions 2009-2010 \$	Chiffres réels 2008-2009 \$
Total - Biens immobilisés (données publiées antérieurement)*	2 000	-
Réorganisation gouvernementale :		
Transfert de fonctions d'autres ministères	2 000	-
Total – Biens immobilisés redressés	4 000	-

* Le poste Total – Biens immobilisés comprend les sous-postes suivants : Crédits législatifs, Mandats spéciaux et Total à voter – Biens immobilisés. Les chiffres réels 2008-2009 et les prévisions 2009-2010 ont fait l'objet d'un rajustement pour rendre compte des nouvelles structures ministérielles. Les chiffres réels 2008-2009 proviennent des Comptes publics.



CRÉDIT : 3801
ADMINISTRATION DU MINISTÈRE

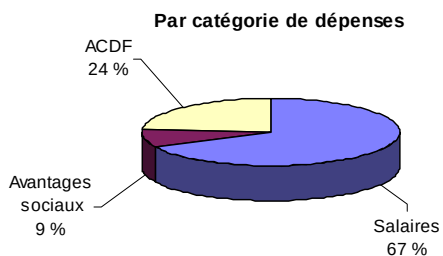
PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE

Le programme d'administration du ministère vise les Bureaux du ministre, les Bureaux de l'adjoint parlementaire, les Bureaux du sous-ministre et la Direction des communications. L'objectif du programme est d'assurer l'orientation et la direction générales du ministère et son administration interne.

Fonctionnement

Crédits et programme	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010		Prévisions 2009-2010	Chiffres réels provisoires 2009-2010	Chiffres réels 2008-2009
	\$	\$	%	\$	\$	\$
FONCTIONNEMENT						
Administration du ministère	7 295 900	260 900	3,7	7 035 000	7 271 100	6 442 062
Total, y compris mandats spéciaux	7 295 900	260 900	3,7	7 035 000	7 271 100	6 442 062
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter – Fonctionnement	7 295 900	260 900	3,7	7 035 000	7 271 100	6 442 062
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	128 028	(16 173)	(11,2)	144 201	159 000	148 603
Total du programme – Fonctionnement	7 423 928	244 727	3,4	7 179 201	7 430 100	6 590 665

Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.



PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE

Immobilisations

Crédits et programme	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010		Prévisions 2009-2010*	Chiffres réels provisoires 2009-2010*	Chiffres réels 2008-2009*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Administration du ministère	2 000	-	-	2 000	-	-
Total à voter – Charges d'immobilisations	2 000	-	-	2 000	-	-
Plus autres opérations statutaires – Amortissement	2 000	-	-	2 000	-	-
Total – Charges d'immobilisations*	4 000	-	-	4 000	-	-
BIENS IMMOBILISÉS						
Administration du ministère	2 000	-	-	2 000	-	-
Total – Biens immobilisés	2 000	-	-	2 000	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes.

Note : À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures et meubles (ICMM) de la province sont comptabilisées de manière prospective. La comparaison directe des chiffres de 2010-2011, 2009-2010 et 2008-2009 risque de ne pas être concluante.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS
CRÉDIT/POSTES : 3801-01 / 02 / 03
CRÉDIT : Administration du ministère
POSTE : Sommaire (aux fins de vérification)
TYPE : Fonctionnement/Immobilisations

Catégorie de dépenses	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010		Prévisions 2009-2010**	Chiffres réels provisoires 2009-2010**	Chiffres réels 2008-2009**
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Charges de fonctionnement						
Traitements et salaires	4 875 500	355 900	7,9	4 519 600	5 099 000	4 451 263
Avantages sociaux	638 400	17 800	2,9	620 600	622 100	543 863
Transports et communications	661 200	-	-	661 200	213 000	248 885
Services	905 900	(112 800)	(11,1)	1 018 700	1 202 500	1 042 295
Fournitures et matériel	214 900	-	-	214 900	134 500	155 756
Total à voter	7 295 900	260 900	3,7	7 035 000	7 271 100	6 442 062
Plus crédits législatifs	128 028	(16 173)	(11,2)	144 201	159 000	148 603
Total – Fonctionnement	7 423 928	244 727	3,4	7 179 201	7 430 100	6 590 665
Charges d'immobilisations*						
Autres opérations	2 000	-	-	2 000	-	-
Total partiel	2 000	-	-	2 000	-	-
Total à voter – Fonctionnement et immobilisations	7 425 928	244 727	3,4	7 181 201	7 430 100	6 590 665
Autres opérations statutaires - Amortissement	2 000	-	-	2 000	-	-
Total – Charges de fonctionnement et d'immobilisations	7 427 928	244 727	3,4	7 183 201	7 430 100	6 590 665
Biens immobilisés						
Parc automobile et flotte de bateaux	2 000	-	-	2 000	-	-
Total à voter – Actifs	2 000	-	-	2 000	-	-

* Comprend les crédits législatifs.

** Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère structure. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2009-2010

Voir tableaux individuels.

CRÉDIT/POSTE : 3801-01

CRÉDIT : Administration du ministère

POSTE : Bureau principal

TYPE : Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

Le Bureau principal comprend les Bureaux des ministres, les Bureaux des adjoints parlementaires et le Bureau du sous-ministre.

Ses objectifs sont d'assurer l'orientation et la direction générales de tous les programmes et de toutes les politiques du ministère.

FONCTIONS

Par l'intermédiaire des Bureaux des ministres, des Bureaux des adjoints parlementaires et du Bureau du sous-ministre :

- coordonner et diriger les activités générales du ministère et de ses organismes;
- représenter les clients et les programmes du ministère auprès du Conseil des ministres, des comités du Conseil des ministres et des organismes centraux.

Des services administratifs ministériels sont offerts par le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration.

MODIFICATIONS DES CRÉDITS ET INITIATIVES :

S. O.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS
CRÉDIT/POSTE : 3801-01
CRÉDIT : Administration du ministère
POSTE : Bureau principal
TYPE : Fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009- 2010		Prévisions 2009-2010	Chiffres réels provisoires 2009-2010	Chiffres réels 2008-2009
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Charges de fonctionnement						
Traitements et salaires	2 518 800	143 500	6,0	2 375 300	2 863 400	2 589 621
Avantages sociaux	337 300	2 100	0,6	335 200	325 300	238 661
Transports et communications	493 200	-	-	493 200	175 900	167 953
Services	524 300	(125 000)	(19,3)	649 300	720 700	530 438
Fournitures et matériel	196 900	-	-	196 900	88 800	110 399
Total à voter	4 070 500	20 600	0,5	4 049 900	4 174 100	3 637 072
Crédits législatifs	128 028	(16 173)	(11,2)	144 201	159 000	148 603
Total	4 198 528	4 427	0,1	4 194 101	4 333 100	3 785 675

Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2009-2010

Redistribution au sein du ministère

Rajustement au titre de la TVH

Total

\$
129 427
(125 000)
4 427

CRÉDIT/POSTE : 3801-03

CRÉDIT : Administration du ministère

POSTE : Bureau principal

TYPE : Charges d'immobilisations

DESCRIPTION DU POSTE

À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures et meubles (ICMM) de la province sont comptabilisées de manière prospective, y compris le matériel de technologie de l'information, les logiciels d'application de gestion, le parc automobile et la flotte de bateaux, ainsi que les avions. Les ICMM relevant de ces catégories seront enregistrées à titre d'actifs dans le budget de la province et amorties au cours de leur durée de vie utile. La comparaison directe des chiffres de 2010-2011, 2009-2010 et 2008-2009 risque de ne pas être concluante.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS
CRÉDIT/POSTE : 3801-03
CRÉDIT : Administration du ministère
POSTE : Bureau principal
TYPE : Charges d'immobilisations*

Catégorie de dépenses	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010		Prévisions 2009-2010**	Chiffres réels provisoires 2009-2010**	Chiffres réels 2008-2009**
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Charges d'immobilisations*						
Autres opérations	2 000	-	-	2 000	-	-
Total à voter – Immobilisations	2 000	-	-	2 000	-	-
Autres opérations statutaires - Amortissement	2 000	-	-	2 000	-	-
Total – Charges d'immobilisations*	4 000	-	-	4 000	-	-

*Comprend les crédits législatifs.

**Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2009-2010

	\$
Total	-
	-

CRÉDIT/POSTE : 3801-02

CRÉDIT : Administration du ministère

POSTE : Bureau principal

TYPE : Biens immobilisés

DESCRIPTION DU POSTE

À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures et meubles (ICMM) de la province sont comptabilisées de manière prospective, y compris le matériel de technologie de l'information, les logiciels d'application de gestion, le parc automobile et la flotte de bateaux, ainsi que les avions. Les ICMM relevant de ces catégories seront enregistrées à titre d'actifs dans le budget de la province et amorties au cours de leur durée de vie utile. La comparaison directe des chiffres de 2010-2011, 2009-2010 et 2008-2009 risque de ne pas être concluante.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS
CRÉDIT/POSTE : 3801-02

CRÉDIT : Administration du ministère

POSTE : Bureau principal

TYPE : Biens immobilisés*

Catégorie de dépenses	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009- 2010		Prévisions 2009-2010**	Chiffres réels provisoires 2009-2010**	Chiffres réels 2008-2009**
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Biens immobilisés						
Parc automobile et flotte de bateaux	2 000	-	-	2 000	-	-
Total à voter – Actifs	2 000	-	-	2 000	-	-

* Comprend les crédits législatifs.

** Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2009-2010

	\$
	-
Total	-

CRÉDIT/POSTE : 3801-01

CRÉDIT : Administration du ministère

POSTE : Services de communications

TYPE : Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

Le mandat de la Direction des communications est de fournir un soutien, des conseils et des services en matière de communication stratégique, avec rapidité et exactitude, et d'atteindre les objectifs de la planification axée sur les résultats du ministère du Tourisme et de la Culture :

- Favoriser la prospérité économique, la croissance et le développement communautaire et, avec nos partenaires, créer un environnement favorisant la compétitivité de l'Ontario sur un marché mondial des voyages et des loisirs en pleine évolution.
- Contribuer à l'économie créative de l'Ontario en favorisant le développement des arts et des industries culturelles, en protégeant et faisant connaître le patrimoine de l'Ontario, et en renforçant le réseau de bibliothèques publiques.

FONCTIONS

- Fournir des services de soutien à la planification des communications stratégiques pour participer à l'amélioration de la prospérité économique par l'intermédiaire d'industries culturelles et touristiques dynamiques.
- Travailler en étroite collaboration avec le Bureau du ministre, les services de communications du Conseil des ministres et le personnel du ministère du Tourisme et de la Culture afin de repérer les possibilités et les annonces qui mettent en évidence les objectifs du ministère, comme la rénovation de nos organismes et de nos attractions, l'extension des partenariats pour le secteur du divertissement et de la création, et l'appui à une industrie du tourisme dynamique.
- Coordonner la transmission des principaux messages aux intervenants et au grand public au moyen de discours, de communiqués, de l'Internet, de correspondance, d'enquêtes publiques et d'événements spéciaux.
- Fournir des services de relations avec les médias et de suivi des médias pour appuyer les principales stratégies politiques et ministérielles.
- Coordonner le processus de gestion des questions et fournir des conseils éclairés et opportuns au ministre sur les questions abordées ou examinées.
- Assurer la liaison avec les Bureaux des ministres et les services de communications du Conseil des ministres en ce qui concerne les organismes et les attractions du ministère.

- Assurer l'administration des systèmes de gestion de la correspondance du ministère, y compris la rédaction de réponses aux lettres nécessitant l'approbation ministérielle.
- Concevoir et assurer l'entretien des sites Web et Intranet du ministère du Tourisme et de la Culture, y compris la gestion complète des sites (p. ex., le contenu, la conception, les normes du Web, etc.).
- Orienter et appuyer les initiatives du ministère du Tourisme et de la Culture en matière de communications internes.

MODIFICATIONS DES CRÉDITS ET INITIATIVES :

S. O.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS
CRÉDIT/POSTE : 3801-01
CRÉDIT : Administration du ministère
POSTE : Services de communications
TYPE : Fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010		Prévisions 2009-2010	Chiffres réels provisoires 2009-2010	Chiffres réels 2008-2009
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Traitements et salaires	2 356 700	212 400	9,9	2 144 300	2 235 600	1 861 642
Avantages sociaux	301 100	15 700	5,5	285 400	296 800	305 202
Transports et communications	168 000	-	-	168 000	37 100	80 932
Services	381 600	12 200	3,3	369 400	481 800	511 857
Fournitures et matériel	18 000	-	-	18 000	45 700	45 357
Total	3 225 400	240 300	8,0	2 985 100	3 097 000	2 804 990

Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2009-2010

Redistribution au sein du ministère

Initiative de réglementation des soins dans les maisons de retraite

Total

\$

135 800

104 500

240 300



CRÉDIT : 3802
PROGRAMME DU TOURISME

PROGRAMME DU TOURISME

Le Programme du tourisme vise à préserver et stimuler la croissance de l'industrie touristique en Ontario, ce qui vient directement à l'appui des principales priorités du gouvernement : une société forte et une économie forte.

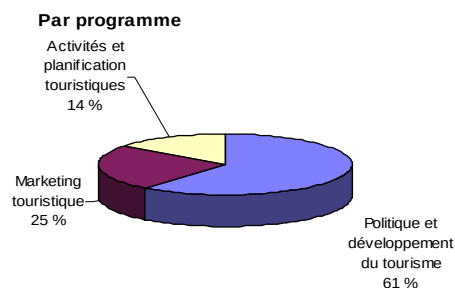
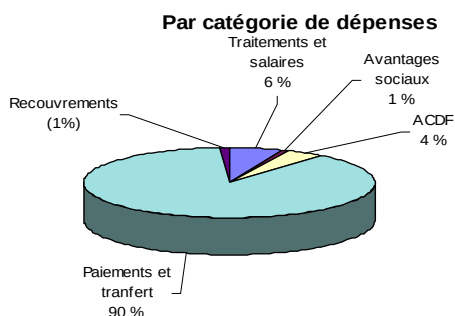
En collaboration avec le secteur touristique, le ministère cherche à développer et renforcer l'industrie touristique de la province et à promouvoir l'Ontario dans le monde entier comme destination de choix en toutes saisons. Les responsables du Programme travaillent avec l'industrie pour offrir des destinations et des expériences touristiques originales, appuyer les festivals et les événements dans toute la province, repérer des possibilités de développement touristique et offrir des renseignements stratégiques afin que les intervenants du secteur soient bien informés des tendances, des enjeux et des attentes des visiteurs.

Le ministère supervise les activités et les responsabilités de huit attractions et organismes qui favorisent le tourisme, la croissance économique et la création d'emplois. Les organismes et sociétés d'exploitation des attractions sont les responsables d'incomparables lieux historiques, espaces verts et forêts-parcs en Ontario, et offrent une large gamme de programmes éducatifs, récréatifs, culturels et divertissants aux résidents et aux visiteurs.

Le ministère s'occupe des ententes de développement des infrastructures dans le cadre du programme Infrastructure de loisirs du Canada grâce à un protocole d'entente avec le ministère de la Promotion de la santé.

Crédits et programme	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010		Prévisions 2009-2010	Chiffres réels provisoires 2009-2010	Chiffres réels 2008-2009
	\$	\$	%	\$	\$	\$
FONCTIONNEMENT						
Programme du tourisme	174 608 600	59 904 900	52,2	114 703 700	124 169 000	98 279 663
Total, y compris mandats spéciaux	174 608 600	59 904 900	52,2	114 703 700	124 169 000	98 279 663
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter – Fonctionnement	174 608 600	59 904 900	52,2	114 703 700	124 169 000	98 279 663
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	-	-	-	-	-	-
Total du programme – Fonctionnement	174 608 600	59 904 900	52,2	114 703 700	124 169 000	98 279 663

Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.



PROGRAMME DU TOURISME

Immobilisations

Crédits et programme	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010		Prévisions 2009-2010*	Chiffres réels provisoires 2009-2010*	Chiffres réels 2008-2009*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Programme du tourisme	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter – Charges d'immobilisations	1 000	-	-	1 000	-	-
Plus autres opérations statutaires – <u>Amortissement</u>	1 000	-	-	1 000	-	-
Total – Charges d'immobilisations*	2 000	-	-	2 000	-	-
BIENS IMMOBILISÉS						
Programme du tourisme	1 000	-	-	1 000	-	-
Total – Biens immobilisés	1 000	-	-	1 000	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2010.

Note : À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures et meubles (ICMM) de la province sont comptabilisées de manière prospective. La comparaison directe des chiffres de 2010-2011, 2009-2010 et 2008-2009* risque de ne pas être concluante.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTES : 3802-01 / 02 / 03

CRÉDIT : Programme du tourisme

POSTE : Sommaire (aux fins de vérification)

Type : Fonctionnement/Immobilisations

Catégorie de dépenses	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009- 2010		Prévisions 2009-2010	Chiffres réels provisoires 2009-2010	Chiffres réels 2008-2009
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Charges de fonctionnement						
Traitements et salaires	10 630 100	(431 300)	(3,9)	11 061 400	11 371 300	9 718 399
Avantages sociaux	1 488 700	(109 000)	(6,8)	1 597 700	1 575 400	1 300 222
Transports et communications	1 257 200	(97 800)	(7,2)	1 355 000	694 800	491 742
Services	5 036 900	(17 264 400)	(77,4)	22 301 300	23 245 300	7 279 063
Fournitures et matériel	972 600	47 000	5,1	925 600	1 036 300	994 675
Paielements de transfert :						
Subventions à l'appui du développement des investissements touristiques	20 650 000	13 937 000	207,6	6 713 000	15 068 400	7 663 410
Subventions à l'appui du Programme de sollicitation et de soutien pour les événements et les festivals	13 292 000	4 292 000	47,7	9 000 000	8 801 100	2 082 125
Commandite provinciale des Jeux olympiques d'hiver de 2010	-	(1 750 000)	(100,0)	1 750 000	794 000	-
Subventions à l'appui des régions touristiques	65 000 000	65 000 000	-	-	-	-
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario	7 817 200	(182 800)	(2,3)	8 000 000	5 000 000	8 000 000
Société du Partenariat ontarien de marketing touristique	43 091 000	(1 316 500)	(3,0)	44 407 500	49 639 800	52 657 827
Commission des parcs du Saint-Laurent	7 409 400	(182 800)	(2,4)	7 592 200	7 592 200	8 092 200
Recouvrements	(2 036 500)	(2 036 500)	-	-	(649 600)	-
Total	174 608 600	59 904 900	52,2	114 703 700	124 169 000	98 279 663
Charges d'immobilisations						
Autres opérations	1 000	-	-	1 000	-	-
Total partiel	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter – Fonctionnement et immobilisations	174 609 600	59 904 900	52,2	114 704 700	124 169 000	98 279 663
Autres opérations statutaires - Amortissement	1 000	-	-	1 000	-	-
Total – Charges de fonctionnement et d'immobilisations	174 610 600	59 904 900	52,2	114 705 700	124 169 000	98 279 663
Biens immobilisés						
Parc automobile et flotte de bateaux	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter – Actifs	1 000	-	-	1 000	-	-

Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes.

Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2009-2010

Voir tableaux individuels.

CRÉDIT/POSTE : 3802-01

CRÉDIT : Programme du tourisme

POSTE : Politiques et développement du tourisme

TYPE : Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

Bureau de l'investissement et du développement

Le Bureau de l'investissement et du développement (BID) favorise le développement de destinations et les investissements dans l'industrie touristique ontarienne. En collaboration avec l'industrie, le secteur privé et des municipalités, le BID appuie la mise en valeur de festivals et d'activités spéciales dans toute la province, commercialise l'Ontario en qualité de lieu d'investissement touristique de choix, et élabore des ressources et des outils permettant de répondre aux besoins et de soutenir la croissance de l'industrie.

Développement de produits et attraction des investissements

Les activités d'investissement et de développement du BID viseront en priorité à développer les festivals et les événements en Ontario, à inciter le secteur privé à investir dans l'industrie touristique ontarienne, à favoriser la planification touristique et le développement économique à l'échelle régionale, et à encourager les projets de développement novateurs gérés par l'industrie grâce aux mesures suivantes :

- poursuivre la mise en œuvre de l'Initiative d'aide à l'organisation de festivals et d'activités spéciales Fêtons l'Ontario en vue d'accroître le nombre de visiteurs et de séjours de plus de 24 heures ainsi que l'incidence économique des festivals et des événements de l'Ontario;
- administrer le Fonds de développement du tourisme en vue d'appuyer la création ou l'amélioration de produits et d'expériences touristiques, ainsi que les initiatives de développement économique du tourisme régional;
- mettre en œuvre le Cadre pour le repérage des destinations touristiques de haute qualité dans l'ensemble des régions de la province pour appuyer les stratégies de planification touristique;
- collaborer avec l'industrie touristique, les organisations régionales et les municipalités afin de concevoir et d'offrir des produits touristiques gérés par l'industrie qui contribuent à accroître la fréquentation et les dépenses des touristes dans la province;

- collaborer avec les ministères responsables et les secteurs de l'investissement et des finances afin d'améliorer les possibilités d'investissement dans le secteur touristique de l'Ontario et de fournir les outils et les ressources nécessaires à la promotion de l'industrie touristique auprès des investisseurs éventuels;
- offrir des outils et des ressources de formation qui favorisent la viabilité à long terme des entreprises de l'industrie touristique.

Par ailleurs, la division joue un rôle de premier plan dans la planification de la commémoration de la guerre de 1812 pour le compte de la province.

Secrétariat des partenariats pour les sports, la culture et le tourisme

Le Secrétariat des partenariats pour les sports, la culture et le tourisme gère le financement des immobilisations pour des projets dans les secteurs du tourisme, des sports, des loisirs et de la culture, sous les auspices du Programme d'infrastructures Canada-Ontario (PICO). Cette entente, signée à la fin de 2000, précise les responsabilités et les rôles respectifs de la province et du gouvernement fédéral en ce qui concerne la mise en œuvre du programme. On compte parmi les partisans à ces projets des municipalités, des Premières nations et des organismes à but non lucratif.

Initialement approuvé pour une période allant jusqu'au 31 mars 2007, ce programme a été prolongé jusqu'au 31 mars 2011.

Le Secrétariat met également en œuvre le programme Infrastructure de loisirs du Canada – 390 millions de dollars – pour le compte de l'Ontario et du Canada. Dans le cadre de ce programme, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral ont chacun affecté 195 millions de dollars pour l'infrastructure du secteur des loisirs en Ontario. Annoncé en mai 2009, ce programme – qui fait partie de la série actuelle des programmes de stimulation économique – devrait être achevé en grande partie d'ici le 31 mars 2011.

Le budget des immobilisations pour le programme Infrastructure de loisirs du Canada relève du ministère de la Promotion de la santé.

Direction de la recherche et des politiques en matière de tourisme

Les trois unités de la Direction de la recherche et des politiques en matière de tourisme appuient la priorité du gouvernement relativement à une société forte et une économie forte, et contribuent à la viabilité et à l'équilibre du budget grâce aux recettes fiscales provinciales générées par un plus grand nombre de visiteurs et de dépenses touristiques dans la province.

L'Unité des politiques stratégiques et ministérielles collabore avec l'industrie du tourisme, les associations du secteur touristique, d'autres ministères de la province et d'autres paliers de gouvernement pour élaborer et réviser les politiques en matière de tourisme et s'assurer que l'on tient compte des besoins de l'industrie du tourisme lors de l'élaboration de politiques dans tous les domaines.

L'unité sert d'agent de liaison principal du ministère avec le Bureau du Conseil des ministres, et fournit au ministre et au sous-ministre des conseils stratégiques sur les questions à l'ordre du jour du Conseil des ministres ou des comités du Conseil des ministres et des comités des sous-ministres. L'unité collabore également avec le personnel du ministère pour élaborer des politiques et coordonne leur adoption grâce au processus gouvernemental de prise de décisions.

L'Unité de recherche touristique oriente les décisions concernant le marketing, l'élaboration des politiques et le développement des produits en fournissant des renseignements sur les marchés ainsi que de l'information et des analyses stratégiques. Elle est notamment chargée de suivre attentivement les tendances du tourisme à l'échelle nationale et internationale et de déterminer leur incidence sur l'industrie du tourisme en Ontario; de faire des prévisions; d'effectuer des études de produits; d'analyser les retombées économiques et de déterminer l'importance de la contribution du tourisme à l'économie provinciale. L'unité s'emploie aussi à concevoir et exécuter des projets de recherche sur le tourisme (offre et demande) en réponse aux besoins particuliers du ministère ou de l'industrie.

L'Unité du tourisme axé sur les ressources protège, diversifie et accroît le potentiel de tourisme axé sur les ressources des terres et des eaux de la Couronne en Ontario. Elle fournit des conseils stratégiques en matière de planification des politiques, effectue des analyses et favorise les partenariats avec des intervenants clés en vue de stimuler les débouchés offerts aux entreprises touristiques. Elle appuie la négociation d'ententes d'intendance des ressources entre les entreprises de tourisme axé sur les ressources et l'industrie forestière.

Mesures de performance	Objectif 2010-2011	Objectif 2011-2012	Objectif 2012-2013	Objectif 2013-2014
Mesures clés – Public				
Recettes touristiques de l'Ontario*	23,81 G\$	24,86 G\$	25,90 G\$	27,04 G\$
Mesures clés – Ministère				
Accroissement de la fréquentation touristique aux festivals et événements financés par le Programme de sollicitation et de soutien pour les événements et les festivals (Fêtons l'Ontario)**	5 %	5 %	5 %	5 %

* En dollars 2003. À compter de 2010-2011, les objectifs sont révisés pour tenir compte des changements méthodologiques à l'enquête de Statistique Canada.

** Nouvelle mesure pour 2010-2011.

Compétitivité de l'industrie touristique

La première étape de cette initiative s'est achevée avec la remise de l'étude *À la découverte de l'Ontario : rapport sur l'avenir du tourisme*. Le rapport présente les conclusions d'un vaste processus de consultations à l'échelle de la province, de 13 études commandées à l'extérieur et de projets de recherche internes, et a été remis au gouvernement le 11 février 2009. Le ministère du Tourisme en a examiné les recommandations et a déterminé un certain nombre de mesures à mettre en place.

Le ministère continue d'appliquer les principales recommandations tirées du rapport et collabore avec les partenaires régionaux de l'industrie touristique en mettant l'accent sur la coordination du marketing et de la gestion touristiques afin d'accroître la fréquentation touristique, de favoriser l'activité économique et de créer des emplois dans toute la province. Le ministère s'emploie à adopter une approche régionale du tourisme en allant de l'avant avec la proposition (approuvée par le gouvernement) d'établissement de 13 régions touristiques en Ontario, notamment trois sous-régions dans le nord de la province. Le gouvernement a affecté un financement de 65 millions de dollars pour appuyer le marketing des régions touristiques en Ontario et consulte les partenaires touristiques au sujet de l'élaboration de mécanismes de financement pertinents pour aider le tourisme régional.

MODIFICATIONS DES CRÉDITS ET INITIATIVES : S. O.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS
CRÉDIT/POSTE : 3802-01
CRÉDIT : Programme du tourisme
POSTE : Politiques et développement du tourisme
TYPE : Fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010		Prévisions 2009-2010	Chiffres réels provisoires 2009-2010	Chiffres réels 2008-2009
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Traitements et salaires	4 815 300	(924 400)	(16,1)	5 739 700	5 740 500	4 605 638
Avantages sociaux	748 400	(125 600)	(14,4)	874 000	776 700	556 021
Transports et communications	1 026 800	(97 800)	(8,7)	1 124 600	527 500	334 112
Services	2 433 000	(17 264 400)	(87,6)	19 697 400	20 176 900	5 425 189
Fournitures et matériel	299 700	47 000	18,6	252 700	182 200	171 979
Paiements de transfert :						
Subventions à l'appui du développement des investissements touristiques	20 650 000	13 937 000	207,6	6 713 000	15 068 400	7 663 410
Subventions à l'appui du Programme de sollicitation et de soutien pour les événements et les festivals	13 292 000	4 292 000	47,7	9 000 000	8 801 100	2 082 125
Commandite provinciale des Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver	0	(1 750 000)	(100,0)	1 750 000	794 000	0
Subventions à l'appui des régions touristiques	65 000 000	65 000 000	-	0	0	0
Recouvrements	(2 036 500)	(2 036 500)	-	0	(649 600)	0
Total	106 228 700	61 077 300	135,3	45 151 400	51 417 700	20 838 474

Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes.

Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2009-2010

	\$
Initiative budgétaire de 2008 – Financement supplémentaire pour les festivals et les événements	4 500 000
Initiative budgétaire de 2009 – Financement pour les régions touristiques	65 489 600
Financement supplémentaire pour les événements touristiques	9 500 000
Initiative budgétaire de 2010 – Investissement dans le tourisme	3 750 000
Diminution du financement pour les Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver	(18 077 300)
Fin du financement pour l'Étude sur la compétitivité de l'industrie du tourisme	(4 000 000)
Redistribution au sein du ministère	(85 000)
Total	61 077 300

CRÉDIT/POSTE : 3802-01

CRÉDIT : Programme du tourisme

POSTE : Marketing touristique

TYPE : Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

Société du Partenariat ontarien de marketing touristique

La Société du Partenariat ontarien de marketing touristique (SPOMT), en coopération avec le secteur privé, a pour principal objectif de présenter l'Ontario comme une destination touristique de premier choix en toutes saisons afin de maximiser les possibilités offertes par le secteur touristique dans l'intérêt général de l'Ontario.

La SPOMT a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes de marketing propices à la croissance de l'industrie touristique ontarienne en toutes saisons en favorisant l'augmentation des dépenses et du nombre des visiteurs et la participation accrue des partenaires. En collaboration avec l'industrie touristique, la Société s'emploie de façon stratégique et proactive à promouvoir les expériences touristiques de l'Ontario et à appuyer les possibilités de marketing et d'investissements pluriannuels dans les marchés clés. La SPOMT s'efforce de s'améliorer constamment et de se développer comme un partenariat réussi entre les secteurs public et privé.

L'année 2010-2011 en sera une de transition pour la SPOMT et l'industrie compte tenu de la mise en place d'une structure régionale d'ici juillet 2010. Au cours des deux premiers trimestres de la période 2010-2011, la SPOMT s'attachera à maintenir le cap pour la dernière année de la stratégie triennale et mettra en œuvre une solide campagne printanière et estivale pour asseoir la présence de l'image de marque touristique de l'Ontario et passer à l'action. À mesure que les organismes touristiques régionaux s'implantent, la SPOMT apportera sa collaboration pour élaborer et mettre en œuvre des programmes de marketing harmonieux.

L'élaboration de ce plan repose sur plusieurs hypothèses :

- Les organismes touristiques régionaux s'implanteront d'ici 2010 et s'occuperont notamment du développement de produit et du marketing;
- Les organismes touristiques régionaux cibleront le marché ontarien en adoptant des stratégies de détail pour conclure les ventes;

- Pour limiter le chevauchement des activités avec les organismes touristiques régionaux, la SPOMT s'attachera :
 - o à l'image de marque de l'Ontario, assortie d'un volet « vente au détail » dans la province;
 - o à lier les actions des organismes touristiques régionaux aux programmes généraux expérimentaux;
 - o aux marchés québécois, américains et étrangers pour apporter de nouveaux revenus à l'économie.

La SPOMT continuera de mettre à profit la réussite de la campagne sur l'image de marque, qui vise tous les Ontariens. La mise en œuvre de la stratégie pour le tourisme dans le Nord se poursuivra. Comme les programmes de marketing ciblés ont bien progressé, la SPOMT prolongera les actions visant les segments de clientèle qui ont vu le jour en 2008-2009.

Une série de publicités mettant en vedette des artistes de l'Ontario incitera les consommateurs à visiter le site Web www.ontariotravel.net pour planifier leurs vacances dans la province. La SPOMT explorera divers moyens de cibler davantage les segments de marché déterminés en Ontario. De plus, la SPOMT continuera à utiliser tous les médias pour élargir la portée de la campagne aux communautés ethniques de l'Ontario tandis que la stratégie franco-ontarienne mise en place en 2009-2010 se poursuivra tout au long de l'année.

Outre les activités mentionnées ci-dessus, certaines activités clés sont d'une importance cruciale pour la réussite de l'année de transition. La SPOMT a désigné plusieurs activités « structurantes » comme priorités majeures pour 2010-2011 : améliorer la fonctionnalité du site Web www.ontariotravel.net; continuer à accroître les capacités de marketing et de référencement du moteur de recherche; renforcer les actions liées à l'établissement de relations avec les médias en collaborant avec les principaux services médias, coordonner les partenariats avec l'industrie (y compris la Commission canadienne du tourisme, les organismes touristiques régionaux, les grandes associations professionnelles du secteur [Resorts Ontario, Attractions Ontario], ainsi que les organisateurs de voyages et grossistes renommés) pour synchroniser de manière significative les efforts de marketing.

La priorité stratégique de la SPOMT est d'accroître le nombre de voyages de loisirs de plus de 24 heures en Ontario en toutes saisons. Cette priorité singulière englobe plusieurs objectifs secondaires :

- établir clairement l'image de la province comme destination unique, incontournable et concurrentielle;
- optimiser le rendement sur capital investi en basant les allocations du ministère sur les retours potentiels;
- répondre aux besoins et désirs particuliers de la clientèle ciblée tout en renforçant l'offre globale de l'Ontario;

- encourager les consommateurs à visiter plus souvent la province et à y dépenser plus;
- coopérer avec les partenaires – actuels et nouveaux – du tourisme en Ontario pour diffuser davantage de messages marketing aux consommateurs et ainsi accroître les profits de l'industrie;
- améliorer constamment les indices de satisfaction de la clientèle à l'égard de tous les outils de marketing de la SPOMT, comme le site www.ontariotravel.net, le Centre d'information touristique de l'Ontario et les publications;
- accroître constamment les résultats en matière de rendement de toutes les activités de marketing – p. ex., la sensibilisation à la publicité et les intentions de voyage, le nombre de visites sur le site www.ontariotravel.net, les inscriptions en ligne, la qualité et l'ampleur de la couverture médiatique.

La SPOMT continuera à réagir aux changements dans l'environnement et à faire preuve de flexibilité pour adapter les programmes de marketing qui s'attaquent aux défis et ciblent les occasions.

	Réalisation 2007-2008	Réalisation 2008-2009	Objectif 2009-2010	Objectif 2010-2011
Mesures de performance				
Mesures clés – Public				
Retour sur capital investi des initiatives de marketing de la SPOMT	(1) 1 \$: 4,7 \$	1 \$: 6,5 \$	1 \$: 7,0 \$	(2) 1 \$: 5,5 \$
Niveau de sensibilisation (en été) à l'image de l'Ontario comme destination de voyage sur les marchés cibles	23 % (É.-U.) 63 % (ON)	(3) 17 % (É.-U.) 66% (ON)	17 % (É.-U.) 66 % (ON)	(4) 10 % (É.-U.) 63 % (ON)

(1) La SPOMT a réalisé d'importants investissements qui ont eu une incidence sur le capital investi global.

(2) La reprise économique après la crise actuelle devrait être lente et une diminution du retour sur capital investi est à prévoir pendant quelques années.

(3) Le niveau de sensibilisation des États-Unis a fortement baissé depuis 2007-2008, surtout en raison du prix de l'essence, de l'appréciation du dollar canadien et des problèmes liés aux passeports.

(4) D'autres baisses du niveau de sensibilisation des États-Unis sont à prévoir dans les trois prochaines années, car les efforts de marketing privilégient le marché intérieur et essaient d'inciter les Ontariens à continuer de voyager dans la province.

Les réalisations de 2009-2010 seront divulguées à la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai 2010.

MODIFICATIONS DES CRÉDITS ET INITIATIVES :

S. O.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS
CRÉDIT/POSTE : 3802-01

CRÉDIT : Programme du tourisme

POSTE : Marketing touristique

TYPE : Fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010		Prévisions 2009-2010	Chiffres réels provisoires 2009-2010	Chiffres réels 2008-2009
	\$	\$	%	\$	\$	\$
<u>Paiements de transfert :</u>						
Société du Partenariat ontarien de marketing touristique	43 091 000	(1 316 500)	(3,0)	44 407 500	49 639 800	52 657 827
Total	43 091 000	(1 316 500)	(3,0)	44 407 500	49 639 800	52 657 827

Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes.

Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2009-2010

	\$
Initiative budgétaire de 2008 – Marketing	500 000
Leviers de la gestion des dépenses	(450 000)
Fin du financement pour le marketing des festivals Stratford et Shaw	(1 000 000)
Redistribution au sein du ministère	(366 500)
Total	(1 316 500)

CRÉDIT/POSTE : 3802-01

CRÉDIT : Programme du tourisme

POSTE : Activités et planification touristiques

TYPE : Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

Division de la planification et des activités touristiques

La Division de la planification et des activités touristiques supervise les rapports de responsabilisation entre le ministère et ses organismes et sociétés d'exploitation des attractions. La Division promeut et appuie les organismes et les attractions dans leur rôle d'emblèmes touristiques et de catalyseurs de l'économie locale et régionale, et travaille avec les organismes de manière à atténuer et gérer les risques pour le compte du ministère.

Direction des organismes touristiques

La Direction des organismes touristiques gère les relations entre gouvernement et organismes pour le compte des organismes et attractions touristiques du ministère; elle agit comme agent de liaison entre chaque organisme ou attraction, le ministère et les organismes centraux relativement aux exigences liées aux politiques, au financement et aux programmes; elle travaille avec les organismes et les sociétés d'exploitation des attractions à la revitalisation et au renforcement de la durabilité des organismes et attractions; et elle assure des rapports de responsabilisation efficaces dans le cadre de la politique générale du gouvernement.

Les six organismes du ministère ont été institués par des lois ou règlements de la province en vue de fournir des services permanents dans l'intérêt de la province.

Il s'agit des organismes suivants :

- deux commissions de parcs – la Commission des parcs du Niagara et la Commission des parcs du Saint-Laurent;
- deux centres de congrès – le Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto et le Centre des congrès d'Ottawa;
- la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario;
- la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique.

Outre ces six organismes, deux attractions (le parc historique du Fort William et les Parcs historiques de la Huronie) sont des directions du ministère :

Parc historique du Fort William

Le parc historique du Fort William est une direction du ministère qui exploite une attraction touristique majeure à Thunder Bay. Le Fort reconstruit dépeint la société de traite des fourrures du XIX^e siècle en utilisant des techniques d'histoire vivante qui mettent l'accent sur le rôle des Premières nations, des Métis et des *Canadiens*. Le parc favorise l'investissement, la création d'emplois et le développement économique dans le nord de l'Ontario en préparant, gérant et valorisant un éventail d'expériences historiques, culturelles et touristiques.

Parcs historiques de la Huronie

Les Parcs historiques de la Huronie gèrent deux attractions touristiques historiques du Canada, Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons à Midland, un lieu historique national, et le Havre de la découverte à Penetanguishene. Ces deux sites patrimoniaux possèdent des richesses culturelles et archéologiques d'une grande valeur pour la population de l'Ontario et du Canada. Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons (1639-1649) est une reconstruction, sur le site original de la mission, qui illustre la première colonie européenne en Ontario et la relation entre les Européens et le peuple Wendat. Le Havre de la découverte (1817-1856) dépeint la vie du début du XIX^e siècle dans les établissements navals et militaires britanniques, et présente des répliques de vaisseaux et un grand théâtre d'été, pour le plus grand plaisir du public. Chaque année, les événements et les programmes proposés par les Parcs historiques de la Huronie attirent environ 79 000 visiteurs, et le théâtre et les deux restaurants accueillent près de 120 000 personnes.

Mesures de performance	Réalisation 2007-2008	Réalisation 2008-2009	Réalisation 2009-2010	Réalisation 2010-2011
Mesures clés – Public				
Fréquentation des organismes et attractions (Place de l'Ontario, Commission des parcs du Saint-Laurent, Commission des parcs du Niagara, parc historique du Fort William, parcs historiques de la Huronie)	6,65 M\$	6,65 M\$	6,0 M\$ ⁽¹⁾	6,0 M\$
Recettes générées par les organismes et attractions (Place de l'Ontario, Commission des parcs du Saint-Laurent, Commission des parcs du Niagara, parcs historiques du Fort William, parcs historiques de la Huronie)	120,40 M\$	118,10 M\$	116,00 M\$ ⁽¹⁾	100,00 M\$ ⁽²⁾
Recettes des centres des congrès (Palais des congrès du Toronto métropolitain, Centre des congrès d'Ottawa)	65,50 M\$	60,20 M\$	50,00 M\$ ⁽³⁾	45,00 M\$ ⁽⁴⁾

(1) Réduction des objectifs en raison du ralentissement économique et de la diminution du nombre de visiteurs américains.

(2) Les recettes devraient diminuer en 2009-2010 et en 2010-2011 en raison du ralentissement économique et de la diminution du nombre de visiteurs américains.

(3) L'objectif concerne uniquement le Palais des congrès du Toronto métropolitain en 2009-2010 et en 2010-2011 compte tenu de la fermeture provisoire du Centre des congrès d'Ottawa pour réaménagement.

Les réalisations de 2009-2010 seront divulguées à la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai 2010.

(4) L'objectif de 2010-2011 a été revu à la baisse en fonction des résultats jusqu'à ce jour du Palais des congrès du Toronto métropolitain pour 2009-2010, lesquels ont subi les contrecoups du ralentissement économique.

Les réalisations de 2009-2010 seront divulguées à la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai 2010.

MODIFICATIONS DES CRÉDITS ET INITIATIVES : S. O.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS
CRÉDIT/POSTE : 3802-01
CRÉDIT : Programme du tourisme
POSTE : Activités et planification touristiques
TYPE : Fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010		Prévisions 2009-2010	Chiffres réels provisoires 2009-2010	Chiffres réels 2008-2009
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Charges de fonctionnement						
Traitements et salaires	5 814 800	493 100	9,3	5 321 700	5 630 800	5 112 761
Avantages sociaux	740 300	16 600	2,3	723 700	798 700	744 201
Transports et communications	230 400	0	0,0	230 400	167 300	157 630
Services	2 603 900	0	0,0	2 603 900	3 068 400	1 853 874
Fournitures et matériel	672 900	0	0,0	672 900	854 100	822 696
 Paiements de transfert :						
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario	7 817 200	(182 800)	(2,3)	8 000 000	5 000 000	8 000 000
Commission des parcs du Saint-Laurent	7 409 400	(182 800)	(2,4)	7 592 200	7 592 200	8 092 200
Total partiel	25 288 900	144 100	0,6	25 144 800	23 111 500	24 783 362

Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes.

Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2009-2010

Redistribution au sein du ministère

Total

\$

144 100

144 100

CRÉDIT/POSTE : 3802-03

CRÉDIT : Programme du tourisme

POSTE : Tourisme

TYPE : Charges d'immobilisations

DESCRIPTION DU POSTE

À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures et meubles (ICMM) de la province sont comptabilisées de manière prospective, y compris le matériel de technologie de l'information, les logiciels d'application de gestion, le parc automobile et la flotte de bateaux, ainsi que les avions. Les ICMM relevant de ces catégories seront enregistrées à titre d'actifs dans le budget de la province et amorties au cours de leur durée de vie utile. La comparaison directe des chiffres de 2010-2011, 2009-2010 et 2008-2009 risque de ne pas être concluante.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3802-03

CRÉDIT : Programme du tourisme

POSTE : Tourisme

TYPE : Charges d'immobilisations*

Catégorie de dépenses	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010		Prévisions 2009-2010	Chiffres réels provisoires 2009-2010**	Chiffres réels 2008-2009**
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Charges d'immobilisations*						
Autres opérations	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter – Immobilisations	1 000	-	-	1 000	-	-
Autres opérations statutaires - Amortissement	1 000	-	-	1 000	-	-
Total – Charges d'immobilisations*	2 000	-	-	2 000	-	-

* Comprend les crédits législatifs.

** Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2010.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2009-2010

	\$
	-
Total	-

CRÉDIT/POSTE : 3802-02

CRÉDIT : Programme du tourisme

POSTE : Tourisme

TYPE : Biens immobilisés

DESCRIPTION DU POSTE

À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures et meubles (ICMM) de la province sont comptabilisées de manière prospective, y compris le matériel de technologie de l'information, les logiciels d'application de gestion, le parc automobile et la flotte de bateaux, ainsi que les avions. Les ICMM relevant de ces catégories seront enregistrées à titre d'actifs dans le budget de la province et amorties au cours de leur durée de vie utile. La comparaison directe des chiffres de 2010-2011, 2009-2010 et 2008-2009 risque de ne pas être concluante.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS
CRÉDIT/POSTE : 3802-02

CRÉDIT : Programme du tourisme

POSTE : Tourisme

TYPE : Biens immobilisés*

Catégorie de dépenses	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010		Prévisions 2009-2010**	Chiffres réels provisoires 2009-2010**	Chiffres réels 2008-2009**
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Biens immobilisés						
Parc automobile et flotte de bateaux	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter – Actifs	1 000	-	-	1 000	-	-

* Comprend les crédits législatifs.

** Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2010.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2009-2010

	\$
	-
Total	-



CRÉDIT : 3804
IMMOBILISATIONS TOURISTIQUES
ET CULTURELLES

PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS TOURISTIQUES ET CULTURELLES

Le Programme d'immobilisations touristiques veille à la préservation et la promotion des fonds investis par l'Ontario dans l'infrastructure touristique et culturelle.

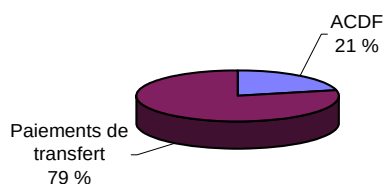
Le ministère finance la réparation et la rénovation des immobilisations de 13 de ses 21 attractions et organismes culturels et touristiques. Ce financement permet aux organismes et attractions relevant du ministère d'entreprendre des réparations et des rénovations de l'infrastructure existante (rénovations, aménagements requis par le Code du bâtiment, améliorations liées à la santé et la sécurité, conformité aux lois et règlements) afin de les aider à demeurer concurrentielles et à enrichir l'expérience vécue par les visiteurs.

Crédits et programme	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010		Prévisions 2009-2010*	Chiffres réels provisoires 2009-2010*	Chiffres réels 2008-2009*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
CHARGES D'IMMOBILISATIONS						
Programme d'immobilisations touristiques et culturelles	42 375 000	(19 087 100)	(31,1)	61 462 100	42 920 000	31 379 466
Total, y compris mandats spéciaux	42 375 000	(19 087 100)	(31,1)	61 462 100	42 920 000	31 379 466
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter – Charges d'immobilisations	42 375 000	(19 087 100)	(31,1)	61 462 100	42 920 000	31 379 466
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total du ministère – Charges d'immobilisations*	42 375 000	(19 087 100)	(31,1)	61 462 100	42 920 000	31 379 466

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2010.

Note : À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures et meubles (ICMM) de la province sont comptabilisées de manière prospective. La comparaison directe des chiffres de 2010-2011, 2009-2010 et 2008-2009 risque de ne pas être concluante.

Par catégorie de dépenses



CRÉDIT/POSTE : 3804-01**CRÉDIT : Immobilisations touristiques et culturelles****POSTE : Immobilisations touristiques et culturelles****TYPE : Immobilisations****DESCRIPTION DU POSTE****Réparation et rénovation des immobilisations des organismes culturels et touristiques**

Le financement accordé en 2010-2011 aux organismes et attractions touristiques et culturels servira à répondre à leurs besoins prioritaires en matière de réparation et de rénovation ainsi qu'à respecter les exigences réglementaires et les exigences prévues par la loi.

En 2010-2011, le ministère poursuivra la mise en place de trois principaux projets d'immobilisations touristiques annoncés en 2009-2010 pour un montant total de 41 millions de dollars. Ces principaux projets d'immobilisations prévoient 23 millions de dollars pour poursuivre la revitalisation de l'infrastructure et des centres d'interprétation à la Commission des parcs du Saint-Laurent, 10 millions de dollars pour commencer à construire de nouveaux lieux d'exposition et un atelier d'entretien à Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons, ainsi que 8 millions de dollars pour aménager un accotement permanent et une voie secondaire d'accès et d'issue au parc historique du Fort William. Le financement accordé au parc historique du Fort William vise à protéger les structures patrimoniales et modernes contre de futures inondations et à assurer la sécurité du site pour les visiteurs. Par ailleurs, le ministère continuera à assurer la gestion du projet de construction du Palais des congrès d'Ottawa, qui devrait se terminer en avril 2011.

Immobilisations – Partenaires pour les sports, la culture et le tourisme

Le programme pour les sports, la culture et le tourisme gère le financement des immobilisations pour les projets dans les secteurs du tourisme, des sports et loisirs et de la culture.

Ces responsabilités comprennent la promotion de l'initiative, l'évaluation et la recommandation des projets aux fins d'approbation, la communication, la gestion des dossiers, le traitement des demandes et le paiement des fonds. Dans le cadre du volet PSCT, des fonds ont été alloués à 299 projets, dont 22 dans le secteur touristique et 62 dans le secteur culturel.

L'entente du Programme d'infrastructures Canada-Ontario, approuvée à l'origine pour une période allant jusqu'au 31 mars 2007, a été prolongée jusqu'au 31 mars 2011.

Le ministère participe actuellement au Programme d'Infrastructures de loisirs Canada (ILC) en Ontario – programme d'infrastructures fédéral-provincial de 390 millions de dollars visant à favoriser en temps voulu une relance économique ciblée grâce à des investissements dans l'actuelle infrastructure de loisirs. Le personnel du Secrétariat des partenariats pour les sports, la culture et le tourisme s'occupe actuellement des contrats dans le cadre du programme ILC conformément à un protocole d'entente avec le ministère de la Promotion de la santé de l'Ontario. Le projet ILC devrait être achevé en grande partie d'ici le 31 mars 2011 tandis que l'entente fédérale-provinciale qui régit l'ILC est censée se terminer d'ici le 31 mars 2012.

MODIFICATIONS DES CRÉDITS ET INITIATIVES

Immobilisations pour la stimulation de l'infrastructure des organismes touristiques et culturels

Le ministère a indiqué à la fin de l'exercice 2009-2010 qu'il recevrait un financement supplémentaire de la part du Fonds de stimulation de l'infrastructure pour achever les projets d'immobilisations prioritaires en 2010-2011. La Commission des parcs du Saint-Laurent a reçu 7,1 millions de dollars pour effectuer la réparation des routes et des ponts; la Commission des parcs du Niagara a reçu 8,94 millions de dollars pour accomplir plusieurs projets liés à la commémoration de la guerre de 1812, notamment la construction d'un centre pour les visiteurs au Vieux Fort Erie; la Collection McMichael d'art canadien a reçu 4,2 millions de dollars pour terminer la réhabilitation des terrains et améliorer l'accès au site; Science Nord a reçu 7,3 millions de dollars pour effectuer plusieurs projets, notamment un important agrandissement de l'espace d'exposition dans le bâtiment central; et la Fiducie du patrimoine ontarien a reçu 1,5 million de dollars pour plusieurs projets de réhabilitation de propriétés historiques en Ontario.

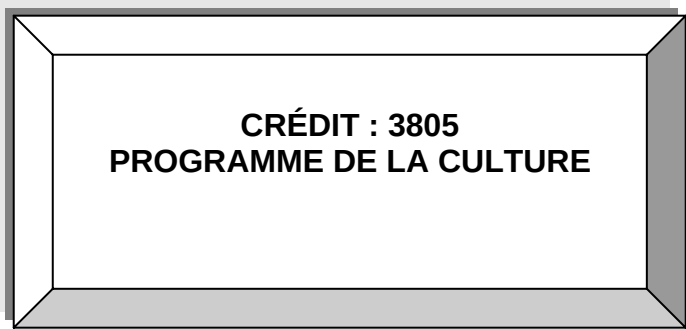
DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS
CRÉDIT/POSTE : 3804-01
CRÉDIT : Immobilisations touristiques et culturelles
POSTE : Immobilisations touristiques et culturelles
TYPE : Immobilisations

Catégorie de dépenses	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010		Prévisions 2009-2010**	Chiffres réels provisaires 2009-2010**	Chiffres réels 2008-2009**
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Services	3 217 500	27 100	0,8	3 190 400	8 430 800	4 999 981
Fournitures et matériel	5 850 500	4 844 000	481,3	1 006 500	1 006 500	1 321 127
 Paiements de transfert :						
Partenaires pour les sports, la culture et le tourisme	637 500	(4 614 600)	(87,9)	5 252 100	1 582 400	8 757 794
Partenaires pour les sports, la culture et le tourisme – contribution au Programme d'infrastructures Canada-Ontario	637 500	(675 600)	(51,5)	1 313 100	533 600	2 857 280
Réparation et rénovation des organismes touristiques	7 632 000	1 706 000	28,8	5 926 000	5 925 500	4 466 300
Réparation et rénovation des organismes culturels	8 000 000	-	-	8 000 000	7 934 200	7 500 000
Subventions pour le tourisme	14 200 000	(8 400 000)	(37,2)	22 600 000	1 100 000	1 400 000
Subventions pour la culture	2 100 000	(11 820 500)	(84,9)	13 920 500	16 253 500	43 492
Subventions pour la culture - contribution fédérale	100 000	(153 500)	(60,6)	253 500	153 500	43 492
Total	42 375 000	(19 087 100)	(31,1)	61 462 100	42 920 000	31 379 466

** Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2010.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2009-2010

	\$
Fonds chantier Canada - Ontario – Niagara Centre for the Arts	2 000 000
Financement supplémentaire pour la réparation et la rénovation des organismes	1 920 000
Fin du financement unique pour les projets d'immobilisations culturelles	(13 667 000)
Modification du profil de financement pour la revitalisation des organismes touristiques	(800 000)
Modification du profil de financement pour la réduction des inondations au parc historique du Fort William	(820 000)
Fin du financement pour la réparation liée aux inondations au parc historique du Fort William	(2 122 900)
Réduction progressive du programme d'immobilisations du Secrétariat des partenariats pour les sports, la culture et le tourisme et du Programme d'infrastructures Canada-Ontario	(5 290 200)
Réduction progressive des subventions à l'appui du programme de la culture	(307 000)
Total	(19 087 100)



CRÉDIT : 3805
PROGRAMME DE LA CULTURE

PROGRAMME DE LA CULTURE

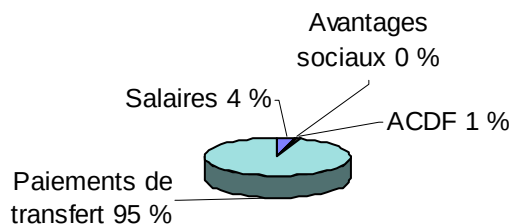
Le programme de la culture favorise et appuie les arts et les industries culturelles, protège le patrimoine de l'Ontario, fait progresser le réseau des bibliothèques publiques et soutient les organismes culturels en vue d'optimiser leur contribution au bien-être social, culturel et économique de l'Ontario.

Fonctionnement

Crédit et programme	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010		Prévisions 2009-2010	Chiffres réels provisoires 2009-2010	Chiffres réels 2008-2009
	\$	\$	%	\$	\$	\$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Programme de la culture	238 983 200	(33 664 600)	(12,3)	272 647 800	274 137 000	178 526 424
Total, y compris mandats spéciaux	238 983 200	(33 664 600)	(12,3)	272 647 800	274 137 000	178 526 424
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter – Fonctionnement	238 983 200	(33 664 600)	(12,3)	272 647 800	274 137 000	178 526 424
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	-	-	-	-	-	-
Total – Charges de fonctionnement	238 983 200	(33 664 600)	(12,3)	272 647 800	274 137 000	178 526 424

Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.

Par catégorie de dépenses



PROGRAMME DE LA CULTURE

Immobilisations

Crédits et programme	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010		Prévisions 2009-2010 [*]	Chiffres réels provisoires 2009-2010 [*]	Chiffres réels 2008-2009 [*]
	\$	\$	%	\$	\$	\$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Program me de la culture	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter – Charges d'immobilisations	1 000	-	-	1 000	-	-
Plus autres opérations statutaires – Amortissem ent	1 000	-	-	1 000	-	-
Total – Charges d'immobilisations[*]	2 000	-	-	2 000	-	-
BIENS IMMOBILISÉS						
Program me de la culture	1 000	-	-	1 000	-	-
Total – Biens immobilisés	1 000	-	-	1 000	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2010.

Note : À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures et meubles (ICMM) de la province sont comptabilisées de manière prospective. La comparaison directe des chiffres de 2010-2011, 2009-2010 et 2008-2009 risque de ne pas être concluante.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3805-01 / 02 / 03

CRÉDIT : Programme de la culture

POSTE : Sommaire (aux fins de vérification)

TYPE : Fonctionnement/Immobilisations

Catégorie de dépenses	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010		Prévisions 2009-2010	Chiffres réels provisoires 2009-2010	Chiffres réels 2008-2009
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Charges de fonctionnement						
Traitements et salaires	9 409 200	1 280 100	15,7	8 129 100	8 201 100	6 844 532
Avantages sociaux	928 100	17 900	2,0	910 200	1 092 100	892 860
Transports et communications	430 600	-	-	430 600	256 100	275 756
Services	1 065 900	(600 100)	(36,0)	1 666 000	2 594 100	2 325 806
Fournitures et matériel	379 400	-	-	379 400	133 800	148 958
Paielements de transfert :						
Appui au secteur culturel	20 780 800	(2 350 000)	(10,2)	23 130 800	21 070 800	4 960 500
Appui au secteur patrimonial	7 844 600	(277 400)	(3,4)	8 122 000	7 491 500	5 769 918
Appui au secteur des bibliothèques	24 464 900	(600 000)	(2,4)	25 064 900	28 607 800	24 892 444
Appui aux organismes culturels	2 048 500	-	-	2 048 500	2 048 500	2 048 500
Musée des beaux-arts de l'Ontario	21 182 500	(8 600 000)	(28,9)	29 782 500	29 782 500	11 182 500
Collection McMichael d'art canadien	3 140 800	-	-	3 140 800	3 140 800	2 740 800
Conseil des arts de l'Ontario	59 937 400	-	-	59 937 400	59 937 400	55 487 400
Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario	17 750 300	(13 000 000)	(42,3)	30 750 300	30 750 300	10 750 300
Fiducie du patrimoine ontarien	4 116 200	(1 390 000)	(25,2)	5 506 200	5 419 900	2 516 150
Centre des sciences de l'Ontario	19 383 100	(1 080 000)	(5,3)	20 463 100	20 463 100	17 783 100
Jardins botaniques royaux	3 798 500	(300 000)	(7,3)	4 098 500	4 098 500	3 308 500
Musée royal de l'Ontario	27 517 800	(7 200 000)	(20,7)	34 717 800	34 717 800	18 517 800
Science Nord	6 776 300	(340 000)	(4,8)	7 116 300	7 116 300	3 176 300
Service des bibliothèques de l'Ontario - Sud	2 588 100	-	-	2 588 100	2 588 100	2 588 129
Service des bibliothèques de l'Ontario - Nord	1 316 200	-	-	1 316 200	1 316 200	1 316 171
Appui à la communauté culturelle	1 500 000	149 900	11,1	1 350 100	735 300	-
Appui au secteur des industries culturelles	2 625 000	625 000	31,3	2 000 000	2 575 000	1 000 000
Recouvrements d'autres ministères	(1 000)	-	-	(1 000)	-	-
Total	238 983 200	(33 664 600)	(12,3)	272 647 800	274 137 000	178 526 424
Charges d'immobilisations						
Autres opérations	1 000	-	-	1 000	-	-
Total partiel	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter – Fonctionnement et immobilisations	238 984 200	(33 664 600)	(12,3)	272 648 800	274 137 000	178 526 424
Autres opérations statutaires - Amortissement	1 000	-	-	1 000	-	-
Total – Charges de fonctionnement et d'immobilisations	238 985 200	(33 664 600)	(12,3)	272 649 800	274 137 000	178 526 424
Biens immobilisés						
Parc automobile et flotte de bateaux	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter – Actifs	1 000	-	-	1 000	-	-

Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2009-2010
Voir tableaux individuels.

CRÉDIT/POSTE : 3805-01**CRÉDIT : Programme de la culture****POSTE : Culture****TYPE : Fonctionnement****DESCRIPTION DU POSTE**

Le programme de la culture applique la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* et la *Loi sur les bibliothèques publiques*. Il favorise et appuie les arts et les industries culturelles, protège le patrimoine de l'Ontario, fait progresser le réseau des bibliothèques publiques et soutient les organismes culturels en vue d'optimiser leur contribution à l'édification de collectivités fortes, à la réussite scolaire des élèves et au dynamisme de l'économie.

Sous la direction du sous-ministre adjoint, la Division des politiques, des programmes et des services culturels est responsable des politiques, des partenariats, des programmes et des services liés aux arts, aux industries culturelles, au patrimoine et à l'archéologie, aux musées, aux bibliothèques publiques et aux organismes culturels en Ontario. La Division est aussi chargée d'assurer la liaison avec les organismes du ministère liés à la culture, à la mise en valeur du patrimoine et aux bibliothèques pour diverses initiatives relatives à la responsabilisation, aux finances et aux programmes, et collabore avec d'autres ministères et la communauté culturelle.

La Division des services régionaux et ministériels aide la Division des affaires culturelles à exécuter les programmes et initiatives stratégiques clés. La plupart des fonctions des services régionaux et ministériels appuient le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration et le ministère du Tourisme et de la Culture. Toutefois, les fonctions qui touchent au budget relèvent du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration.

La Division des affaires culturelles aborde son mandat pour la culture en collaborant avec des partenaires dans toutes les sphères pour :

- cultiver la croissance au sein des industries créatives comme les industries du cinéma, de la télévision, du livre, du magazine, de l'enregistrement sonore et des médias numériques, et ainsi faire de l'Ontario un chef de file dans l'économie du savoir;
- encourager et promouvoir les produits de tourisme culturel de l'Ontario;

- Maximiser la contribution des organismes culturels ontariens à la province et à ses collectivités, appuyer leurs efforts commerciaux et assurer l'efficacité, l'efficience et la responsabilisation à tous niveaux;
- renforcer les capacités communautaires en matière de conservation du patrimoine de l'Ontario;
- Mieux faire connaître l'Ontario comme province riche en ressources et attractions culturelles, patrimoniales et archéologiques;
- fournir aux collectivités un meilleur accès à l'information locale, provinciale et mondiale grâce aux bibliothèques publiques et aux bibliothèques des Premières nations.

La Division des affaires culturelles comprend le Bureau du sous-ministre adjoint et trois directions :

- Direction des politiques;
- Direction des programmes et des services;
- Direction des organismes.

Le Bureau du sous-ministre adjoint, Division des affaires culturelles assure la direction et la gestion de la Division, y compris l'élaboration de programmes et de politiques, la prestation des services et la gestion budgétaire et des ressources humaines. Le Bureau du sous-ministre adjoint conseille et appuie le Bureau du ministre et le Bureau du sous-ministre et participe aux activités du ministère et de l'ensemble du gouvernement.

La Direction des politiques se compose actuellement de deux unités :

- Unité des politiques culturelles;
- Unité de la planification et des politiques stratégiques.

L'Unité des politiques culturelles s'occupe des arts, du patrimoine, des bibliothèques ainsi que du secteur du divertissement et de la création. Ses fonctions principales sont les suivantes :

- participer à l'élaboration des lois, politiques et stratégies propres au secteur et à l'industrie;
- repérer les principaux enjeux et favoriser les options stratégiques qui appuient le secteur de la culture;
- gérer les projets ministériels et interministériels en matière de politiques;
- produire les soumissions pour le Conseil des ministres et le Conseil du Trésor.

L'Unité de la planification et des politiques stratégiques s'occupe de l'élaboration et la coordination des politiques gouvernementales et intergouvernementales ainsi que de la planification stratégique et pluriannuelle. Ses fonctions principales sont les suivantes :

- diriger la planification stratégique et gérer les dossiers en matière de politiques;
- diriger les activités du ministère relatives aux affaires autochtones et appuyer l'implication des Autochtones dans la conservation du patrimoine ;

- effectuer des recherches, analyser l'environnement et documenter les pratiques exemplaires;
- fournir un appui au ministre en préparation des rencontres avec le Conseil des ministres et le comité sur les politiques, et un appui au sous-ministre en préparation des rencontres avec le comité;
- diriger l'engagement dans les initiatives fédérales, provinciales et territoriales.

La Direction des programmes et des services est composée de deux unités :

- Unité des programmes culturels;
- Unité des services culturels.

L'Unité des programmes culturels offre des programmes de subvention et un guichet unique de services au milieu de l'archéologie, aux partenaires du secteur culturel et à tout un ensemble d'organismes intéressés. Ses fonctions principales sont les suivantes :

- offrir le programme de délivrance de permis de recherche archéologique du ministère;
- gérer tous les programmes de financement du ministère, comme la Subvention de fonctionnement aux musées communautaires, le Fonds d'investissement stratégique dans le secteur culturel, le Fonds de développement des bibliothèques des Premières nations, la Subvention aux organismes de mise en valeur du patrimoine, la Subvention de fonctionnement aux organismes provinciaux de mise en valeur du patrimoine et la subvention de fonctionnement aux bibliothèques publiques;
- assurer la liaison avec les agents de mise en œuvre des programmes des tiers;
- coordonner le développement des nouveaux programmes.

L'Unité des services culturels agit comme le chef de file du ministère en matière de prestation de services et conseille le gouvernement sur les questions liées au secteur culturel. Ses fonctions principales sont les suivantes :

- donner des conseils sur la mise en application de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*;
- établir des relations continues avec les clients et organismes du ministère en s'attachant à offrir de la formation, des renseignements, des services de proximité, du soutien, un renforcement des capacités et des conseils techniques;
- élaborer et mettre en commun des outils spécialisés et des lignes directrices, y compris pour les initiatives relatives à la planification culturelle municipale et à la conservation du patrimoine;
- proposer des services et des activités de proximité aux Premières nations et aux bibliothèques publiques, notamment des efforts de sensibilisation et d'explication de la *Loi sur les bibliothèques publiques*, des statistiques sur les bibliothèques et les Prix d'excellence des bibliothèques publiques;
- gérer les bases de données provinciales sur le patrimoine, y compris le registre des rapports archéologiques et la base de données des biens patrimoniaux;

- assumer les responsabilités du ministère en vertu de l'Initiative des endroits historiques.

Direction des organismes

La Direction des organismes, qui s'attache à renforcer les organismes culturels du ministère (car sur le plan social et économique, ils contribuent fortement à la réalisation de l'ensemble des objectifs culturels du ministère), est chargée de garantir la bonne gouvernance et la responsabilisation conformément aux exigences de la Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre compte des organismes et des autres directives et lois en vigueur. Elle préserve l'infrastructure des immobilisations grâce à la gestion des biens et aux investissements en immobilisations, et aide les organismes à réaliser les objectifs ministériels.

Les organismes culturels du ministère sont les suivants :

- Musée des beaux-arts de l'Ontario
- Comité consultatif ministériel pour les arts et la culture
- Collection McMichael d'art canadien
- Conseil des arts de l'Ontario
- Fiducie du patrimoine ontarien
- Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord
- Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario
- Centre des sciences de l'Ontario
- Fondation Trillium de l'Ontario
- Jardins botaniques royaux
- Musée royal de l'Ontario
- Science Nord
- Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud

Mesures de performance	Réalisation 2007-2008	Réalisation 2008-2009	Objectif 2009-2010	Objectif 2010-2011
Mesures clés – Public				
Fréquentation des organismes d'exploitation des attractions culturelles	3,3 M\$	3,5 M\$	3,0 M\$	3,8 M\$
Hausse sur douze mois des revenus des industries culturelles de l'Ontario	S. O.	S. O.	5 402 M\$	5 186 M\$
Hausse sur douze mois de l'utilisation des bibliothèques publiques de l'Ontario ⁽¹⁾	4,20 %	(3,73 %) ⁽²⁾	2,00 %	1,00 % ⁽³⁾

Notes :

(1) À compter de 2009-2010, les objectifs sont établis pour l'année civile précédent l'exercice fiscal sur lequel porte le rapport. En raison du décalage de 13 mois, les résultats et objectifs indiqués correspondent à ceux des années civiles précédentes (p. ex., l'objectif de 1 % indiqué pour 2010-2011 correspond au résultat de l'année 2009). Les résultats de 2007-2008 et de 2008-2009 ont été redressés afin de refléter les changements.

(2) L'utilisation des bibliothèques fluctue : elle diminue à l'occasion; la récession entraînera des augmentations en 2008.

(3) Prévision d'une croissance future de 1 %, compensation des effets positifs des nouveaux services, programmes et installations par des incidences néfastes, comme la croissance économique cyclique.

S. O. indique que l'objectif n'a pas été fixé pour cet exercice fiscal, car la mesure de performance n'était pas une « mesure clé – Public » ni une « mesure clé – Ministère ».

Les réalisations de 2009-2010 seront divulguées à la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai 2010.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3805-01

CRÉDIT : Programme de la culture

POSTE : Culture

TYPE : Charges de fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2010-11	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010		Prévisions 2009-10	Interim Chiffres réels 2009-10	2008-2009 Chiffres réels
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Traitements et salaires	9 409 200	1 280 100	15,7	8 129 100	8 201 100	6 844 532
Avantages sociaux	928 100	17 900	2,0	910 200	1 092 100	892 860
Transports et communications	430 600	-	-	430 600	256 100	275 756
Services	1 065 900	(600 100)	(36,0)	1 666 000	2 594 100	2 325 806
Fournitures et matériel	379 400	-	-	379 400	133 800	148 958
<u>Paielements de transfert</u>						
Appui au secteur culturel	20 780 800	(2 350 000)	(10,2)	23 130 800	21 070 800	4 960 500
Appui au secteur patrimonial	7 844 600	(277 400)	(3,4)	8 122 000	7 491 500	5 769 918
Appui au secteur de bibliothèques	24 464 900	(600 000)	(2,4)	25 064 900	28 607 800	24 892 444
Appui aux organismes culturels	2 048 500	-	-	2 048 500	2 048 500	2 048 500
Musée des beaux-arts de l'Ontario	21 182 500	(8 600 000)	(28,9)	29 782 500	29 782 500	11 182 500
Collection McMichael d'art canadien	3 140 800	-	-	3 140 800	3 140 800	2 740 800
Conseil des arts de l'Ontario	59 937 400	-	-	59 937 400	59 937 400	55 487 400
Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario	17 750 300	(13 000 000)	(42,3)	30 750 300	30 750 300	10 750 300
Fiducie du patrimoine ontarien	4 116 200	(1 390 000)	(25,2)	5 506 200	5 419 900	2 516 150
Centre des sciences de l'Ontario	19 383 100	(1 080 000)	(5,3)	20 463 100	20 463 100	17 783 100
Jardins botaniques royaux	3 798 500	(300 000)	(7,3)	4 098 500	4 098 500	3 308 500
Musée royal de l'Ontario	27 517 800	(7 200 000)	(20,7)	34 717 800	34 717 800	18 517 800
Science Nord	6 776 300	(340 000)	(4,8)	7 116 300	7 116 300	3 176 300
Service des bibliothèques de l'Ontario - Sud	2 588 100	-	-	2 588 100	2 588 100	2 588 129
Service des bibliothèques de l'Ontario - Nord	1 316 200	-	-	1 316 200	1 316 200	1 316 171
Appui à la communauté culturelle	1 500 000	149 900	11,1	1 350 100	735 300	-
Appui au secteur des industries culturelles	2 625 000	625 000	31,3	2 000 000	2 575 000	1 000 000
Recouvrements d'autres ministères	(1 000)	-	-	(1 000)	-	-
Total	238 983 200	(33 664 600)	(12,3)	272 647 800	274 137 000	178 526 424

Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes.
Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2009-2010

	\$
Initiative budgétaire de 2008 – Financement supplémentaire – Fonds de prospérité pour les communautés créatrices	2 000 000
Initiative budgétaire de 2009 – Fin du financement :	
Appui au secteur du divertissement et de la création – SODIMO	(20 000 000)
Déficits des organismes	(18 910 000)
Développement de la propriété intellectuelle par les industries télévisuelles de l'Ontario	(10 000 000)
Royal Conservatory of Music	(5 000 000)
Jour de la reconnaissance des anciens combattants	(100 000)
Initiatives budgétaires de 2010 -2011 – Investissement dans la culture	21 300 000
Leviers de la gestion des dépenses	(2 000 000)
Redistribution au sein du ministère	(900 000)
Transfert au ministère des Affaires civiques et de l'Immigration – Services ministériels	(51 700)
Redistribution au sein du ministère	(2 900)
Total	(33 664 600)

CRÉDIT/POSTE : 3805-03

CRÉDIT : Programme de la culture

POSTE : Culture

TYPE : Charges d'immobilisations

DESCRIPTION DU POSTE

À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures et meubles (ICMM) de la province sont comptabilisées de manière prospective, y compris le matériel de technologie de l'information, les logiciels d'application de gestion, le parc automobile et la flotte de bateaux, ainsi que les avions. Les ICMM relevant de ces catégories seront enregistrées à titre d'actifs dans le budget de la province et amorties au cours de leur durée de vie utile. La comparaison directe des chiffres de 2010-2011, 2009-2010 et 2008-2009 risque de ne pas être concluante.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS
CRÉDIT/POSTE : 3805-03
CRÉDIT : Programme de la culture
POSTE : Culture
TYPE : Charges d'immobilisations*

Catégorie de dépenses	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010	Prévisions 2009-2010	Chiffres réels provisoires 2009-2010**	Chiffres réels 2008-2009**
	\$	\$ %	\$	\$	\$
Charges d'immobilisations*					
Autres opérations	1 000	- -	1 000	-	-
Total à voter – Immobilisations	1 000	- -	1 000	-	-
Autres opérations statutaires - Amortissement	1 000	- -	1 000	-	-
Total – Charges d'immobilisations*	2 000	- -	2 000	-	-

* Comprend les crédits législatifs.

** Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2010.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2009-2010

	\$
Total	-

CRÉDIT/POSTE : 3805-02

CRÉDIT : Programme de la culture

POSTE : Culture

TYPE : Biens immobilisés

DESCRIPTION DU POSTE

À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures et meubles (ICMM) de la province sont comptabilisées de manière prospective, y compris le matériel de technologie de l'information, les logiciels d'application de gestion, le parc automobile et la flotte de bateaux, ainsi que les avions. Les ICMM relevant de ces catégories seront enregistrées à titre d'actifs dans le budget de la province et amorties au cours de leur durée de vie utile. La comparaison directe des chiffres de 2010-2011, 2009-2010 et 2008-2009 risque de ne pas être concluante.

.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3805-02
CRÉDIT : Programme de la culture
POSTE : Culture
TYPE : Biens immobilisés*

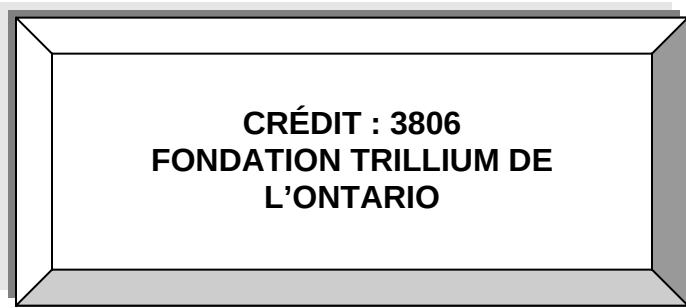
Catégorie de dépenses	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010		Prévisions 2009-2010**	Chiffres réels provisoires 2009-2010**	Chiffres réels 2008-2009**
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Biens immobilisés						
Parc automobile et flotte de bateaux	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter – Actifs	1 000	-	-	1 000	-	-

* Comprend les crédits législatifs.

** Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2010.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2009-2010

	\$
	-
Total	-



**CRÉDIT : 3806
FONDATION TRILLIUM DE
L'ONTARIO**

FONDATION TRILLIUM DE L'ONTARIO

La Fondation Trillium de l'Ontario est l'une des principales fondations philanthropiques d'octroi de subventions au Canada. Elle permet d'établir des collectivités fortes et saines grâce à ses appuis à des organismes caritatifs et à but non lucratif dans le domaine des arts et de la culture, des sports et loisirs, des services sociaux et des services humanitaires, et de l'environnement.

Fonctionnement

Crédit et programme	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010		Prévisions 2009-2010	Chiffres réels provisoires 2009-2010	Chiffres réels 2008-2009
	\$	\$	%	\$	\$	\$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Fondation Trillium de l'Ontario	120 001 000	-	-	120 001 000	120 000 000	110 000 000
Total, y compris mandats spéciaux	120 001 000	-	-	120 001 000	120 000 000	110 000 000
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter – Fonctionnement	120 001 000	-	-	120 001 000	120 000 000	110 000 000
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	-	-	-	-	-	-
Total – Charges de fonctionnement	120 001 000	-	-	120 001 000	120 000 000	110 000 000

Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.

CRÉDIT/POSTE : 3806-01

CRÉDIT : Fondation Trillium de l'Ontario

POSTE : Fondation Trillium de l'Ontario

TYPE : Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

La Fondation Trillium de l'Ontario effectue des investissements stratégiques avec des fonds du gouvernement générés par les loteries, les casinos caritatifs et les machines à sous dans les hippodromes de l'Ontario. Elle contribue à bâtir des collectivités saines et dynamiques et à renforcer les moyens du secteur bénévole par des initiatives communautaires.

OBJECTIFS

- La Fondation a les buts suivants :
 - o Investir en vue de bâtir des collectivités saines et dynamiques et de renforcer les moyens du secteur bénévole;
 - o améliorer l'efficacité organisationnelle.
- La Fondation Trillium de l'Ontario soutient les organismes caritatifs et à but non lucratif admissibles dans quatre grands secteurs – les arts et la culture, les sports et loisirs, l'environnement, et les services à la personne et services sociaux.
- La Fondation appuie en priorité les organismes qui s'emploient à aider les Ontariens à s'épanouir en réalisant les objectifs suivants :
 - o amélioration de la réussite des élèves et des apprenants;
 - o amélioration de la santé et de l'activité physique de la population ontarienne;
 - o amélioration du potentiel économique et de l'employabilité pour les travailleurs et leur famille;
 - o amélioration de l'efficacité des bénévoles et hausse du nombre de personnes impliquées dans leur collectivité.

Mesures de performance	Réalisation 2007-2008	Réalisation 2008-2009	Réalisation 2009-2010	Réalisation 2010-2011
Mesure clé – Public				
Valeur des fonds obtenus grâce à la Fondation Trillium de l'Ontario qui ont contribué au développement économique et communautaire (p. ex., pour chaque dollar investi dans les subventions de la FTO, le montant recueilli en heures de bénévolat, dons en nature et fonds encaissés)	1,89 \$	1,75 \$	1,50 \$	1,50 \$

Notes :

1) À compter de 2008-2009, l'objectif est de recueillir un minimum de 1,50 \$ par dollar investi.

2) Les réalisations de 2009-2010 seront divulguées à la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai 2010.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS
CRÉDIT/POSTE : 3806-01
CRÉDIT : Fondation Trillium de l'Ontario
POSTE : Fondation Trillium de l'Ontario
TYPE : Charges de fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010		Prévisions 2009-2010	Chiffres réels provisoires 2010-2011	Chiffres réels 2008-2009
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Charges de fonctionnement						
Traitements et salaires						
Avantages sociaux						
Transports et communications						
Services						
Fournitures et matériel						
<u>Paielements de transfert :</u>						
Fondation Trillium de l'Ontario	120 001 000	-	-	120 001 000	120 000 000	110 000 000
Total partiel	120 001 000	-	-	120 001 000	120 000 000	110 000 000

Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2009-2010

	\$
Total	-

CRÉDIT : 3807
SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES DES
PERSONNES ÂGÉES DE L'ONTARIO

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES DES PERSONNES ÂGÉES DE L'ONTARIO

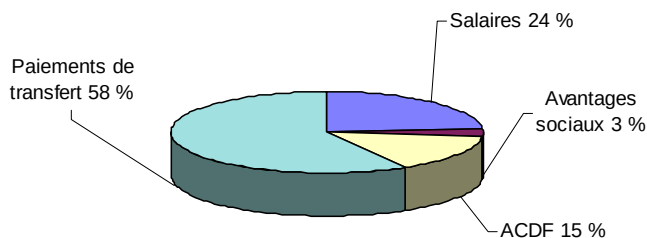
Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario met en place et appuie des initiatives stratégiques qui améliorent la qualité de vie des personnes âgées de l'Ontario, ainsi que des activités de sensibilisation du public aux questions touchant les aînés.

Fonctionnement

Crédit et programme	Prévisions 2009-2010	Variations par rapport aux prévisions 2008-2009		Prévisions 2008-2009	Chiffres réels provisoires 2008-2009	Chiffres réels 2007-2008
	\$	\$	%	\$	\$	\$
FONCTIONNEMENT						
Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	7 815 000	5 995 500	329,51	1 819 500	3 762 900	3 429 003
Total, y compris mandats spéciaux	7 815 000	5 995 500	329,51	1 819 500	3 762 900	3 429 003
Moins : Mandats spéciaux						
Total à voter – Fonctionnement	7 815 000	5 995 500	329,51	1 819 500	3 762 900	3 429 003
Mandats spéciaux						
Total – Charges de fonctionnement	7 815 000	5 995 500	329,51	1 819 500	3 762 900	3 429 003

Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.

Par catégorie de dépenses



CRÉDIT/POSTE : 3807-01

CRÉDIT : Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario

POSTE : Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario

TYPE : Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

Le mandat du Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario consiste :

- à défendre, mettre en place et appuyer des initiatives stratégiques qui améliorent la qualité de vie des personnes âgées de l'Ontario, et à réaliser des efforts de sensibilisation du public à l'égard de ces personnes.

FONCTIONS

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario joue deux rôles principaux :

i) Rôle stratégique

- Aider le ministre délégué aux Affaires des personnes âgées à recommander l'élaboration ou la modification de politiques et programmes gouvernementaux pour tenir compte des changements survenus dans les données sociodémographiques des personnes âgées;
- Diriger les initiatives stratégiques à l'intention des personnes âgées auxquelles prennent part d'autres ministères ou d'autres sphères de compétences;
- Apporter des contributions « à valeur ajoutée » aux politiques adoptées par d'autres ministères.

ii) Rôle de sensibilisation du public

- Élaborer et mettre en œuvre des programmes éducatifs (en collaboration avec la Direction des services régionaux) qui :
 - o Renseignent les personnes âgées sur les programmes et services auxquels elles ont droit;
 - o Promeuvent la participation active des personnes âgées et valorisent les personnes âgées en bonne santé et les modes de vie sains;
 - o sensibilisent le grand public aux rôles que jouent les personnes âgées dans les familles, les collectivités, la province et le pays.

Les principales initiatives sont les suivantes:

- **Législation sur les maisons de retraite :** En 2010-2011, le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario s'attachera à appuyer le projet de loi visant la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite* tout au long du processus législatif. Si ce projet est adopté, le Secrétariat s'emploiera à élaborer des règlements, notamment sur les normes en matière de soins. Il établira et appuiera ensuite le nouvel Office de réglementation des maisons de retraite et élaborera le protocole d'entente entre cet organisme et le ministre délégué aux Affaires des personnes âgées.
- **Collectivités-amies des aînés :** Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario lance une stratégie à quatre volets qui encourage les responsables et citoyens à tous les échelons dans les collectivités locales à s'associer pour que les différents milieux permettent aux aînés de vieillir tout en restant actifs dans leur collectivité.
- **Le Guide des programmes et services pour les personnes âgées de l'Ontario** a fait l'objet d'une actualisation en mars 2010. Il sera disponible dans toute la province en juin (Mois des personnes âgées). Plus de 600 000 exemplaires du guide ont été distribués.
- **Plan d'action pour les personnes âgées de l'Ontario –** Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario propose d'élaborer un cadre pour le gouvernement, qui cible les occasions économiques, sociales et du marché du travail qu'offre l'évolution des caractéristiques démographiques de la province.

	Réalisation 2007-2008	Réalisation 2008-2009	Objectif 2009-2010	Objectif 2010-2011
Mesures de performance				
Mesure clé – Public				
Pourcentage des personnes interrogées qui indiquent que l'information obtenue grâce au Réseau du Portail commun des aînés ou au Guide des programmes et services pour les personnes âgées de l'Ontario leur a permis de mieux connaître les programmes et services auxquelles ces personnes, leur famille, leurs amis, leurs voisins ou leur client ont droit.	98,0 %	86,0 %*	82,0 %	84 %**
Mesure clé – Ministère				
Pourcentage des employés de première ligne ayant participé aux séances de formation du Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario qui disent être mieux préparés à s'occuper des aînés parce que la formation les a informés et sensibilisés aux mauvais traitements à l'égard des personnes âgées.	81,0 %	79,6 %	72,0 %	77,0 %

* Résultat inférieur aux années antérieures en raison de l'ajout des réponses électroniques découlant de la publication sur Internet du Guide des programmes et services pour les personnes âgées de l'Ontario à la fin de 2007-2008.

** L'objectif pour 2010-2011 a été fixé en novembre 2009 en tenant pour acquis que la mesure ne viserait plus les guides imprimés (épuisement des stocks). Toutefois, des guides actualisés seront affichés ou distribués en avril 2010. Par conséquent, le résultat réel sera évalué à partir des guides imprimés et des nouveaux canaux de distribution électroniques.

Les réalisations de 2009-2010 seront divulguées à la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai 2010.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS
CRÉDIT/POSTE : 3807-01
CRÉDIT : Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario
POSTE : Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario
TYPE : Charges de fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2010-2011	Variations par rapport aux prévisions 2009-2010		Prévisions 2009-2010	Chiffres réels provisaires 2009-2010	Chiffres réels 2008-2009
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Charges de fonctionnement						
Traitements et salaires	1 855 000	733 000	65,3	1 122 000	1 694 000	1 629 590
Avantages sociaux	217 500	101 900	88,1	115 600	220 200	169 398
Transports et communications	35 400	-	-	35 400	60 100	88 377
Services	1 106 000	760 600	220,2	345 400	475 200	317 218
Fournitures et matériel	53 000	-	-	53 000	25 700	26 732
<u>Paiements de transfert :</u>						
Initiatives du Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	4 548 100	4 400 000	2 971,0	148 100	1 287 700	1 197 688
Total partiel	7 815 000	5 995 500	329,5	1 819 500	3 762 900	3 429 003

Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2009-2010

Initiative de réglementation des soins dans les maisons de retraite
Réaffectations intraministérielles

	\$
	5 095 500
	900 000
Total	5 995 500